

Rapport de gestion 2024





AU CONSEIL COMMUNAL

2024 - Une année sous le signe de la continuité

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, du Règlement sur la comptabilité des communes et du Règlement de votre Autorité, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport d'activité à votre approbation.

En avril 2024, nous avons accueilli notre nouveau collègue Yves Froidevaux à la Municipalité. Il a repris le poste laissé vacant par Thierry Genoud.

Grâce à un investissement fort de notre Administration, la gestion des affaires communales courantes, la conduite des projets de longue haleine et les missions qui découlent de la loi ont été assurées à satisfaction.

La continuité n'est pas synonyme de routine, mais bien la démonstration d'une maîtrise des processus établis, permettant la déclinaison de nombreux projets en lien avec les politiques souhaitées par la Municipalité au sein de nos services et offices.

Implémentation de la participation citoyenne avec la plateforme DECIDIM, lancement du « Budget participatif » et du projet « Habiter 2050 », analyse sur l'égalité salariale, suivi des projets de création de la Ressourcerie et de la Maison de la Jeunesse, accompagnement journalier des travaux du Vieux-Bourg et de Nature en ville avec le soutien aux commerçants, installation de la Bibliothèque et du Service de l'enfance et de la jeunesse et du Service de la culture et des affaires sociales à Mont-Blanc 29, mise en application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager, tenue des comptes 2024 avec le modèle comptable harmonisé MCH2 et l'entrée en vigueur du Plan d'affectation « Lavasson ».

2024 a également vu de nouveaux événements se créer avec les festivités Ombre et Lumière et le Festival des tout-petits et la création du Livre « Gland. Histoires citoyennes. ».

Notre Ville s'est distinguée en remportant un prix de reconnaissance « Vélo infrastructure 2024 » pour l'aménagement de mesures pour les cyclistes dans le quartier de la gare.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour leur implication et leur travail au service de la population glandoise.

Un message de gratitude également à l'égard de votre Autorité pour les échanges, les discussions et les décisions prises qui permettent la réalisation concrète et la mise en œuvre des préavis et projets.

Nous souhaitons vivement voir perdurer cet état d'esprit ouvert, inclusif et respectueux qui marque la qualité de nos travaux.

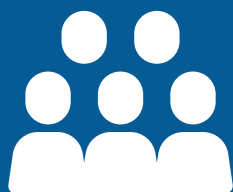
Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nous vous remercions pour votre travail et votre confiance.

►	LA VILLE DE GLAND EN 2024	4
►	CONSEIL COMMUNAL	6
	LÉGISLATURE 2021 - 2026	8
	RÉPARTITION DES SIÈGES	8
	BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL	9
	COMMISSIONS	10
	MUTATIONS	12
	SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	12
	RÉSUMÉ DES DÉCISIONS	13
►	MUNICIPALITÉ	20
	LÉGISLATURE 2021 - 2026	22
	ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ	25
	LA VISITE PRÉFECTORALE	29
	RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES	29
	AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER	29
►	SECRÉTARIAT MUNICIPAL	30
	OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES	33
	OFFICE DE LA COMMUNICATION	36
	OFFICE INFORMATIQUE	38
	OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	39
	ARCHIVES COMMUNALES	42
►	SERVICE DE LA POPULATION	44
	OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS	46
	SECRÉTARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION	47
	SÉCURITÉ PUBLIQUE	52
►	SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS	54
	FINANCES	56
	ÉCONOMIE	59
	DOMAINES	61
	SPORTS	61
►	SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME	62
	BÂTIMENTS COMMUNAUX	64
	CONSOMMATION D'ÉNERGIE	68
	URBANISME	71
	POLICE DES CONSTRUCTIONS	71
►	SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT	76
	LES GRANDS PROJETS	78
	INFRASTRUCTURES COMMUNALES	80
	ENVIRONNEMENT	84

▶ SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	88
OFFICE DE L'ENFANCE _____	90
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES _____	93
OFFICE DE LA JEUNESSE _____	96
MANIFESTATIONS _____	99
▶ SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES	102
LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS _____	104
LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION _____	106
LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS _____	107
LIEUX CULTURELS _____	108
AFFAIRES SOCIALES _____	112
LOGEMENT _____	113
SANTÉ _____	114
SENIORS _____	114
CULTES _____	114
▶ RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LES COMMISSIONS	116
▶ CONCLUSIONS	121
▶ ANNEXES	122

LA VILLE DE GLAND EN 2024

14'184
HABITANTS



117

NATIONALITÉS



124

NATURALISATIONS



CHF 585'382.-

ENGAGÉS POUR LE PROGRAMME DE SUBVENTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

20

PRÉAVIS SUR LESQUELS
LE CONSEIL COMMUNAL
S'EST PRONONCÉ

1

REFUSÉ

19

ACCEPTÉS

96

DEMANDES D'AUTORISATION
DE MANIFESTATION (POCAMA)

71

SOCIÉTÉS LOCALES



6'160

PLACES
DE TRAVAIL



1'313

ENTREPRISES
ET INDÉPENDANTS



42

ACTIVITÉS SPORTIVES
DANS LE PROGRAMME
BOUGE!

BOUGE !

CHF 17'757.-

RÉPARTIS ENTRE
5 ENTREPRENEURS LOCAUX
BÉNÉFICIAIRES DE L'INCUBATEUR
NOUVELLE ECONOMIE

INCUBATEUR 2024
NOUVELLE ECONOMIE

214 L

D'EAU
CONSOMMÉE
PAR JOUR ET
PAR HABITANT



1'999

HABITANTS
GLANDOIS
ONT UN COMPTE
SUR LE GUICHET VIRTUEL



2/3

DE DÉCHETS
RECYCLÉS



72 MILLIONS

BUDGET
TOTAL DE LA
COMMUNE



172

BÉNÉFICIAIRES
DE L'AIDE
INDIVIDUELLE
AU LOGEMENT

17'624

LIVRES ÉCHANGÉS SUR
LE RÉSEAU NAVIBOUQ' LA CÔTE



10'472

SPECTATEURS
AU THÉÂTRE
DE GRAND-CHAMP

46

PERMIS DE
CONSTRUIRE



102

RENDEZ-VOUS
POUR L'ÉTÉ EN VILLE



158

ARBRES ET 183
ARBUSTES PLANTÉS



8

SÉANCES
DU CONSEIL COMMUNAL



-45%

DE CO₂ ÉMIS POUR L'ÉNERGIE PAR LES
BÂTIMENTS COMMUNAUX DEPUIS 2019



17

HECTARES
DE FORÊT



1'712

ÉLÈVES EN PRIMAIRE
ET SECONDAIRE



450

PLACES D'ACCUEIL PARASCOLAIRE
COMMUNAL SUR LA PAUSE DU MIDI

Conseil communautaire





Conseil communal de Gland

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : 079 422 76 35
E-mail : secretairecc@gland.ch

Fonctions

- Le Conseil communal est l'organe délibérant de la Ville de Gland. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité
- Il délibère notamment sur la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extrabudgétaires et sur l'Arrêté d'imposition
- Le Conseil communal est composé de 75 membres, élus pour 5 ans par les membres du rôle électoral communal ; les séances sont publiques
- Le Conseil communal élit chaque année un président en son sein

Points forts en 2024

Le Conseil communal :

- a siégé à 8 reprises
- outre le rapport de gestion et des comptes 2023, s'est prononcé sur 20 préavis municipaux, dont un amendé, qui a été refusé et 19 ont été acceptés tels que présentés
- a enregistré :
 - 3 motions, dont l'une a été retirée et une autre n'a pas été prise en considération, étant précisé que la décision sur la prise en considération ou non de la troisième motion aura lieu en 2025
 - 4 postulats, dont 2 n'ont pas été pris en considération
 - 5 interpellations
- trois membres ont démissionné et un membre a été élu à la Municipalité. Leurs sièges ont été repourvus.

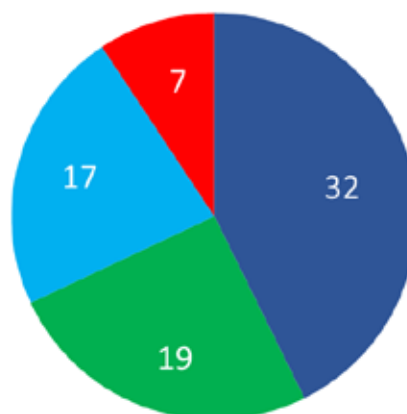
CONSEIL COMMUNAL

LÉGISLATURE 2021- 2026

RÉPARTITION DES SIÈGES

Résultat des élections du 7 mars 2021, les 75 sièges se répartissent comme suit :

- GDG Gens de Gland
- Plateforme PS-Les Vert-e-s
- PLR Les Libéraux-Radicaux de Gland
- UDC Ville de Gland



Entre le 12 octobre 2023 et le 7 novembre 2024, quatre Conseillers (ex-GDG Gens de Gland et ex-PS-Les Vert-e-s) ont décidé de siéger hors parti.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2024

BUREAU

PRÉSIDENT

Sébastien Bertherin (GDG)

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

Ahimara Buffat (UDC)

2^E VICE-PRÉSIDENT

Samuel Freuler (GDG)

SCRUTATEURS

Roger Hemberger (PLR)

Anita Waeber (PS-Les Vert-e-s)

SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

Jean-Luc Nicolet (GDG)

Jean-Marc Guibert (UDC)

SECRÉTAIRE

Karine Teixeira Ferreira

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

Rosanna Vaccaro

HUISSIER

Daniel Bussy

HUISSIER SUPPLÉANT

Arthur Bigler

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2024

BUREAU

PRÉSIDENTE

Ahimara Buffat (UDC)

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Samuel Freuler (GDG)

2^E VICE-PRÉSIDENT

Nicolas Pellet (PLR)

SCRUTATEURS

Stéphanie Larrivé (PS-Les Vert-e-s)

Jean-Luc Nicolet (GDG)

SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

Roger Hemberger (PLR)

Jean-Marc Guibert (UDC)

SECRÉTAIRE

Karine Teixeira Ferreira

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

Rosanna Vaccaro (*jusqu'au 30 septembre 2024*)

Anne-Marie Hemberger (*dès le 3 octobre 2024*)

HUISSIER

Daniel Bussy

HUISSIER SUPPLÉANT

Arthur Bigler

COMMISSIONS

COMMISSION
DES FINANCES

MEMBRES

Jérôme Frachebourg (GDG)
 Pierre-Alain Bringolf (GDG)
 Evan Lock (GDG)
 Samuel Freuler (Président *[jusqu'au 30.09.2024]*, GDG)
 Angelita Galvez (PS-Les Vert-e-s)
 Iulica Gorgoni (PS-Les Vert-e-s)
 Rasul Mawjee (PLR)
 Nicolas Pellet (Président *[dès le 01.10.2024]*, PLR)
 Ahimara Buffat (*[jusqu'au 25.01.2024]*, UDC)
 Isabelle Wegmann (*[dès le 08.02.2024]*, UDC)

COMMISSION
DE GESTION

MEMBRES

Pierre Joye (GDG)
 Philippe Moret (GDG)
 Yvan Gremion (PS-Les Vert-e-s)
 Stéphanie Larrivé (PS-Les Vert-e-s)
 Léonie Wahlen (Présidente, PLR)
 Timothée Haesslein (PLR)
 Bernard Kaeslin (UDC)

COMMISSION
D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

MEMBRES

Jean-Luc Nicolet (GDG)
 Nathalie Lamarque (GDG)
 Stéphanie Larrivé (PS-Les Vert-e-s)
 José Caiano (*[jusqu'au 18.04.2024]*, PS-Les Vert-e-s)
 Anita Waeber (*[dès le 02.05.2024]*, PS-Les Vert-e-s)
 Jean-Marc Jaquier (PLR)
 Roger Hemberger (PLR)
 Alain Pernet (UDC)

COMMISSION
DE RECOURS EN
MATIÈRE D'IMPÔTS
ET TAXES
COMMUNALES

MEMBRES

Jean-Philippe Genoud (GDG)
 Catherine Sicuranza (GDG)
 Véronique Villaine (PS-Les Vert-e-s)
 Martin Ahlström (PLR)
 Jean-Marc Guibert (UDC)

COMMISSION
CHARGÉE
D'EXAMINER LES
PÉTITIONS QUI
SONT ADRESSÉES
AU CONSEIL
COMMUNAL

MEMBRES

Théophile Mounier (GDG)
 Bernard Blaser (GDG)
 Caroline Félix (PS-Les Vert-e-s)
 Martin Ahlström (PLR)
 Jean-Marc Guibert (UDC)

COMMISSION
DES AFFAIRES
RÉGIONALES ET
INTERCOMMUNALES

MEMBRES

David Mayer (GDG)
 Nathalie Lamarque (GDG)
 Jean-Paul Duarte (*[jusqu'au 22.01.2024]*, PS-Les Vert-e-s)
 Véronique Villaine (*[jusqu'au 31.01.2024]*, PS-Les Vert-e-s)
 Albulenë Ukshini Sefa (*[dès le 08.02.2024]*, PS-Les Vert-e-s)
 Rupert Schildböck (*[dès le 08.02.2024]*, PS-Les Vert-e-s)
 Michel Girardet (PLR)
 Adrian Hochreutener (PLR)
 Isabelle Wegmann (*[jusqu'au 08.02.2024]*, UDC)
 Ahimara Buffat (*[du 02.05.2024 au 30.06.2024]*, UDC)
 Alain Pernet (*[dès le 29.08.2024]*, UDC)

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE L'ORGANISATION
RÉGIONALE DE
PROTECTION CIVILE
DU DISTRICT DE
NYON (ORPC)**

MEMBRES

Ahimara Buffat ([jusqu'au 30.06.2024], UDC)
Samuel Freuler ([dès le 01.07.2024], GDG)

SUPPLÉANTS

Samuel Freuler ([jusqu'au 30.06.2024], GDG)
Nicolas Pellet ([dès le 01.07.2024], PLR)

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE L'ASSOCIATION
POUR L'ÉPURATION
DES EAUX USÉES DE
LA CÔTE (APEC)**

DÉLÉGUÉS

Dario Sicuranza (GDG)
Stéphane Rosset (GDG)
Samuel Freuler (GDG)
Daniel Richard (GDG)
Laurent Dorand (hors CC, GDG)
Angelita Galvez (PS-Les Vert-e-s)
Stella Motta Larrivé ([jusqu'au 30.10.2024], PS-Les Vert-e-s)
Véronique Villaine ([dès le 12.12.2024], PS-Les Vert-e-s)
Stéphanie Larrivé (PS-Les Vert-e-s)
Didier Feller ([jusqu'au 29.08.2024], PLR)
Rasul Mawjee ([dès le 03.10.2024], PLR)
Nicolas Lévy (hors CC, [jusqu'au 01.11.2024], PLR)
Roger Hemberger ([dès le 07.11.2024], PLR)
Nicolas Pellet (PLR)
Philippe Blanchut (hors CC, UDC)
Jean-Marc Guibert (UDC)

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE RÉGION DE NYON**

MEMBRES

Evan Lock (GDG)
Steve Binggeli (GDG)
Véronique Villaine (PS-Les Vert-e-s)
Rupert Schildböck (PS-Les Vert-e-s)
Nicolas Pellet (PLR)
Michel Girardet (PLR)
Pascal Riesen (UDC)

SUPPLÉANTS

Katia Annen (GDG)
Pierre-Alain Bringolf (GDG)
Jean-Paul Duarte ([jusqu'au 22.01.2024],
PS-Les Vert-e-s)
Christophe Lovis ([dès le 08.02.2024],
PS-Les Vert-e-s)
José Caiano ([jusqu'au 18.04.2024], PS-Les Vert-e-s)
Marc Morel ([dès le 02.05.2024], PS-Les Vert-e-s)
Didier Feller ([jusqu'au 29.08.2024], PLR)
Pablo Gomez ([dès le 03.10.2024], PLR)
Adrian Hochreutener (PLR)
Simo Mers (UDC)

**CONSEIL
INTERCOMMUNAL
DE L'ASSOCIATION
INTERCOMMUNALE
D'ACCUEIL DE JOUR
DES ENFANTS
– RÉSEAU D'ACCUEIL
DES TOBLERONES
(RAT)**

MEMBRES

Carine Koller (GDG)
Yann de Siebenthal (GDG)
Albulenë Ukshini Sefa (PS-Les Vert-e-s)
Rasul Mawjee (PLR)
Patricia Storti (PLR)
Pascal Riesen (UDC)

SUPPLÉANTS

Magali De Preux Boscardin (GDG)
Catherine Sicuranza (GDG)
Yves Froidevaux ([jusqu'au 22.04.2024],
PS-Les Vert-e-s)
Véronique Villaine ([dès le 02.05.2024],
PS-Les Vert-e-s)
Isabelle Kunze (PLR)
Sabine Million-Courvoisier (PLR)
Simo Mers (UDC)

**CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT
PRIMAIRE ET
SECONDAIRE**

DÉLÉGUÉS

Sébastien Bertherin (GDG)
Ioulia Esreb (PS-Les Vert-e-s)
Sabine Million-Courvoisier (PLR)
Simo Mers (UDC)

MUTATIONS

Durant l'année, les mutations suivantes sont intervenues :

- Jean-Paul Duarte (GDG), démissionnaire au 22 janvier 2024, siège attribué à Christophe Lovis (GDG), assermenté le 08 février 2024 ;
- Yves Froidevaux (PS-Les Vert-e-s), élu à la Municipalité lors du second tour de l'élection complémentaire du 24 mars 2024 et assermenté le 22 avril 2024, siège attribué à Abdoul Esreb (PS-Les Vert-e-s), assermenté le 2 mai 2024 ;
- Moritz de Hadeln (PS-Les Vert-e-s), démissionnaire au 2 mai 2024, siège attribué à Adrien Frantz (PS-Les Vert-e-s), assermentée le 20 juin 2024 ;
- Didier Feller (PLR), démissionnaire au 29 août 2024, siège attribué à Nicolas Lévy (PLR), assermenté le 07 novembre 2024.

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à quatre reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2024 et à quatre reprises du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024. Les séances se sont déroulées à la salle communale.

Toutes les séances ont été filmées et diffusées en streaming sur le site Internet de la Ville de Gland, sur Nyon Région Télévision (NRTV) ainsi que sur les réseaux sociaux.

Outre le rapport de gestion et des comptes 2023, le Conseil communal :

- s'est prononcé sur 20 préavis municipaux ;
- a enregistré :
 - 3 motions, l'une ayant été retirée, 1 autre n'ayant pas été prise en considération, et la dernière ayant été renvoyée à une commission chargée de préavis sur sa prise en considération, étant précisé que le vote sur cette dernière aura lieu en 2025 ;
 - 4 postulats, dont 2 n'ont pas été pris en considération ;
 - 5 interpellations.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

8

FÉVRIER
2024

Préavis municipal n°53/2023 relatif à l'octroi d'un prêt à la Fondation des centres de vie infantine La Ruche pour le réaménagement de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « La Paix » dans de nouveaux locaux

Le Conseil communal décide d'accepter le Préavis municipal n° 53 tel que présenté, soit :

- I. d'autoriser la Municipalité à octroyer à la Fondation des centres de vie infantine La Ruche un prêt de CHF 550'000.- aux conditions du marché lors de la conclusion du prêt aux échéances suivantes :
 - 1^{ère} tranche de CHF 200'000.- remboursable à 1 an ;
 - 2^e tranche de CHF 100'000.- remboursable à 2 ans ;
 - 3^e tranche de CHF 100'000.- remboursable à 3 ans ;
 - 4^e tranche de CHF 150'000.- remboursable à 4 ans ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 550'000.-.

14

MARS
2024

Préavis municipal n°54/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la Maison de la jeunesse à la Rue du Collège 4 (parcelle n° 1591 de Gland en développement)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n° 54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la Maison de la jeunesse à la Rue du Collège 4 (parcelle n° 1591 de Gland en développement) ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 1'251'500.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'251'500.- ;
- IV. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent, estimées à CHF 151'730.-, soient mises au budget de fonctionnement.

Préavis municipal n°55/2024 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre d'un Budget participatif comprenant l'achat d'une plateforme participative digitale

Le Conseil communal décide d'accepter de Préavis municipal n° 55 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre d'un Budget participatif comprenant l'achat d'une plateforme participative digitale, soit :

- I. d'accorder le crédit de CHF 154'500.- et d'autoriser la Municipalité à acquérir ce matériel.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Steve Binggeli intitulé « Changement climatique et politique de gestion de l'eau »

Le Conseil communal décide d'accepter la réponse municipale à ce postulat.

6

MAI
2024

Préavis municipal n°51/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement de la halle des véhicules et l'amélioration des locaux de la caserne des pompiers à Montoly

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 2'104'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'104'000.- ;
- III. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de l'installation de panneaux photovoltaïques par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif jusqu'à concurrence de CHF 150'500.- dans le fonds de réserve « développement durable » (compte 9281.05) via la rubrique 823 du compte de fonctionnement ;
- IV. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent, estimées à CHF 10'550.-, soient mises au budget de fonctionnement.

Préavis municipal n°56/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de réaménagement :

- du pavillon Mont-Blanc 29 ;
- du 1er étage de Borgeaud 12 ;
- et de locaux de Montoly 1 ;

consécutifs à une réorganisation de certains services de l'Administration communale

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 527'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 527'000.- ;
- III. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent, estimées à CHF 9'600., soient mises au budget de fonctionnement.

Préavis municipal n°57/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°57 relatif à une demande de crédit d'investissement d'un montant de CHF 116'710.- TTC pour l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal, sous réserve de la participation financière des partenaires ;
- II. d'autoriser la Municipalité à réaliser le projet d'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal.

Préavis municipal n°58/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le développement d'une politique de l'habitat et la mise à jour de l'« Objectif logement »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 145'935.- et d'autoriser la Municipalité à commander cette étude.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pascal Riesen, en collaboration avec Mme Anik Freuler, M. Samuel Freuler et consorts, intitulé « Pour un parc d'ébattement pour chiens à Gland »

Le Conseil communal décide d'accepter la réponse municipale à ce postulat.

Préavis municipal n°61/2024 : Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2023

Le Conseil communal décide :

- I. d'approuver la gestion de l'exercice 2023 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
- II. d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés.

Préavis municipal n°59/2024 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 1'282'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces achats ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'282'000.-.

Postulat de M. Yvan Gremion intitulé « Proposition pour l'encouragement des Data Centers écologiques dans notre Ville »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Ahimara Buffat intitulé « Pour une amélioration de la sécurité en ville de Gland »

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Michel Girardet intitulée « Baisse de la qualité des services de la SEIC : faut-il s'en inquiéter ? »

M. Michel Girardet est approximativement satisfait de la réponse apportée par la Municipalité.

Interpellation de Mme Albulenë Ukshini Sefa intitulée « Diète postale à marche forcée – Stop ! »

Mme Albulenë Ukshini Sefa est satisfaite de la réponse apportée par la Municipalité.

Préavis municipal n°62/2024 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2024

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2024 représentant au total une augmentation de charges de CHF 223'600.- ;
- II. la situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

	CHF
Excédent de charges prévu au budget 2024	2'118'750.-
Charges supplémentaires selon Préavis n°62	223'600.-
Revenus supplémentaires selon Préavis n°62	- 20'025.-
Adaptation de l'attribution au fonds de réserve	- 54'975.-
Mandat Pro Senectute Lisières (préavis n°37 de 2023)	56'700.-
Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	2'324'050.-

Préavis municipal n°63/2024 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du réseau d'éclairage public

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 2'765'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'765'000.- ;
- III. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts des luminaires LED et le module de contrôle intelligent par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 336'450.- dans le fonds de réserve « Efficacités énergétiques » (compte 2900.06) via le compte 76101.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 76101 « Protection de l'air et du climat - Efficacités énergétiques ».

Préavis municipal n°64/2024 relatif à la révision du Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires

Le Conseil communal décide :

- I. d'approuver le Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires et ses annexes ;
- II. de fixer l'entrée en vigueur de ce Règlement dès son approbation par l'État.

Interpellation de Mme Stella Motta Larrivé, MM. José Caiano, Arnaud Durand, Dominique Pernet et Bernard Kaeslin intitulée « Mesures de soutien aux commerces du Vieux-Bourg durant les travaux »

M. José Caiano remercie la Municipalité pour sa réponse. Il est toutefois un peu étonné des sourires qu'il a pu voir ce soir lors de la lecture de cette interpellation. Cette dernière n'avait pas le but de faire sourire, surtout quand il y a des commerces qui ferment dans la Ville. Aujourd'hui la Municipalité a déjà fait énormément de choses, les interpellants le reconnaissent, mais ce n'était pas le but de cette interpellation. Il y a des choses aujourd'hui sur le terrain qui ne sont pas du tout exactement comme sur une belle photo ou un projecteur. Lorsque l'on se balade ou par exemple quand lui-même se rend chez le physio, l'on constate qu'il n'y a plus de route, qu'il faut faire 3 km de plus ou qu'il faut laisser la voiture à l'abandon parce qu'il n'y a pas de stationnements. Cela fait effectivement partie des travaux, mais ce sont les commerçants du Vieux-Bourg qui souffrent en ce moment. Et c'est vrai qu'on peut rigoler, on peut plaisanter, on peut tout faire, mais il pense que l'on peut aussi prendre une minute pour se demander ce qui pourrait être fait en plus. Lui et ses collègues hors parti ne veulent pas de la visibilité, ils souhaitent simplement être présents pour la population glandoise, et cela signifie aussi savoir écouter les commerçants. Et il pense qu'entre ce qui est rapporté et ce qui est amené, il y a 2 choses différentes : sur le terrain et sur le papier.

Préavis municipal n°65/2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que proposé par la Municipalité ;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Préavis municipal n°66/2024 relatif à la modification de l'art. 21 des statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) (plafond d'endettement)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la modification de l'article 21 des statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) fixant le plafond d'endettement à 100 millions de francs.

Motion de M. Nicolas Pellet, au nom de la COFIN, intitulée « Pour la création d'un règlement concernant le pourcentage (ou centime) culturel au sein de la commune de Gland »

La proposition de renvoi étant soutenue par plus d'un cinquième des conseillers présents, une Commission technique chargée de préavis sur la prise en considération de la motion de M. Nicolas Pellet, au nom de de la COFIN, sera nommée.

Postulat de MM. Steve Binggeli, Sébastien Bertherin et Jérôme Frachebourg intitulé « Pour une Administration communale attractive et égalitaire : des mesures concrètes pour soutenir les parents d'enfants en âge préscolaire »

La proposition de renvoi étant soutenue par plus d'un cinquième des conseillers présents, une Commission technique chargée de préavis sur la prise en considération du postulat de MM. Steve Binggeli, Sébastien Bertherin et Jérôme Frachebourg, sera nommée.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. José Caiano, Mme Albulenë Ukshini Sefa et Angelita Galvez, pour le PS Gland, intitulé « Pour la création d'un Jardin du Souvenir pour nos animaux de compagnie »

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité à ce postulat.

Préavis municipal n°67/2024 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'intégration d'aménagements en faveur de la nature dans le secteur du Vieux-Bourg, du réaménagement des parcelles du Temple et du bâtiment administratif

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le préavis municipal n°67 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'intégration d'aménagements en faveur de la nature dans le secteur du Vieux-Bourg, du réaménagement des parcelles du Temple et du bâtiment administratif ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 4'003'400.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 4'003'400.- ;
- IV. d'autoriser que les charges de fonctionnement de CHF 39'000.- qui en découlent soient mises au budget de fonctionnement dès le 1^{er} janvier 2026 ;
- V. d'autoriser la Municipalité à amortir les coûts de l'arborisation et de la végétalisation par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif desdits éléments jusqu'à concurrence de CHF 180'400.- dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 2900.07), via le compte 76102.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 76102 « Protection de l'air et du climat – Développement durable » ;

Et prend acte :

- I. du fait que les montants investis dans les travaux de génie civil ainsi que les honoraires et direction des travaux seront amortis linéairement sur une durée de 40 ans, tandis que les autres postes de dépenses seront amortis sur une durée de 10 ans, pour un montant annuel total de CHF 176'450.-.

Préavis municipal n°68/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le dispositif pilote d'un Revenu de Transition Écologique (RTE) pour le renforcement de l'économie locale

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°68 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le dispositif pilote d'un Revenu de Transition Écologique (RTE) pour le renforcement de l'économie locale ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 240'000.- et d'autoriser la Municipalité à lancer le dispositif pilote d'un Revenu de Transition Écologique (RTE) visant le renforcement de l'économie locale ;
- III. d'octroyer à la Municipalité la compétence de rédiger une directive municipale qui définisse les modalités relatives à l'attribution et au fonctionnement d'un RTE à Gland ;
- IV. d'autoriser la Municipalité à amortir le montant investi par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 2900.07) via le compte 76102.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 76102 « Protection de l'air et du climat – Développement durable » ;

Et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 240'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin du dispositif RTE.

Préavis municipal n°69/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'une campagne de communication image

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter l'amendement présenté par la Municipalité représentant une diminution du montant du crédit d'investissement demandé de CHF 145'000.- ;
- II. de refuser le Préavis municipal n°69 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'une campagne de communication image ainsi amendé ;
- III. de ne pas accorder à la Municipalité le crédit d'investissement de CHF ~~395'000.-~~ 250'000.- ;
- IV. de ne pas autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~395'000.-~~ 250'000.-.

Préavis municipal n°70/2024 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de démolition et construction d'un bâtiment d'habitation et d'activités à la Grand'Rue 9 (parcelle n°1621)

Le Conseil communal décide :

- I. de refuser l'amendement proposé par la COFIN, à savoir de baisser le taux d'engagement du/de la Chef/fe de projet de 80 % à 40 %, pendant 3 ans au maximum ;
- II. d'accepter le Préavis municipal n° 70 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de démolition et construction d'un bâtiment d'habitation et d'activités à la Grand'Rue 9 (parcelle 1621) tel que présenté ;
- III. d'accorder le crédit de CHF 535'250.- et d'autoriser la Municipalité à mener les études ainsi que d'engager un/e Chef/fe de projet à 80 % pendant 3 ans au maximum ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du coût net des études de CHF 169'800.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin des études ;
- II. de l'amortissement du montant net du salaire et des charges sociales de CHF 120'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant le versement du salaire de la 1^{ère} année ;
- III. de l'amortissement du montant net du salaire et des charges sociales de CHF 121'800.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant le versement du salaire de la 2^e année ;
- IV. de l'amortissement du montant net du salaire et des charges sociales de CHF 123'650.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant le versement du salaire de la 3^e année.

Préavis municipal n°71/2024 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études relatives au secteur industriel et d'activités « Gland Ouest » (potentiel site stratégique de développement d'activités - SSDA)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°71 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études relatives au secteur industriel et d'activités « Gland Ouest » (potentiel site stratégique de développement d'activités - SSDA) ;
 - II. d'accorder le crédit de CHF 142'000.- et d'autoriser la Municipalité à mener les études ;
- et prend acte :

12

DÉCEMBRE
2024

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 142'000.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin des études.

Motion de M. José Caiano et consorts intitulée « Il est urgent de se doter d'un nouveau Règlement communal de police ! »

Les motionnaires ont décidé de retirer leur motion.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Véronique Villaine intitulé « Pour une meilleure synergie entre entreprises et école pour les stages obligatoires au collège »

Le Conseil communal décide d'accepter la réponse de la Municipalité à ce postulat.

Interpellation de Mme Stella Motta Larrivé, Arnaud Durand, Dominique Pernet et José Caiano intitulée « Inclusion à la Patinoire mobile de Gland »

Les interpellants sont satisfaits de la réponse apportée par la Municipalité.

Interpellation de M. Arnaud Durand intitulée « Ouverture élargie des horaires de la piscine du Collège des Perrerets »

M. Arnaud Durand est satisfait de la réponse apportée par la Municipalité.

Préavis municipal n°73/2024 relatif au budget de l'exercice 2025

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2025 de la Ville de Gland présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 3'224'050.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 3'111'050.-.

Préavis municipal n°72/2024 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la construction d'une buvette / salle polyvalente au Chemin du Stand (parcelles n° 1738 et 1739)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le Préavis municipal n°72 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la construction d'une buvette/salle polyvalente au Chemin du Stand (parcelles n° 1738 et 1739) ;
- II. d'accorder le crédit de CHF 1'402'000.- et d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux ;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'402'000.- ;
- IV. d'autoriser que les charges de fonctionnement qui en découlent soient mises au budget dès le 1^{er} janvier 2027 ;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 35'700.- sur une période de 10 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant l'acquisition de l'équipement d'exploitation ;
- II. de l'amortissement du montant net de CHF 1'366'300.- sur une période de 30 ans, dès le 1^{er} janvier de l'année suivant la fin de la construction.

Motion de M. José Caiano et consorts intitulée « Il est urgent de se doter d'un nouveau Règlement communal de police ! »

Le Conseil communal décide de refuser de prendre en considération cette motion.

Postulat de M. José Caiano et consorts intitulé « Il est temps et urgent de s'interroger sur les installations de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal de Gland ! »

Le Conseil communal décide de refuser de prendre en considération ce postulat.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de MM. Steve Binggeli, Sébastien Bertherin et Jérôme Frachebourg intitulé « Pour une Administration communale attractive et égalitaire : des mesures concrètes pour soutenir les parents d'enfants en âge préscolaire »

Le Conseil communal décide de refuser de prendre en considération ce postulat.

Municipalité





Fonctions

- Les séances de Municipalité
- La gestion d'un dicastère
- Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales
- Les rapports avec les services cantonaux concernés

Points forts en 2024

- Accueil de M. Yves Froidevaux, Municipal en charge des bâtiments et de l'urbanisme
- Déménagement et réaménagement de 4 services de l'Administration
- Livre Gland. Histoires citoyennes
- Implémentation de la participation citoyenne au moyen de la plateforme DECIDIM
- Guichet virtuel

Municipalité

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 10
E-mail : secretariat.municipal@gland.ch

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2021 - 2026

Christelle Giraud-Nydegger

Municipale
GDG

Gilles Davoine

Municipal
Vice-Syndic
(dès le 01.07.2024)
GDG

Yves Froidevaux

Municipal
Plateforme PS-Les Vert-e-s

Philippe Bovey

Secrétaire municipal



Isabelle Monney

Municipale
GDG

Jeannette Weber

Municipale
Vice-Syndique
(jusqu'au 30.06.2024)
PLR

Christine Girod

Syndique
PLR

Gérald Cretegy

Municipal
GDG

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
RESSOURCES
HUMAINES
RELATIONS
EXTÉRIEURES**

RESPONSABLE
Christine Girod

REMPLAÇANT
Gilles Davoine

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Administration générale
Ressources humaines
Informatique
Communications (site Internet, Gland Cité, etc.)
Transition énergétique (Cité de l'énergie, développement durable)
Affaires juridiques
Archives communales
Stratégie de développement :
gestion du portefeuille des grands projets transversaux, Smart City
Relations publiques
Région de Nyon
Nouveaux habitants
Fête nationale
ThermorésÔ

**SÉCURITÉ
PUBLIQUE
POPULATION
TRANSPORTS
PUBLICS**

RESPONSABLE
Gérald Cretegnny

REMPLAÇANTE
Christine Girod

SERVICE DE LA POPULATION

Contrôle des habitants
Naturalisations
Politique d'intégration (Fête multiculturelle)
Accueil des migrants
Inhumations
Sécurité publique
Service de défense contre l'incendie (SDIS Gland-Serine)
Protection civile (ORPC)
Transports urbains, régionaux
Tourisme
Marché
Manifestations
Location des salles
Sociétés locales

**CULTURE
LOGEMENT
AFFAIRES
SOCIALES**

RESPONSABLE
Isabelle Monney

REMPLAÇANT
Gérald Cretegnny

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Politique et affaires culturelles, Théâtre de Grand-Champ
Logements d'utilité publique, aide individuelle au logement
Affaires sociales (ARAS)
Politique des aînés (AVASAD, Fondation La Côte, CMS)
Politique et affaires de la santé
Relations avec les communautés religieuses
Bibliothèque

**ACCUEIL
ENFANCE
JEUNESSE
ÉCOLES**

RESPONSABLE
Jeannette Weber

REMPLAÇANTE
Isabelle Monney

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Structure d'accueil de l'enfance, Pause déj',
Centre de rencontres et de loisirs (CRL), réseau jeunesse, Travailleurs sociaux
de proximité (TSP), Parlement des jeunes (PJG),
Enseignement primaire et secondaire, Conseil d'établissement,
Commission prévention et sécurité,
Activités parascolaires (Centre aéré, passeport vacances, Fête du Chêne,
Association des parents d'élèves (APE))
Clinique dentaire
PPLS
Relax'Resto
Conseillère école-famille
Gland ça marche !
Pédibus

**FINANCES
ÉCONOMIE
DOMAINES
SPORTS**
RESPONSABLE
Gilles Davoine
REMPLAÇANTE
Jeannette Weber
SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS
 Budget, comptes, impôts
 Économie
 Domaines
 Sports
 SEIC

**INFRASTRUCTURES
ET ENVIRONNEMENT**
RESPONSABLE
**Christelle
Giraud-Nydegger**
REMPLAÇANT
Yves Froidevaux
(dès le 22 avril 2024)
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT
 Eaux usées (APEC)
 Eaux claires
 Eau sous pression (SAPAN)
 Voirie, Espaces verts, cimetière
 Routes, ponts, giratoires, éclairage public
 Mobilité douce
 Gestion des déchets, déchèterie (SADEC)
 Rives du lac et cours d'eau
 Bureau technique
 Exploitation forestière
 Littering
 Places de jeux

**BÂTIMENTS
ET URBANISME**
RESPONSABLE
Yves Froidevaux
*(dès le 22 avril 2024)**
REMPLAÇANTE
**Christelle
Giraud-Nydegger**
SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME
 Bâtiments communaux
 Service de conciergerie
 Police des constructions
 Aménagement du territoire
 Urbanisme
 Salubrité

*Dès le 1^{er} octobre 2023 au 22 avril 2024, reprise des dossiers:
 - police des constructions et urbanisme: Christelle Giraud-Nydegger;
 - bâtiments: Jeannette Weber.

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

LES ACTIVITÉS COLLÉGIALES

Les activités collégiales des membres de la Municipalité ont consisté en 2024 à :

- la tenue de 41 séances ordinaires de la Municipalité, qui se tiennent le lundi et qui débutent à 14h ;
- la tenue de pré- et post-séances municipales, qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des associations ou de traiter de sujets spécifiques ;
- la tenue de 11 séances spéciales, parmi lesquelles 7 avec des Chefs de service, consacrées au traitement de sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, la présentation de différents projets, etc.

LA GESTION D'UN DICASTÈRE

Les Municipaux consacrent une part importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère, ceci en collaboration avec les Chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales, ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et le cas échéant, au Conseil communal ;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, de la population, ou tout autre partenaire externe concerné ou mandaté pour les affaires publiques ;
- de conduire la réalisation de projets ;
- de soutenir la mise en œuvre des décisions municipales et cantonales.

LA SYNDIQUE

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, la Syndique :

- préside les séances de la Municipalité ;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux ;
- a le droit de surveillance et de contrôle sur toutes les branches de l'Administration ;
- engage la Ville de Gland par sa signature, conjointement avec celle du Secrétaire municipal ;
- représente la Ville de Gland lors de manifestations d'intérêt général.

Elle exerce par ailleurs le rôle de porte-parole de la Municipalité.

LES REPRÉSENTATIONS AU SEIN DES DIVERSES ORGANISATIONS

Les relations extérieures de la Commune sont très importantes car de nombreuses tâches d'intérêt public doivent, pour plus d'efficacité, être abordées avec plusieurs communes, pour concrétiser des projets ou mettre des services à disposition de ses habitants.

En effet, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de plus de 14'000 habitants est important. Il est impératif que la Ville de Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la Commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités, associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces représentations municipales sont listées ci-dessous.

En plus de celles-ci, les membres de l'Exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la Préfecture ou par les services de l'État.

MME CHRISTINE GIROD

- membre du Comité de direction de Région de Nyon ;
- membre du Conseil d'administration de la Société foncière de la région yonnaise (SOFREN SA) ;
- membre de l'Assemblée des Syndics du District de Nyon ;
- membre du Groupe des Syndics du District de Nyon, secteur « Lac-Vignoble » ;
- présidente du Comité Communyon (Nyon Région Télévision NRTV) ;
- membre du Comité Gland ça marche ! ;
- membre de la Commission du développement durable (Com ODD) ;
- déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN) ;
- déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) ;
- représentante de la Municipalité au Groupe des villes de l'Union des communes vaudoises (UCV) ;
- membre du Conseil d'administration de ThermorésÔ SA ;
- Présidente du Conseil des Partenaires d'EnergéÔ ;
- représentante Région de Nyon à l'Assemblée du Groupement local de coopération transfrontalière du Grand Genève (GLCT).

M. GÉRALD CRETEGNY

- membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Table-ronnes (RAT) ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- membre du Comité de direction de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC) ;
- membre du Comité de direction de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- membre du Comité de direction de l'Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD) ;
- membre du Comité Gland ça marche ! ;
- membre du Comité d'organisation de la Fête multiculturelle ;
- membre du groupe « Littering » ;
- président de la Commission de naturalisation ;
- président de la Commission d'intégration ;
- président de la Commission de police ;
- suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ; dès le 21 septembre 2023.

MME ISABELLE MONNEY

- membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Table-ronnes (RAT) ;
- vice-Présidente du Comité de direction de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS) ;

- membre du Conseil d'administration de la Coopérative Cité-Derrière ;
- membre du Conseil d'administration de la Copropriété du Bochet Gland ;
- membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles glandoises ;
- vice-Présidente du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS) ;
- membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest vaudois (COV) ;
- représentante de la Municipalité à l'Association de soutien du Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique (GHOL) ;
- représentante de la Municipalité au Réseau Santé la Côte ;
- présidente du Conseil de la Fondation de la Côte (AVASAD) ;
- présidente du Comité d'organisation de l'Open air ;
- présidente de la Commission culturelle ;
- présidente de la Commission « Gland'Ecran » ;
- suppléante au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- suppléante au Conseil intercommunal de Région de Nyon.

MME JEANNETTE WEBER

- membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- membre du Comité de direction de l'Association intercommunale du Réseau d'accueil des Toblerones (RAT) ;
- membre du Comité de direction de la Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon ;
- membre du groupe « Littering » ;
- membre de la Commission de naturalisation ;
- membre du Comité du Centre de rencontres et de loisirs (CRL) ;
- représentante de la Municipalité au Comité de l'Association du Colibri ;
- représentante de la Municipalité au Conseil de Fondation des centres de vie enfantine La Ruche ;
- présidente du Conseil d'établissement ;
- représentante de la Municipalité au Conseil de l'École professionnelle et commerciale de Nyon (EPCN) ;
- présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne ;
- présidente du Comité Gland ça marche ! ;
- présidente du Réseau jeunesse ;
- suppléante au Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « Région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- suppléante à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine).

M. GILLES DAVOINE

- membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- membre du Comité de direction de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC) ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- membre du Conseil d'établissement ;
- membre de la Commission de gestion et des finances du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- membre du jury du Mérite sportif régional ;
- membre de la Commission des sports de Région de Nyon ;
- membre de la Commission économique de Région de Nyon ;
- membre du Conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC) ;
- représentant de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle SA.

MME CHRISTELLE GIRAUD-NYDEGGER

- membre du Conseil d'administration de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN) ;
- membre du Conseil d'administration de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) ;
- membre du Comité de direction de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- membre du Comité de direction de l'Entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille (Eaudici) ;
- membre du Comité de direction de l'Entente intercommunale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes ;
- membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- membre du Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- représentante de la Municipalité à l'Assemblée générale du Groupement forestier de la Serine (AGFORS) ;
- représentante de la Municipalité à l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des communes déléguées (AVCD) ;
- présidente du groupe « Littering » ;
- suppléante au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale relative à l'Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon (ORPC).

M. YVES FROIDEVAUX

- membre du Conseil d'administration de Télé-Dôle SA ;
- président de la Commission de salubrité ;
- représentant de la Municipalité à la Commission d'estimation fiscale du district ;
- suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de service de défense incendie et secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine).

LA VISITE PRÉFECTORALE

Le 10 janvier 2024, conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (LC), Mme Chantal Turin, Préfète, a procédé à la visite de l'Administration. Elle a notamment examiné les documents, registres et procès-verbaux, dont elle a souligné la bonne tenue. De manière plus générale, elle s'est plu à relever le très bon travail de gestion de l'Administration. À cette occasion, elle a reçu, en plus de la Municipalité, du Secrétaire municipal et de son assistante, le Président du Conseil communal et la Secrétaire, mais également la Cheffe de l'Office du contrôle des habitants et le Chef du Service des finances, de l'économie et des sports.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'Exécutif glandois et les municipalités des communes voisines. Ainsi, il est de coutume de rencontrer régulièrement les membres des exécutifs des communes voisines, que ce soit lors de rencontres annuelles ou lors de projets communs.

Quant aux municipalités des « Villes de La Côte », à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, elles se rencontrent également une fois par année. Les préfectures des districts de Nyon et Morges étaient également invitées. En 2024, cette rencontre a eu lieu à Gland le 5 septembre 2024.

La Municipalité rencontre pour le surplus ses homologues d'autres villes plus éloignées géographiquement, comme Châtel-Saint-Denis cette année.

Enfin, elle est conséquemment active dans les réseaux régionaux, cantonaux voire intercantonaux.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER (PRÉAVIS MUNICIPAL N°2/2021)

- Un recours interjeté le 18 mars 2022 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) contre une décision municipale dans le dossier de police des constructions CAMAC 180590 (En Meydez) était toujours pendant en 2024 ;
- le 9 juin 2023, un recours a été interjeté à la CDAP contre une décision municipale de lever une opposition dans le dossier de police des constructions CAMAC 192960 (Rue de la Paix 6). Le 6 août 2024, la CDAP a admis le recours et annulé la décision municipale du 5 mai 2023. La procédure est terminée ;
- le 15 novembre 2023, des opposants déboutés à un projet de modification d'une station de base de téléphonie mobile (dossier CAMAC 179425 - Rue de la Combe 12) ont fait recours auprès du Tribunal fédéral contre une décision de la CDAP du 12 octobre 2023 qui leur était défavorable. Le 14 avril 2024, le Tribunal fédéral a rejeté le recours. La procédure est terminée ;
- le 6 décembre 2023, un opposant a fait recours auprès de la CDAP contre une décision municipale en matière de police des constructions (dossier CAMAC 219293 - Ch. de la Dôle 4bis). Le 23 juillet 2024, la CDAP a admis le recours et annulé la décision de la Municipalité du 3 novembre 2023. La procédure est terminée ;
- le 16 janvier 2024, une opposante a interjeté un recours auprès de la CDAP contre une décision municipale en matière de police des constructions (dossier CAMAC 190638 – Allée du Communet 1). Le 4 juillet 2024, l'opposante a retiré son recours et le 17 juillet, la Municipalité a renoncé à l'allocation de dépens. La cause a donc été rayée du rôle selon la décision de la CDAP du 23 juillet 2024 ;
- le 7 juin 2024, un recours a été interjeté à la CDAP contre une décision municipale relatif à l'octroi de l'aide individuelle au logement (AIL). Le 12 août 2024, le recours a été rejeté. La procédure est terminée.

Secrétariat municipal





Secrétariat municipal

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 10
E-mail : secretariat.municipal@gland.ch

Fonctions

- État-major de la Municipalité
- Organe de direction et de pilotage de l'Administration
- Interface/platforme synergique ente la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et les autres entités
- Gestion des ressources humaines
- Gestion de la stratégie de communication
- Gestion de la stratégie informatique
- Gestion de la stratégie de développement durable
- Gestion des affaires juridiques
- Gestion des projets transversaux et Smart City
- Archives communales

Points forts en 2024

- Accompagnement du test des navettes « Cristal », en collaboration avec le Service de la population
- Participation citoyenne et « Budget participatif », en collaboration avec le Service des finances de l'économie et des sports
- Analyse sur l'égalité salariale
- Habiter 2050 – Lancer son projet de rénovation

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal poursuit plusieurs missions. Premièrement, il est l'État-major de la Municipalité. Ensuite, il est l'organe de direction et de pilotage de l'Administration communale. Enfin, il est l'interface de synergie entre la Municipalité, les services de l'Administration, ceux de l'Administration cantonale et les autres entités.

En tant qu'État-major, le Secrétariat municipal :

- conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques ;
- aide à la décision ;
- conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité ;
- assure la correspondance de la Municipalité ;
- prépare les interventions de la Municipalité ;
- assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- dirige, pilote et organise l'Administration ;
- met et fait mettre en œuvre les décisions municipales ;
- coordonne les activités des services ;
- planifie et monitorise les projets de l'Administration ;
- gère les ressources humaines ;
- gère la stratégie de communication ;
- gère la stratégie informatique ;
- gère la stratégie de développement durable ;
- gère les affaires juridiques ;
- gère les projets transversaux et Smart City ;
- supervise les archives communales.

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- est la plateforme synergique entre la Municipalité et les services ;
- centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les services ;
- coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal ;
- fait la liaison avec l'État, les autres cantons, voire la Confédération.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines (ci-après : ORH) ;
- Office de la communication (ci-après : OCOM) ;
- Office informatique (ci-après : OINFO) ;
- Office du développement durable (ci-après : ODD) ;
- Pôle des affaires juridiques ;
- Pôle des projets transversaux et Smart City ;
- Archives communales.

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DE L'ADMINISTRATION

SECRÉTARIAT MUNICIPAL (SM)

Secrétaire municipal	1.0	1
Secrétaire municipal adjoint	0.8	1
Secrétaire-assistant de direction	1.4	2
Juriste*	0.5	1
Chef de projets transversaux et Smart City	0.8	1
Huissier de la Municipalité	0.25	1

OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES (ORH)

Chef d'Office	0.8	1
Généraliste RH	1.6	2
Responsable MSST	0.7	1

OFFICE DE LA COMMUNICATION (OCOM)

Chef d'Office	0.9	1
Chargé de communication	1.7	2
Community Manager et créateur de contenu digital	0.5	1

OFFICE INFORMATIQUE (OINFO)

Chef d'Office	1.0	1
Techniciens en informatique	1.5	2
Développeur web	0.8	1

OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Chef d'Office	0.8	1
Assistant développement durable	0.8	1

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME (SBU)

Chef de Service	1.0	1
Secrétaire	1.0	1
Techniciens en bâtiment	2.0	2
Délégué à l'urbanisme	1.0	1
– Suppléant au Chef de Service		
Assistant au Délégué à l'urbanisme	1.0	1
Responsable police des constructions	1.0	1
Collaborateur spécialisé architecte	1.0	1
paysagiste – police des constructions		
Architecte	2.0	2
– Directeur de travaux		

GROUPE CONCIERGERIE

Chef de Groupe	1.0	1
Concierges	8.3	9

SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS (SFINES)

Chef de Service	1.0	1
Comptables	1.7	2
Aide-comptable, spécialiste facturation et contentieux	0.85	1
Aide-comptable, spécialiste salaires	0.9	1
Délégué à l'économie	0.8	1
Assistant à l'économie	0.5	1
Délégué sports	0.9	1

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT (SIE)

Chef de Service	1.0	1
Secrétaire	0.9	1

BUREAU TECHNIQUE

Chef du Bureau technique	1.0	1
Ingénieur	2.8	3
Gestionnaire de la nature	0.8	1
Technicien en génie-civil	2.0	2
Géomaticien	0.8	1

GROUPE EAU

Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateurs	2.0	2

GROUPE ESPACES-VERTS

Chef de Groupe	1.0	1
Horticulteur - paysagiste	6.0	6
Collaborateur espaces verts	2.0	2

GROUPE DÉCHÈTERIE

Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateurs	1.3	2

GROUPE VOIRIE

Chef de Groupe	1.0	1
Adjoint Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateur	9.0	9

SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

Chef de Service*	1.0	1
Collaborateur spécialisé transports publics*	0.8	1
Responsable secrétariat	0.8	1
Employés de commerce	1.7	2
Collaborateur administratif	1.0	1

GROUPE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Chef de Groupe*	1.0	1
Collaborateur administratif	1.0	1
Collaborateur Police du commerce	1.0	1
ASP	3.0	3

OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS

Chef d'Office, Préposé	1.0	1
Adjoint Chef d'Office	1.0	1
Employés administratifs	3.0	3

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES (SCAS)

	EPT	NB
Chef de Service	0.9	1
Délégué aux affaires sociales	0.8	1
Collaborateur administratif logement	0.5	1
Assistant administratif	0.7	1
Assistant en promotion culturelle	0.9	1
Régisseur lumière	1.0	1
Régisseur son	0.8	1
Responsable accueil et billetterie	0.8	1
Techniscéniste	0.6	1
BIBLIOTHÈQUE		
Responsable	0.9	1
Responsable adjoint	0.9	1
Bibliothécaire	2.45	3
Aide bibliothécaire	0.4	1
Agent information documentaire	0.8	1

* postes vacants au 31 décembre 2024

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (SEJ)

	EPT	NB
Chef de Service	0.9	1
Secrétaire/coordonateur de manifestations	0.9	1
Délégué à l'enfance	0.8	1
Coordinateurs pédagogiques	1	2
Coordinateur administratif	0.8	1
Délégué à la jeunesse	0.8	1
Conseillers école-famille	2.0	3
Travailleurs sociaux de proximité	2.6	3
Conseiller en insertion professionnelle	0.7	1

RÉCAPITULATIF 2024

135 personnes soit l'équivalent de 117.45 EPT

RÉCAPITULATIF 2023

124 personnes soit l'équivalent de 109.25 EPT

EPT = équivalent plein temps NB = nombre de personnes

ARRIVÉES, PROMOTIONS, TRANSFERTS INTERNES, DÉPARTS

ARRIVÉES

Janvier	Collaborateur spécialisé transports publics, SPOP Collaborateur administratif logement, SCAS Chef de Service, SPOP
Février	Chef de Groupe ASP, SPOP
Mars	Chargé de communication, SM Chef de l'Office de la communication, SM
Avril	Collaborateur Groupe espaces verts, SIE Collaborateur développement durable, SM ASP, SPOP Assistant à l'économie, SFINES Conseiller école-famille, SEJ Municipal
Juin	Gestionnaire de la nature, SIE Concierge, SBU Adjoint Groupe voirie, SIE
Juillet	Coordinateur pédagogique, SEJ ASP, SPOP
Août	Community Manager et créateur de contenu digital, SM Stagiaire MPC 3+1, SM Chargé de projets, SPOP Apprenti agent d'exploitation, SBU Apprenti employé de commerce, SM Apprenti Horticulteur-paysagiste, SIE Apprenti Techniscéniste, SCAS
Octobre	Technicien en génie civil, SIE
Novembre	ASP, SPOP
Décembre	Collaborateur administratif, SPOP Collaborateur spécialisé architecte-paysagiste – police des constructions, SBU

Soit 28 engagements, dont 5 apprentis.

PROMOTION/TRANSFERT INTERNE

Juin Ingénieur, SIE

Soit un transfert interne.

DÉPARTS

Janvier ASP, SPOP

Février Assistant communication, SM
Ingénieur en génie civil, SIE

Mars Bibliothécaire, SCAS
Chef de l'Office de la communication, SM

Mai Collaborateur technique - transition énergétique, SM

Juin Concierge, SBU
ASP, SPOP

Août Apprenti agent en information documentaire, SCAS
Apprenti Horticulteur-Paysagiste, SIE
Apprenti employé de commerce, SM
ASP, SPOP

Novembre Collaborateur spécialisé police du commerce, SPOP

Soit 13 départs dont 3 apprentis et 2 départs à la retraite.

CANDIDATURES 2024

POSTES RECHERCHÉS EN 2024

Community manager et créateur de contenu digital – 50 %

Collaborateur Groupe espaces verts – 100 %

Techniscéniste – 60 %

Coordinateur pédagogique – 80 %

Gestionnaire de la nature – 100 %

Ingénieur/Technicien en génie civil – 80 % / 100 %

Conseiller école-famille – 60 %

Concierge du complexe de Montoly et refuge – 100 %

Assistant à l'économie – 50 %

Chef de l'Office de la communication – 80 % / 100 %

Bibliothécaire documentaliste communal et scolaire – 80 %

Assistant sécurité publique – 100 %

Technicien/conducteur de travaux en génie-civil – 100 %

Collaborateur développement durable – 80 %

Chef de projet – planification mobilité – 100 %

Adjoint au Chef de Groupe voirie – 100 %

Collaborateur chargé de la Police du commerce – 100 %

Travailleur social de proximité – 90 %

Chargé de projets – 80 %

Collaborateur administratif – 20 %

Juriste – 50 %

Candidatures spontanées

DOSSIERS REÇUS

SERVICE

417 SM

88 SIE

7 SCAS

68 SEJ

96 SIE

22 SIE

86 SEJ

92 SBU

68 SFINES

112 SM

62 SCAS

275 SPOP

27 SIE

140 SM

59 SIE

40 SIE

151 SPOP

130 SEJ

87 SPOP

222 SPOP

80 SM

117

2446

TOTAL

RÉALISATIONS 2024

ANALYSE LOGIB

Courant 2024, la Ville de Gland a procédé à une nouvelle analyse de l'égalité des salaires au travers du logiciel LOGIB, développé par la Confédération. En effet, bien que la loi ne l'y oblige pas, la Ville de Gland a décidé de continuer de procéder à une analyse de l'égalité salariale tous les deux ans. L'écart salaire moyen brut montre que les femmes gagnent 10,6 % de moins que les hommes. En tenant compte des caractéristiques personnelles et liées au poste de travail, les femmes gagnent encore 6.0 % de moins. Comme évoqué en 2022, l'inclusion des auxiliaires influe fortement sur le résultat. En effet, en ne les incluant pas dans l'analyse, l'écart brut moyen est de 4.4 % en faveur des femmes et pour la différence salariale non expliquée liée au sexe, les femmes gagnent 0.5 % de plus que les hommes. L'explication à ce déséquilibre tient au traitement différent des auxiliaires par rapport au personnel fixe : leur salaire horaire n'a quasiment pas évolué contrairement à celui du personnel fixe, qui a non seulement perçu des augmentations de salaire régulières, mais a bénéficié de l'application de l'IPC depuis de nombreuses années. L'indexation automatique du salaire des auxiliaires n'est en effet appliquée que depuis le 1^{er} janvier 2023.

Or, l'enclassement des auxiliaires, constitué très majoritairement de femmes (61 femmes), correspond au personnel de la Voirie, conciergerie et déchèterie composé de 100 % d'hommes ; et donc la différence de traitement des auxiliaires par rapport au personnel fixe provoque indirectement une inégalité de traitement des femmes, pointée par le logiciel.

RÉVISION DU RÈGLEMENT DU PERSONNEL

Un projet du règlement du personnel rédigé par un avocat a été revu en interne et les premières discussions entre une délégation municipale et la Commission du personnel, qui s'est totalement réorganisée (révision de leur règlement ; organisation d'une assemblée générale), ont eu lieu en 2024. La révision vise à doter la Ville d'un règlement plus léger, agile et mieux en phase avec les évolutions survenues en matière de RH depuis 2012, par exemple en matière de télétravail ou de flexibilité des horaires. Elle veut également promouvoir un cadre de travail respectueux du personnel, encourageant l'autonomie et facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

RECRUTEMENT

L'année 2024 a été marquée par un nombre particulièrement élevé de recrutements tous contrats confondus (+ 60 % comparé à la moyenne des cinq dernières années) combiné avec une hausse des dossiers de candidatures traités (+ 88 % comparé à la moyenne des cinq dernières années).

OFFICE DE LA COMMUNICATION

L'année 2024 a été marquée par des évolutions importantes pour l'OCOM, notamment sur le plan organisationnel et communicationnel. Deux recrutements clés ont contribué à renforcer sa structure interne et à professionnaliser davantage ses réalisations.

FAITS MARQUANTS

ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE CHEFFE D'OFFICE

En mars, l'OCOM a accueilli une nouvelle Cheffe d'Office, apportant une dynamique renouvelée à la gestion administrative et organisationnelle. Son expertise a permis de renforcer la coordination des processus internes en contribuant à l'évolution de l'efficacité opérationnelle.

RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION DIGITALE

En août, une Community manager et créatrice de contenu digital a rejoint l'équipe, marquant un tournant dans la stratégie digitale de l'OCOM. Son arrivée a permis :

- un développement significatif de la présence en ligne de la Commune à travers des contenus engageants et stratégiques ;
- l'optimisation et la modernisation des outils digitaux de communication.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

GLAND. HISTOIRES CITOYENNES

Un projet mettant en valeur les récits et témoignages des Glandoises et des Glandois pour renforcer le lien social et la mémoire collective.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Mise en place d'une signalétique modernisée pour améliorer l'orientation et l'accessibilité des lieux de l'Administration.

PROFESSIONNALISATION DES OUTILS

Adoption de nouveaux outils pour optimiser la planification, la gestion et la diffusion de l'information (Hootsuite, CapCut, Asana, Argus, Antidote).

« BUDGET PARTICIPATIF »

Campagne de communication autour du projet « Budget participatif », en collaboration avec le Service des finances de l'économie et des sports.

FESTIVAL DES TOUT-PETITS

Conception d'une communication visuelle attrayante pour promouvoir un événement dédié aux jeunes enfants et à leurs familles, en collaboration avec le Service de l'enfance et de la jeunesse.

HABITER 2050 – LANCER SON PROJET DE RÉNOVATION

Documents et supports graphiques facilitant la compréhension des enjeux liés aux projets de rénovation et de développement durable, en collaboration avec l'Office du développement durable.

NAVETTES « CRISTAL »

Élaboration de supports pour promouvoir un service de navettes à la demande et encourager une mobilité plus durable, en collaboration avec le Service de la population.

CENTRE SPORTIF « EN BORD »

Création d'infographies et d'affiches mettant en avant les équipements et activités disponibles dans ce complexe sportif, en collaboration avec le Service des finances, de l'économie et des sports.

RÉFLEXION STRATÉGIQUE SUR L'IMAGE ET LA COMMUNICATION

Le Préavis municipal n°69/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'une campagne de communication image, bien que non accepté par le Conseil communal, a servi de catalyseur à une réflexion approfondie sur l'image et la communication de la Ville. Il a permis d'identifier les axes d'amélioration et les possibilités afin de mieux répondre aux attentes de la population et renforcer la cohérence de la communication institutionnelle.



Festival des tout-petits



« Budget participatif »

RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis l'arrivée de la Community manager et créatrice de contenu digital, une progression significative du nombre d'abonnés est constatée sur les différents réseaux sociaux institutionnels de la Ville.

STATISTIQUES 2024	FACEBOOK VILLE DE GLAND	INSTAGRAM VILLE DE GLAND	LINKEDIN	YOUTUBE
Abonnés	4'437	3'053	2'218	238
Publications	343	126	83	-
Réel	9	15	5	-
Stories	189	414	-	-
*Vidéos	-	-	-	28
NOMBRE DE VISIONNAGE	-	-	-	12'709

** La vidéo des vœux détient le record de visionnages de la chaîne avec 2'478 vues en 13 jours.
En comparaison, la deuxième vidéo la plus consultée, publiée il y a 5 ans, compte 913 vues.*

OFFICE INFORMATIQUE

MISSIONS

L'OINFO a pour missions principales d'implémenter la stratégie informatique validée par la Municipalité, de garantir le fonctionnement opérationnel et la sécurité de l'infrastructure TIC (Technologies de l'information et de la communication), de gérer l'évolution des environnements de travail institutionnels, de contribuer aux projets transverses de l'Administration et d'effectuer la veille technologique nécessaire à la proactivité attendue dans ses domaines de compétences.

COLLABORATEURS

L'OINFO est constitué de quatre collaborateurs (3.3 EPT) dont les fonctions sont les suivantes : Chef d'Office (1 EPT), Développeur Web (0.8 EPT), Techniciens en informatique (1.5 EPT).

Chacun des collaborateurs maîtrise le domaine de compétence lié à sa fonction et est à même de prendre en charge une partie des activités liées à une ou deux autres fonctions. Cette répartition des compétences permet de garantir les suppléances nécessaires au sein d'une petite équipe dont les prestations principales sont :

- gestion de projets transverses, internes ou externes ;
- collaborations intercommunales ;
- support niveaux 1 et 2 (environnements de travail des collaborateurs) ;
- support niveau 3 (infrastructure réseau et serveurs) ;
- analyse et développement Web (site institutionnel ou sites dédiés) ;
- sécurisation de l'infrastructure informatique ;
- contribution à la mise en conformité avec la Loi sur la protection des données personnelles (LPrD) ;
- veille technologique.

RÉALISATIONS 2024

En 2024, si l'OINFO a pu assurer ses activités de support et de maintenances évolutives, il s'est aussi investi dans la contribution à des projets phares de l'Administration et dans la sécurisation de l'infrastructure informatique. Il a notamment pris part à l'exercice cantonal CYBER24, événement auquel ont participé une trentaine d'administrations publiques vaudoises gérant des infrastructures critiques. Cette situation de crise simulée a permis de valider les procédures techniques existantes, d'approfondir et d'implémenter les optimisations décelées.

RÉSEAU INFORMATIQUE

Se basant sur la refonte de la topologie du réseau informatique opérée l'année précédente, l'OINFO a étendu le réseau de l'Administration pour répondre aux besoins des nouveaux projets, notamment la surélévation du bâtiment est du complexe de Grand-Champ et l'emménagement dans le bâtiment Mont-Blanc 29 de deux services de l'Administration et de la Bibliothèque communale et scolaire.

De nouveaux modes de connexion au réseau Wi-Fi de l'Administration ont été analysés et configurés, les buts principaux de la démarche étant de gérer les accès et de filtrer les sites internet autorisés, par catégories d'utilisateurs.

SITES INTERNET

En collaboration avec le Service des finances, de l'économie et des sports, le nouveau site Internet « Bouge ! » a été développé et mis en ligne. Il présente la richesse de l'offre sportive glandoise et offre aux internautes la possibilité de s'inscrire à des événements. Déclinaison du site « Sors ! », il utilise les mêmes technologies et identités visuelles.

GUICHET VIRTUEL

Le guichet virtuel, ouvert au public en octobre 2023, a vécu en 2024 une phase de consolidation technique, d'interfaçage de la solution avec d'autres logiciels métiers de l'Administration et connu une forte augmentation du nombre de comptes ouverts. Au 31 décembre, 1'999 habitants glandois disposaient d'un compte permettant d'accéder à quelque 35 prestations en ligne. Un total de 2'277 prestations ont été délivrées par ce canal, sans passer par les guichets physiques de l'Administration.

Une phase de test d'évolutions a débuté en fin d'année, celle-ci permettant d'envisager une ouverture du guichet virtuel aux entreprises et associations glandoises, ainsi qu'aux personnes non-résidentes dans la Commune, courant 2025.

OFFICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créé en 2021 lors du changement de législature, l'ODD veille à ce que les actions de la Ville de Gland s'inscrivent dans une perspective de développement durable, en accord avec la définition de l'Agenda 2030 vaudois. Il suit notamment le programme Cité de l'Énergie, dont la distinction « Gold » a été obtenue en 2022, et le Plan climat communal.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission du développement durable s'est réunie à deux reprises, selon la composition suivante.

PRÉSIDENTE

Mme Christine Girod, Syndique

MEMBRES

Mme Caroline Félix, PS-Les Vert-e-s

M. Christophe Lovis, PS-Les Vert-e-s

M. Dimitri Grandjean, GDG

M. Adrian Hochreutener, PLR

Mme Isabelle Kunze, PLR

M. Alain Pernet, UDC

M. Stéphane Rosset, GDG

Mme Armelle DuPasquier, Cheffe de l'Office du développement durable

La Commission a pu suivre l'évolution des fonds communaux pour l'Efficacité Énergétique et les Énergies Renouvelables (fonds EEER) et pour le Développement Durable (fonds DD) et prendre connaissance des projets de l'Office.

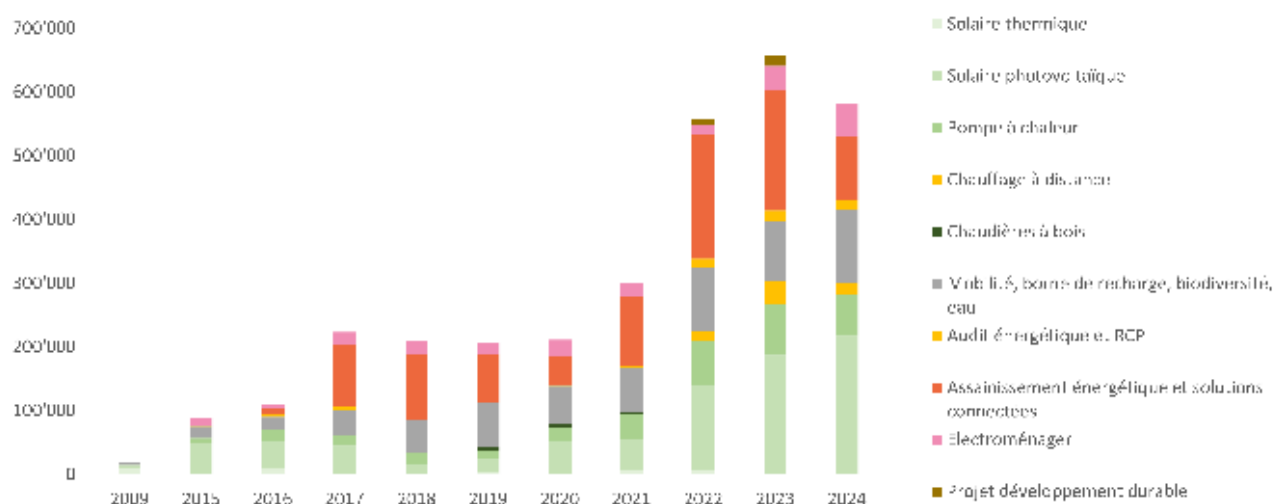
PROGRAMME DE SUBVENTIONS

En 2024, le programme de subvention pour l'Efficacité Énergétique, les Énergies Renouvelables (EEER) et le Développement Durable (DD), a bénéficié d'un budget total de CHF 600'000.-, réparti respectivement en CHF 350'000.- et CHF 250'000.-. Au total, 880 demandes ont été acceptées, ce qui se traduit en l'enga-

gement d'un montant de CHF 585'382.-. Le poste le plus important concerne les installations de panneaux photovoltaïques, pour un montant de CHF 217'363.-.

En termes de nombre de demandes, ce sont les subventions pour les abonnements de transports publics et l'achat des appareils électroménagers efficaces qui sont les plus sollicitées, suivies de très peu par la subvention relative à la réparation des appareils électroménagers ou électroniques, introduite en 2024.

MONTANT SUBVENTIONS ALLOUÉES



INSTALLATION D'UNE SECONDE CENTRALE SOLAIRE SUR LE TOIT DES PERRERETS

En 2024, en collaboration avec le Service des bâtiments et de l'urbanisme et la coopérative Optima Solar La Côte, l'installation d'une seconde centrale solaire coopérative sur les bâtiments, A, B et C du Collège des Perrerets a pu être finalisée. Celle-ci compte 258 modules pour une puissance de 110,94 kWc, a été intégralement financée par des coopérateurs, et produit depuis août 2024 de l'énergie consommée par le site. Le site entier des Perrerets est un regroupement en consommation propre et est désormais alimenté par deux centrales solaires, dont l'une est en mains communales, sur le toit des bâtiments D et E.



Centrale solaire, Perrerets

HABITER 2050 – LANCER SON PROJET DE RÉNOVATION

Suite à l'octroi du prix Suisse Énergie pour les communes, dont la Ville de Gland avait remporté en 2023 le soutien dans la catégorie « Ville innovante », l'ODD a organisé son premier événement. Habiter 2050 – Lancer son projet de rénovation vise à encourager la rénovation des bâtiments : ce salon a accueilli près de 80 propriétaires et une quinzaine d'entreprises locales, auxquels ont été proposés des présentations sur la rénovation énergétique, les possibilités de financements et les accompagnements par la Commune. Trois accompagnements, portant respectivement sur la réalisation de CECB+, d'installation de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques, sont organisés pour 2025.

PÔLE AFFAIRES JURIDIQUES

Le Pôle des affaires juridiques poursuit sa mission de soutien auprès des différents services de l'Administration (rédaction de contrats, de baux à loyer et autres conventions). Le pôle se charge du suivi des dossiers juridiques courants de l'Administration (litiges, droits de préemption en collaboration avec les services impliqués, suivi des sinistres auprès des tribunaux, dommages à la propriété, etc.). Certaines affaires sont confiées à différents cabinets d'avocats choisis en fonction des sujets spécifiques (construction, marchés publics, droit du travail, etc.).

PROJETS TRANSVERSAUX ET SMART CITY

DÉPLOIEMENT D'UN NOUVEAU PROCESSUS DE PILOTAGE DE PROJETS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

Un nouveau système de pilotage transversal de projets a été conçu et déployé dans l'Administration en 2024. Ce système comprend un nouveau processus et un nouveau logiciel MONDAY qui a été paramétré et déployé en 2024.

Les projets de la Ville sont en cours d'intégration dans le logiciel. Le pilotage effectif des projets de l'Administration avec l'outil sera possible au 2^e trimestre 2025. Le Conseil communal disposera d'une vue internet sur les projets au 3^e trimestre 2025.

PROJET « BUDGET PARTICIPATIF »

L'Administration a proposé à ses habitants en 2024 un « Budget participatif » pour leur permettre de décider de la manière dont une partie des ressources financières de la Ville est dépensée. L'enveloppe budgétaire est de CHF 100'000.-, et elle est destinée à financer des projets conçus, élus et réalisés par les habitants eux-mêmes. 10 projets ont été proposés par les Glandois en juillet 2024 et la phase de sélection par les habitants s'est déroulée au dernier trimestre 2024. La phase de mise en œuvre des projets sélectionnés se déroulera en 2025.

PROJET « DÉVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE »

Pour soutenir sa volonté de développer la participation citoyenne dans le cadre de ses projets, la Ville a travaillé sur deux axes. D'une part, elle s'est dotée de la plateforme de participation citoyenne DECIDIM (participe.gland.ch) qui permet aux habitants de donner leur avis : ils y ont voté pour leurs projets préférés dans le cadre du « Budget participatif », et ils ont répondu à un sondage lors de l'expérimentation des navettes « Cristal ». D'autre part, la Ville a développé des outils concrets avec l'Université de Lausanne : un guide pratique de participation citoyenne au profit de ses équipes et un guide pratique pour les Glandois porteurs de projet du « Budget participatif ».

PROGRAMME VILLE DES IDÉES SMART CITY

Le 1^{er} juin 2023, le plan d'action des 50 projets « Ville des Idées Smart City » a été présenté aux Glandois. Les projets sont actuellement mis en œuvre et l'avancement des projets est disponible sur le site smart-city.gland.ch.

ARCHIVES COMMUNALES

COLLABORATEURS

En 2024, les employés de la société Pro Archives SA ont œuvré pour les Archives communales à raison de 111 jours. Ces derniers travaillent conformément à la Loi vaudoise sur l'archivage (LArch) du 14 juin 2011, aux directives émises par les Archives cantonales vaudoises (ACV) et le Conseil international des archives (CIA).

COLLECTER, CONTRÔLER, TRIER ET CONSERVER

TRAITEMENT DE DOCUMENTS

41.67 mètres linéaires de documents ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. 19 ml ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires. Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, au traitement physique et au reconditionnement de 1254 dossiers, 170 classeurs et 40 boîtes. En 2024, un accent particulier a été porté sur le reconditionnement intégral des documents du Conseil communal (préavis et rapports des commissions) et sur le traitement des dossiers du Secrétariat municipal.

Lors des travaux de classement et d'inventaire, 22.67 mètres linéaires de documents ne présentant pas d'intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation ont été écartés puis éliminés confidentiellement. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Secrétaire municipal et représentent 2000 kg de papier.

VERSEMENTS DE FONDS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Les différents services ont procédé à un nombre de 28 versements d'archives historiques ou intermédiaires, soit un total de 26.67 mètres linéaires de documents.

VERSEMENT DE FONDS PRIVÉS

Trois fonds privés ont été reçus cette année :

- Fonds Sauthier-Isoz – don de documents, photographies et objets ayant appartenu aux familles Botin et Cristin de Gland ;
- Groupe Scout du Noirmont-Gland – complément au dépôt de 2022 ;
- Homnisports Gland – complément au dépôt de 2013.

REVUE DE PRESSE ET PUBLICITÉ

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la Ville de Gland (commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). 382 articles journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012. Les Archives ont pour mission de procéder à la conservation des périodiques « ID Commune » et « Gland Cité » ainsi que la « Newsletter ».

CLASSER

DESCRIPTION DES DOCUMENTS ET CRÉATION D'INVENTAIRES

1487 notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques (1368) et intermédiaires (119). Au 31 décembre 2024, l'inventaire des archives comptait :

INTITULÉ	NOMBRE DE NOTICES CRÉÉES EN 2024	NOMBRE TOTAL DE NOTICES AU 31.12.2024
Inventaire des archives historiques « classement thématique » (années 1574 à 2012)	1'110	5'892
Inventaire des archives historiques « classement continu » (documents de 2013 à nos jours)	173	3'010
Inventaire des archives intermédiaires (documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)	112	1'638
Inventaire des archives éliminées	241	2'103
Inventaire des actes notariés	0	580
Inventaire Fonds photographique et films	0	1'482
Inventaire des articles de la revue de presse (dès 2012)	382	8'603
TOTAL	2'018	23'308

CONSERVER



La Jeunesse de Gland en 1920 – Fonds Sauthier-Isoz

COMMUNIQUER

CONSULTATION ET UTILISATION

Les Archives ont été sollicitées à 34 reprises par des collaborateurs de l'Administration (25 demandes) et par 9 particuliers souhaitant obtenir des renseignements de tous types.

Service de la population





Fonctions

- État civil, actes officiels, arrivées et départs
- Permis de séjour et naturalisations
- Manifestations, sociétés locales
- Transports publics
- Patrouilleurs scolaires
- Contrôle du stationnement, Police du commerce
- Pilier public
- Procédés de réclame

Point fort en 2024

- Navettes « Cristal »

Service de la population

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 04
E-mail : administration@gland.ch
securite@gland.ch
ch@gland.ch

SERVICE DE LA POPULATION

Le Service de la population (ci-après : SPOP) regroupe une quantité de missions très variées. Il est en première ligne face aux demandes des habitants et sert de soutien administratif à divers projets.

Le Service est divisé en 3 structures :

- l'Office du contrôle des habitants ;
- le Secrétariat du Service de la population ;
- le Groupe sécurité publique.

OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS

RÉCAPITULATIFS DES RESPONSABILITÉS DE L'OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS

REGISTRE	DOCUMENTS ET ACTES OFFICIELS	ADMINISTRATION
Arrivées	Attestation d'établissement	Naturalisation
Changements d'adresse	Attestation de départ	Recensement des chiens
Départs	Attestation de résidence secondaire	Protection des données
Modification des états civils	Certificat de vie	
Requêtes internes	Document d'identité	
Requêtes externes		
Initiatives/référendums (contrôle de signatures)		

L'Office du contrôle des habitants (ci-après : OCH) a notamment pour missions principales la gestion du registre des habitants, le traitement des arrivées, des départs, des changements d'adresse dans la Commune ainsi que toutes les tâches relatives à l'état civil. L'OCH s'occupe également des demandes de prolongation des autorisations de séjour, des autorisations d'établissement, du dépôt des demandes de carte d'identité, des demandes de naturalisation, de l'établissement de diverses attestations (établissement, départ, séjour, certificat de vie).

LA POPULATION

CHIFFRES CLÉS	2020	2021	2022	2023	2024
Arrivées	1'033	1'482	1'535	1'388	1'158
Départs	1'056	1'350	1'294	1'226	1'125
Électeurs (registre civique – élections cantonales et fédérales)	6'854	6'955	7'061	7'168	7'207
Électeurs (registre civique – élections communales)	8'640	8'767	8'929	9'033	9'174
Demandes de cartes d'identité	346	476	447	353	296
STATISTIQUES HABITANTES	2020	2021	2022	2023	2024
Nat. Suisse	8'679	8'771	8'907	9'069	9'053
Permis B (séjour)	1'351	1'352	1'522	1'607	1'645
Permis C (établissement)	3'026	2'984	3'014	2'985	2'961
Autres permis (L, CI, F, N)	33	20	29	92	91
Personnes à protéger – Statut S	-	-	216	168	109
Suisses séjour (domicile secondaire)	94	116	114	104	92

Étrangers séjour (domicile secondaire)	16	11	17	21	24
Fonctionnaires internationaux	128	131	145	149	142
En traitement auprès de l'Administration cantonale	30	70	132	45	67
RECENSEMENT AU 31.12.2024	13'357	13'455	14'096	14'240	14'184

L’Office a par ailleurs recensé 805 canidés sur le territoire glandois au 31 décembre 2024.

NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l’Exécutif a délégué la compétence d’auditionner les candidats à la naturalisation à une Commission de naturalisation systématique. Celle-ci s’est réunie à 13 reprises. L’OCH a reçu 83 dossiers (113 candidats). Au 31 décembre 2024, 85 dossiers totalisant 124 candidats à la naturalisation étaient traités.

BOURGEOISIE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023
Nombre d'octrois	143	185	65	80	156	85	124

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE NATURALISATION 2024

M. Gérald Cretegny (Président , Municipal, GDG), Mme Jeannette Weber (Municipale, PLR), Mme Patricia Storti (PLR), Mme Catherine Sicuranza (GDG) en remplacement de M. Aurélien Joye (GDG), M. Simo Mers (UDC), M. Marc Morel (PS-Les Vert-e-s).

SECRÉTARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION

RESPONSABILITÉS

ÉVÉNEMENTIEL	ADMINISTRATION	PRESTATIONS DE RÉCEPTION	INTÉGRATION	GESTION DE PROJETS
Fête nationale, La nuit est belle ! La table aux étoiles, accueil des nouveaux habitants, Fête des voisins	Titre de stationnement, macaron travaux	Accueil et réception téléphonique pour l'ensemble de l'Administration (022 354 04 04)	Appui à la Commission d'intégration	Guichet virtuel Admin 2.0
Appui aux sociétés locales	Acte de mœurs	Vente de cartes journalières de transport	Fête multiculturelle	Projets ponctuels
Célébrations d'anniversaires, jubilés	Contrôle des champignons	Billetterie Théâtre et divers spectacles	Développement d'une politique en matière d'intégration (partenariat canton / commune)	
Marchés	Avis de décès, lettres de condoléances			
Gestion des autorisations de manifestation (POCAMA) et patentes temporaires				
Location des salles				
Matériel événementiel (location + stock)				
Affichage politique				

MANIFESTATIONS

En matière de manifestations, le Secrétariat du Service de la population (ci-après : le Secrétariat) garantit que chaque organisateur soit renseigné sur les lois en vigueur et orienté vers les meilleures solutions logistiques et sécuritaires. Par ailleurs, il incombe au Secrétariat la gestion de l'utilisation (payante ou gratuite) des salles appartenant à la Commune.

Toutes les manifestations publiques organisées à Gland - rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs, etc. - doivent faire l'objet d'une autorisation municipale. Dans certains cas, une autorisation cantonale est également nécessaire. Les demandes d'autorisation de manifestation sont gérées au moyen de l'application cantonale POCAMA. En 2024, 96 demandes ont été traitées, ceci en collaboration avec la cellule des manifestations de la Police cantonale.

La salle communale a été réservée 180 fois, la salle polyvalente de Montoly 167 fois et la salle des colonnes à Grand-Champ 182 fois. Le refuge, situé dans un cadre forestier, reste inaccessible de début mars à fin avril ainsi que de mi-décembre à mi-janvier, ceci pour préserver la faune et la flore. Malgré cela, il y a eu 124 utilisations.

Les salles restent fermées pendant les fêtes de fin d'année.



Refuge

SOCIÉTÉS LOCALES

Les associations jouent un rôle clé dans le développement du « vivre ensemble » et la Municipalité accorde une attention particulière au soutien de ces mouvements animés par des bénévoles. Les associations glandoises qui intègrent l'Union des sociétés locales de Gland (ci-après : USLG) bénéficient de la mise à disposition d'infrastructures communales. L'USLG compte à ce jour 71 sociétés locales. Les associations le souhaitant participent aux lotos en novembre et elles peuvent être sollicitées pour tenir un stand lors d'événements communaux tels que la fête nationale, Gland ça marche !, la Gland Spring Run, etc.

CÉLÉBRATIONS D'ANNIVERSAIRES

Cette année, sur un total de 58 anniversaires, l'Administration a organisé 35 visites où un membre de la Municipalité s'est rendu au domicile des jubilaires. Pour 18 anniversaires, uniquement la livraison des cadeaux a été réalisée et 5 jubilaires ont refusé tant la visite que les cadeaux.

En début d'année, une habitante a fêté ses 101 ans en présence de la Syndique et d'un membre de la Préfecture.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Cette année, le marché hebdomadaire s'est déployé 37 fois en deux formats différents. Le « Grand Marché » réunit une trentaine de commerçants sur une route fermée à la circulation. Le « Petit Marché » réunit quant à lui une quinzaine de commerçants. Il se déploie à proximité de la gare, au grand plaisir des gastronomes et des férus de produits artisanaux. La manifestation a trouvé son public parmi la population

glandoise, mais également de la région, en proposant une rencontre avec des producteurs locaux dans une ambiance festive et gourmande.

Le marché hebdomadaire permet également à des sociétés locales, à des associations ou à des services communaux de venir promouvoir un projet, une activité ou une manifestation via la tenue d'un stand.

Cette année, deux marchés de Noël ont eu lieu les mercredis 10 et 17 décembre 2024 avec la présence d'environ 40 commerçants à chaque édition.

AUTORISATIONS DE STATIONNEMENT

Les autorisations de stationner en zone bleue, appelées « macarons », permettent aux particuliers, résidents temporaires et collaborateurs d'entreprises de prolonger le stationnement durant 72 heures au maximum, dans une zone spécifique. Le Secrétariat délivre des autorisations annuelles, mensuelles, hebdomadaires et journalières. Dans le cadre des travaux du Vieux-Bourg, le Secrétariat a délivré des macarons spécifiques aux résidents impactés leur permettant de stationner leur véhicule sur l'un des parkings mis à disposition ou de rester plus longtemps sur une zone bleue près de leur domicile.

En 2024, 125 macarons annuels en zone bleue ont été émis et 335 macarons travaux ont été distribués pour les travaux du Vieux Bourg, mais également pour tous les autres travaux de la Ville.

Le plan de mobilité destiné aux collaborateurs de l'Administration et des entités partenaires (écoles, Centre médico-social, Gendarmerie, etc.) a pour but de diminuer le nombre de trajets pendulaires privés effectués en transport individuel motorisé au profit de la mobilité douce et des transports en commun.

En 2024, 265 personnes ont bénéficié à titre onéreux d'un macaron de stationnement plan de mobilité mensuel ou annuel toutes entités confondues, cela inclut 66 macarons délivrés à des employés de la Commune. Par ailleurs, 44 collaborateurs et auxiliaires ont bénéficié de l'éco-bonus, visant à favoriser le recours aux modes de déplacement durables.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Contrôler sa cueillette devrait être un réflexe. La chasse aux champignons est une pratique sporadique et il est très facile d'oublier des détails qui différencient une espèce d'une autre.

L'année en chiffres : 107 contrôles effectués, 100,35 kilos contrôlés, 77,85 kilos consommables et 22,5 kilos détruits (toxiques et impropres à la consommation). Le poids moyen par cueillette est de 0,935 kilo.

LISTE DES ESPÈCES PROBLÉMATIQUES ET TOXIQUES

ESPÈCES TOXIQUES ET MORTELLES EXTRAITES DES RÉCOLTES	NOMBRE
<i>Tricholoma pardinum</i>	2
<i>Gyromytra infula</i>	1
<i>Clitocybe sp</i>	3
<i>Inocybe sp</i>	1
<i>Amanita phalloides</i>	1
<i>Amanita citrina</i>	1
<i>Amanita muscaria</i>	1
<i>Tricholoma sulphureum</i>	1
<i>Boletus radicans</i>	2
<i>Boletus calopus</i>	2

Données extraites du rapport de M. Bernard Desponds, contrôleur officiel des champignons.

Pour rappel, dans le Canton de Vaud, la cueillette est limitée à la consommation familiale. Les récoltes à des fins commerciales sont soumises à une autorisation préfectorale. Plus de 60 espèces rares ou menacées sont interdites de récolte.

COMMISSION D'INTÉGRATION

M. Gérald Cretegy, Municipal, est le répondant auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI) pour la législature 2021-2026.

La Commission d'intégration se compose de 11 personnes qui représentent les autorités municipales, les partis politiques et certaines communautés. Elle est composée comme suit :

Mmes et MM. Gérald Cretegy (Président, Municipal, GDG), Jean-Luc Nicolet (GDG), Angelita Galvez (PS-Les Vert-e-s), Anna Pallotta Ladisa (UDC), Isabelle Kunze (PLR), Stella Motta Larrivé (hors parti, communauté brésilienne), Brigitte Ozdogan (communauté turque), Bettina Schöpflin Ettaleb (communauté marocaine), Gabriella Aranda Virgen (communauté mexicaine) et Ioannis Bitsakis (communauté grecque). Pour compléter la commission, Mme Albulenë Ukshini Sefa (PS-Les Vert-e-s, communauté albanaise) a été nommée en février.

FÊTE MULTICULTURELLE

Un nouveau lieu a été choisi pour cette édition, soit la salle polyvalente de Montoly. Cette dernière a permis à cette manifestation de s'agrandir et d'accueillir un plus grand nombre de stands culinaires, ainsi que la création d'ateliers pour les enfants. Le Portugal a été mis à l'honneur lors de cette soirée. Le succès fut au rendez-vous avec la présence de plus de 300 personnes, qui ont eu le loisir de découvrir des groupes de danse et de musique du Portugal, d'Arménie, d'Albanie, du Sénégal et d'Italie et de se sustenter de saveurs exotiques.

TRANSPORTS

PRESTATIONS

Transports urbains de Gland (TUG)	Mobility	Plan mobilité collaborateurs et partenaires externes	
Noctambus Région de Nyon	Lignes intercommunales TP (Canton et Région de Nyon)	Lignes expérimentales (Région de Nyon)	Publibike (Région de Nyon)
Étude P+R Région de Nyon	Guichet mobile (Région de Nyon)	Plan mobilité interentreprises PME (Région de Nyon)	

Les prestations à la population en matière de transports doivent favoriser une transition pérenne vers des modes de déplacements doux et durables tout en restant efficaces et disponibles. Que ce soit la refonte et la modernisation du TUG ou le développement de stations de vélos en libre-service, différents projets sont pilotés par le SPOP.

CARTES JOURNALIÈRES DE TRANSPORT

La nouvelle « carte journalière dégriffée Commune » est une offre contingentée disponible auprès des communes, via l'application web « Shop cartes journalières dégriffées ». Elle a l'avantage de proposer plusieurs prix, contre un prix unitaire de CHF 45.- pour les anciennes cartes journalières.

Les communes sont indemnisées pour leur travail par une commission de 5% sur la vente des cartes.

	NIVEAU PRIX 1	NIVEAUX PRIX 2 (10 JOURS AVANT)
2 ^e classe avec demi-tarif	CHF 39.-	CHF 59.-
2 ^e classe sans demi-tarif	CHF 52.-	CHF 88.-
1 ^{ère} classe avec demi-tarif	CHF 66.-	CHF 99.-
1 ^{ère} classe sans demi-tarif	CHF 88.-	CHF 148.-

Le montant total des ventes 2024 s'élève à CHF 59'275.- pour une commission de CHF 3'053.25.- soit 1'202 billets.

RAILFAIR – GARE DE GLAND

Initié en 2011 par les CFF, le concept de parrains et marraines en gare est toujours soutenu par la Municipalité et se poursuit en collaboration avec la Ville de Nyon. Les bénévoles garantissent la sécurité des passagers, les informent et rassurent par leur présence à la gare. Quatre séances sont organisées annuellement avec les divers partenaires : Gendarmerie de Gland, Police Nyon Région, un représentant des CFF, un représentant du Nyon-Saint-Cergue. Ces séances ont pour but de donner la parole aux personnes qui sont sur le terrain et de transmettre aux CFF les problèmes rencontrés dans les gares, tels que le manque d'indication de direction sur les quais ou dans les accès sous-voies, les trottinettes, les déchets, les vagabonds, etc.

TRANSPORTS URBAINS DE GLAND (TUG)

Le nombre de voyageurs transportés sur le TUG a été de 207'077 pour l'année 2024, soit près de 10 % d'augmentation par rapport à l'année précédente.

Le projet de refonte et de modernisation du TUG, qui a débuté à la suite de l'approbation par le Conseil communal du Préavis municipal n°93/2021 par un diagnostic de situation, est toujours en cours. Le but de ce projet est d'adapter l'offre en transport urbain au contexte actuel (enjeux environnementaux, enjeux énergétiques, intégration à la stratégie Smart City, évolution démographique de la Ville). L'année 2024 a vu l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires « Cristal » entre le 17 septembre et le 26 octobre 2024. Durant cette période, la population a été invitée à tester gratuitement ces navettes selon un service en ligne fixe, ainsi qu'un service fonctionnant à la demande. La population a été séduite par ce projet avec 1'730 voyageurs pour la ligne fixe et 1'621 voyageurs à la demande.



Navette « Cristal »

SÉCURITÉ PUBLIQUE

En Ville de Gland, le Groupe sécurité publique (ci-après : GSP ou le Groupe) assure un large éventail de missions et garantit la bonne application du Règlement de police. Les Assistants de sécurité publique (ci-après : ASP) assurent notamment la sécurité aux abords des écoles et contrôlent le stationnement. L'année 2024 a été importante pour le GSP avec le recrutement de trois collaborateurs ASP venant ainsi compléter le Groupe.

Une directive municipale relative à l'organisation du GSP a été élaborée en collaboration avec l'Office des ressources humaines avec pour objectif de définir son fonctionnement. Elle vient en particulier préciser les plages horaires des ASP afin d'assurer une présence quotidienne du lundi 7h au samedi 18h, selon le tableau suivant :

PRÉSENCE	PLAGE HORAIRE
Du lundi au vendredi	7h00 – 16h09
Du lundi au vendredi	12h21 – 21h30
Du mardi au samedi	8h51 – 18h00
Du lundi au vendredi	8h00 – 17h09

PRESTATIONS

CIRCULATION	POLICE DU COMMERCE	POLICE ADMINISTRATIVE	AUTRES MISSIONS
Régulation du trafic lors de manifestations ou d'événements particuliers (accidents, convois funèbres, etc.)	Police du commerce (contrôle des établissements publics, licences, horaires)	Application du Règlement de police	Gestion des expulsions
Encadrement des patrouilleurs scolaires	Police du commerce (contrôle des permis temporaires, loteries)	Suivi des amendes d'ordre (si procédure pénale)	Notification des commandements de payer
Demandes d'usage accru du domaine public	Contrôle des marchés	Commission de police	Gestion du service de fourrière
Contrôle du stationnement public (zones bleues/ blanches) et privé communal (mise à ban)	Procédés de réclame		Contrôle des adresses (pour l'OCH), et des entreprises (pour le SFINES)
Contrôle du trafic en mouvement art. 20 RLVCR aux abords des écoles	Appareils automatiques		Concept de sécurité pour les manifestations communales
Entretien de la signalisation routière (marquages au sol et signalisation verticale)			Affichage au pilier public
Soutien aux services de secours			
Gestion de sinistres sur voie publique			

STATIONNEMENT

Un plan de stationnement a été élaboré concernant le chemin de Montoly et le chemin du Vernay afin de parquer des véhicules supplémentaires lorsque le parking de la salle communale de Montoly est complet (il comprend actuellement 70 places). Cela permet de stationner en sécurité 50 véhicules supplémentaires.

CONTRÔLE DU STATIONNEMENT	2020	2021	2022	2023	2024
Amendes d’ordre délivrées	2'385	1'138	4'332	1'572	2'970

Un concept de circulation a été créé afin d’assurer la sécurité des participants aux divers cortèges ayant lieu sur la voie publique (Fête du Chêne, Fête nationale, FOLG, cortège des Rois, etc.), tout en évitant des perturbations de circulation pour les automobilistes. Les pompiers de Gland et les patrouilleuses scolaires y sont intégrés en renfort des ASP.

COMMISSION DE POLICE

La Commission de police, sur délégation de la Municipalité, statue en cas de contestation d’amende d’ordre et lors de dénonciations sur le domaine privé. Elle est présidée par M. Gérald Cretegny (Municipal) qui s’adjoit de l’aide d’une Secrétaire et d’une Secrétaire suppléante, collaboratrices de l’Administration.

ORDONNANCES PÉNALES	2020	2021	2022	2023	2024
Dénonciations faites pour usage abusif du domaine privé (mise à ban)	399	430	327	646	463
Dénonciations faites par le Groupe sécurité publique ou la Gendarmerie (mise à ban, Règlement de police, Règlement sur les déchets)	136	214	286	12	180
TOTAL	535	644	613	658	643

NOTIFICATIONS POUR LE COMPTE DE L’OFFICE DES POURSUITES

Sur mandat de l’Office des poursuites, les ASP ont la charge de notifier les commandements de payer ou les comminations de faillites sur le territoire communal.

	2020	2021	2022	2023	2024
Notifications traitées	1'143	1'365	797	879	1'055

EXPULSIONS FORCÉES

En 2024, cinq procédures d’expulsion forcée ont été réalisées. Une concerne une entreprise, les quatre autres concernent des logements.

POLICE DU COMMERCE

La Police du commerce a la charge de contrôler le respect par les commerces, y compris le marché, des lois cantonales et règlements communaux. Chaque établissement public doit pouvoir fournir une licence d’établissement et une licence d’exploitant, octroyées par l’Administration cantonale. En cas de manifestation publique, le GSP peut contrôler que les autorisations temporaires sont délivrées et respectées. Il en va de même pour les loteries. Les appareils automatiques sur le domaine public et dans les lieux publics (tabac) font également l’objet d’une autorisation et d’un recensement à des fins de redevance.

En 2024, le Secrétariat d’État à l’économie a demandé, relayé par la Police cantonale du commerce, que l’affichage des prix soit correct dans les établissements qui vendent des denrées alimentaires.

Les contrôles effectués à Gland n’ont relevé aucun manquement.

	2020	2021	2022	2023	2024
Établissements disposant d’une licence cantonale	65	70	71	74	74

Service des finances, de l'économie et des sports





Service des finances,
de l'économie et des sports

Grand'Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 20
E-mail : finances@gland.ch
economie@gland.ch
sports@gland.ch

Fonctions

- Tenue de la comptabilité et gestion des finances de la Commune et de quatre autres entités
- Facturation et contentieux
- Traitement des factures fournisseurs
- Administration des salaires et des assurances
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Fiscalité communale
- Économie
- Gestion des domaines
- Sports

Points forts en 2024

- Tenue des comptes 2024 selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2
- Création d'un « Budget participatif » en collaboration avec le Secrétariat municipal
- Création de l'Incubateur Nouvelle Économie en faveur de l'entrepreneuriat local
- Lancement d'un dispositif pilote de Revenu de transition écologique (RTE)
- Continuité du Dispositif d'accompagnement destiné aux commerçants du Vieux-Bourg
- Achèvement et inauguration du Centre sportif « En Bord » avec notamment la réalisation de la zone de street workout, la construction du deuxième terrain de beach-volley et du parcours de pumtrack, ainsi que l'extension du skatepark

SERVICE DES FINANCES, DE L'ÉCONOMIE ET DES SPORTS

FINANCES

L'activité du Service des finances et de l'économie (ci-après : le Service) comprend principalement la tenue de la comptabilité et la gestion des finances de la Commune.

Les tâches principales du Service sont les suivantes :

- établissement des comptes annuels ;
- établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les services communaux ;
- aide à l'élaboration de préavis des services de l'Administration, pour la partie financière ;
- rédaction de décisions de la Municipalité ;
- planification financière et reporting ;
- négociation, renouvellement et suivi des emprunts ;
- gestion de la trésorerie ;
- saisies et paiements des factures fournisseurs ;
- facturation de taxes et prestations diverses ;
- suivi des encaissements et du contentieux ;
- gestion financière des camps scolaires ;
- gestion des salaires ;
- déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA ;
- gestion du portefeuille d'assurances, en collaboration avec un courtier ;
- annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance ;
- gestion de la fiscalité communale : arrêté d'imposition, domicile fiscal, remises de contributions, frontaliers ;
- gestion des domaines et des baux.

Le Service offre également des services à la population tels que les aides financières pour les camps scolaires et les transports des écoliers et répond aux questions des citoyens par une permanence de guichet, par téléphone et via e-mail. Il facture, entre autres :

- l'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau ;
- les taxes d'épuration et d'égouts ;
- la taxe déchets forfaitaires des ménages et des entreprises ;
- les droits de superficie et locations ;
- les camps scolaires ;
- les frais d'écolage ;
- les autorisations de stationner ;
- les taxes de séjour ;
- les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon.

En plus des activités courantes susmentionnées, le Service a :

- géré la migration informatique du plan comptable selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2 en tant que commune pilote et tenu les comptes 2024 selon MCH2 ;

- co-porté avec le Secrétariat municipal, le Service a lancé le « Budget participatif » permettant aux habitants de plus de 16 ans de proposer et de choisir des projets pour une enveloppe totale de CHF 100'000.-. Votés en fin d'année, les projets lauréats prendront vie en 2025 ;
- rédigé le rapport relatif aux comptes 2023 et les préavis municipaux suivants :
 - Préavis municipal n°64/2024 relatif à la révision du Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires ;
 - Préavis municipal n°65/2024 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 ;
 - Préavis municipal n°66/2024 relatif à la modification de l'art. 21 des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) (plafond d'endettement) ;
 - Préavis municipal n°68/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le dispositif pilote d'un Revenu de transition écologique (RTE) pour le renforcement de l'économie locale ;
 - Préavis municipal n°73/2024 relatif au budget de l'exercice 2025 ;
- co-rédigé les préavis suivants :
 - Préavis municipal n°54/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la Maison de la jeunesse à la Rue du Collège 4 (parcelle n°1591 de Gland en développement) ;
 - Préavis municipal n°55/2024 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre d'un « Budget participatif » comprenant l'achat d'une plateforme participative digitale.

En 2024, 52'142 transactions ont été comptabilisées dans le système comptable (2023 : 52'160). Le Service a payé et comptabilisé 8'993 factures fournisseurs en 2024 (2023 : 8'460).

Quelque 17'081 factures débiteurs ont été générées pendant l'année écoulée (2023 : 16'963). Le Service a également envoyé 2'995 rappels pour des factures impayées (2023 : 2'484) et a géré 297 poursuites (2023 : 254).

NOMBRE DE FACTURES ÉMISES	2024	2023
Taxe déchets personnes physiques	8'950	8'957
Services industriels (eau)	4'047	4'034
Taxe déchets personnes morales	1'321	1'250
Plan de mobilité	388	380
Permis de construire et d'habiter	92	116
Divers	2'238	2'226
TOTAL GÉNÉRAL	17'081	16'963

De plus, 181 abonnements d'élèves pour les Transports urbains de Gland ont été remboursés (2023 : 150).

Par ailleurs, le Service a rétribué mensuellement 169 collaborateurs fixes et 195 collaborateurs payés à l'heure (2023 : 153, respectivement 192). 1'299 mutations ont été traitées en 2024, y compris entrées, sorties, augmentations de salaire, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changements de taux d'occupation, changements d'adresse, changements de coordonnées bancaires, modifications des retenues LPP et impôts à la source, avances et retenues sur salaires, remboursements de frais ainsi que remboursements d'assurances, allocations familiales et allocations pertes de gains militaires, maternité, maladie et accidents (2023 : 1'016).

Le Service est également responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland-Serine) ;
- Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon ;
- plateforme administrative et financière du service psychopédagogique ;
- plateforme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire).

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

Les comptes 2024 affichent un excédent de charges sur les revenus de CHF 98'228.- (2023 : excédent de revenus sur les charges de CHF 373'834.-) et une marge d'autofinancement de CHF 6'047'165.- (2023 : CHF 7'085'701.-).

CHF	COMPTES 2024	COMPTES 2023
Revenus de fonctionnement	70'430'794.-	78'204'438.-
Charges de fonctionnement	-70'529'022.-	-77'830'604.-
EXCÉDENT DES CHARGES (-) / REVENUS (+)	-98'228.-	373'834.-
Marge d'autofinancement	6'047'165.-	7'085'701.-
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	7'963'294.-	4'376'594.-
Flux de trésorerie lié à l'investissement et au placement	-26'467'949.-	-10'720'952.-
Flux de trésorerie lié au financement	14'000'000.-	7'672'923.-
TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE (MOUVEMENTS DE LIQUIDITÉS)	-4'504'655.-	1'328'565.-

Les flux de trésorerie générés par les activités courantes, dites de fonctionnement, sont à disposition de la Commune pour financer ses investissements ou rembourser ses emprunts. Nous pouvons ainsi constater qu'un flux de trésorerie positif de CHF 7'963'294.- a été généré par l'activité opérationnelle (2023 : CHF 4'376'594.-). Conjointement avec l'utilisation des liquidités à hauteur de CHF 4'504'655.- (2023 : surplus de liquidités de CHF 1'328'565.-), cela a permis de financer un peu plus de 47.1 % des investissements nets payés en 2024 de CHF 26'467'949.- (2023 : CHF 10'720'952.-). Le solde des investissements nets payés en 2024 a été financé par l'augmentation de la dette de CHF 14'000'000.- (2023 : CHF 7'940'000.-).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EFFECTIVES NETTES

Les dépenses d'investissements nettes des subventions reçues comptabilisées en 2024 se montent à CHF 26'488'014.- (2023 : CHF 10'720'952.-). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, a été de 22.5 % en 2024 (2023 : 66.1 %).

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 106'000'000.-, soit CHF 7'589.- par habitant, au 31 décembre 2024. Elle se montait, au 31 décembre 2023, à CHF 92'000'000.-, soit CHF 6'583.- par habitant.

Les comptes annuels publiés séparément montrent en détail les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis séparé qui sera présenté en une seule lecture au Conseil communal du mois de juin 2025. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation du Préavis municipal relatif aux comptes annuels par le Conseil communal.

COMMUNICATIONS RELATIVES À L'USAGE DES COMPÉTENCES MUNICIPALES DÉLÉGUÉES
PAR LE CONSEIL COMMUNAL

- Préavis municipal n°4/2021 relatif à la demande d'autorisation générale en matière de legs, donations et successions pour la législature 2021-2026 : la Municipalité n'a pas fait usage de cette compétence en 2024.

ÉCONOMIE

À LA RECHERCHE DES SOLUTIONS DE DEMAIN

Le volet « Nouvelle Économie » incarne la volonté de positionner la Ville de Gland comme un acteur actif dans la recherche d'alternatives à l'économie traditionnelle, tout en proposant des mesures d'accompagnement pour les acteurs économiques en transition. Il se décline en appel à projets, le « Prix Nouvelle Économie », lancé annuellement depuis 2020 avec l'objectif d'encourager à entreprendre et à collaborer, ainsi qu'un « Forum Nouvelle Économie », événement fédérateur ouvert à tous les représentants de l'économie au sens large.

En 2024, la Ville de Gland affirme sa position de précurseur en renforçant le volet « Nouvelle Économie » avec deux nouvelles mesures : l'Incubateur Nouvelle Économie (ci-après : l'Incubateur) et le Revenu de transition écologique (RTE).

INCUBATEUR NOUVELLE ÉCONOMIE – UN SOUTIEN CONCRET À CINQ ENTREPRISES

En 2024, la Ville de Gland a franchi une nouvelle étape en faveur de l'entrepreneuriat local avec la création de l'Incubateur Nouvelle Économie. Cette initiative, organisée désormais en alternance avec le « Prix Nouvelle Économie », vise à accompagner concrètement des porteurs de projets proposant un soutien sur mesure, en lien avec des besoins identifiés. L'objectif est clair : renforcer la viabilité des initiatives locales et diversifier le tissu économique de Gland en soutenant des projets prometteurs.

De juillet à décembre 2024, cinq entrepreneurs sélectionnés ont pu accéder au catalogue de formations et des services proposés par les experts locaux et financé à 80 % par la Ville, avec un plafond de CHF 6'000.- par bénéficiaire. La liste des entreprises participantes est disponible sur gland.ch/incubateur.

Dans le cadre de l'Incubateur, la Ville a également organisé des formations ouvertes aux entreprises locales et aux porteurs de projets, abordant des thématiques clés :

- comptabilité environnementale (septembre 2024) : intégrer l'empreinte carbone dans la gestion d'entreprise ;
- économie sociale et solidaire (novembre 2024) : appliquer des modèles économiques plus inclusifs et responsables ;
- stratégie entrepreneuriale (décembre 2024) : construire une offre alignée sur les attentes du marché grâce au « Value Proposition Canvas ».

LANCEMENT DU REVENU DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (RTE) – INITIATIVE PILOTE POUR LE RENFORCEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

La Ville de Gland confirme son rôle de précurseur en matière d'innovation avec la mise en œuvre du Revenu de transition écologique (ci-après : RTE), un dispositif qui n'est pas encore répandu en Suisse. En soutenant financièrement et stratégiquement les personnes engagées dans la transition écologique, Gland se positionne comme un territoire d'expérimentation pour une économie durable et locale.

Grâce à ce dispositif qui offre un soutien financier important, Gland souhaite lever les principaux obstacles rencontrés par les entrepreneurs qui font avancer la transition écologique. Le RTE glandois permettra à trois candidats sélectionnés de recevoir jusqu'à CHF 70'000.- par personne sur une année pour accompagner une activité locale à fort impact écologique et social. Il cible des initiatives réduisant l'empreinte écologique tout en renforçant la résilience locale, notamment dans les domaines de l'autonomie alimentaire, de la sobriété et de la relocalisation des compétences.

Le RTE ambitionne de répondre aux nombreux défis actuels, en soutenant des activités respectueuses des limites planétaires. Avec cette initiative pionnière, la Ville de Gland réaffirme son engagement pour la recherche des modèles économiques qui réconcilient rentabilité et durabilité.

FORUM NOUVELLE ÉCONOMIE

La quatrième édition du « Forum Nouvelle Économie – À la recherche des solutions de demain » s'est déroulée le 6 novembre 2024. Le Théâtre de Grand-Champ a vibré au rythme de l'innovation, de la proximité et des partenariats. Cette édition a rassemblé 250 participants, offrant comme d'habitude une plateforme unique pour échanger sur les tendances de demain. Elle s'est démarquée par la participation des bénéficiaires de l'Incubateur qui présentaient leurs initiatives et par la diversité des stands des entreprises.

Les échanges riches et les moments de réseautage de qualité ont été salués par les participants. Les enregistrements de toutes les interventions restent à disposition sur la chaîne YouTube de la Ville de Gland.

PARTENARIATS CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

Dans la continuité de ses engagements pour le bien-être de ses habitantes et contre la précarité menstruelle, la Ville de Gland, a initié deux nouveaux partenariats.

Pour le mois de septembre 2024, la Ville de Gland a choisi de s'associer avec CinqHuiles et Kafé des Filles, deux commerces du Vieux-Bourg, qui proposent une gamme de produits de protection menstruelle réutilisables. Les Gandoises ont reçu un courrier postal avec un bon cadeau de CHF 10.- valable pour l'achat de serviettes lavables et de culottes menstruelles. Ce partenariat qui soutient à la fois le pouvoir d'achat et le commerce local visait également à encourager des solutions qui s'inscrivent dans une démarche durable, en réduisant les déchets tout en offrant confort et efficacité.

En octobre, les Gandoises ont reçu un courrier postal incluant trois coupons de CHF 5.-, intransmissibles et à usage unique, cette fois valable dans la Coop de Eikenøtt Gland pendant la période de validité indiquée sur chaque bon et destinés à l'achat de produits d'hygiène menstruelle. Le projet a été cofinancé par la Coop et la Ville.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS DU VIEUX-BOURG

Prévu dans le cadre du Préavis municipal n°20/2022 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de l'espace public et des infrastructures souterraines du Vieux-Bourg, le Dispositif d'accompagnement destiné aux commerçants localisés dans le périmètre du chantier (ci-après : le Dispositif) a été mis en place en mars 2023. Ses objectifs sont d'atténuer autant que possible l'impact négatif des travaux sur les commerces et de maintenir la continuité économique dans le quartier. Le Dispositif est doté d'une enveloppe globale de CHF 400'000.-, répartis en 3 volets :

- volet Visibilité - comprenant des mesures d'accompagnements pour renforcer l'attractivité des commerces ;
- volet Valorisation - visant à accompagner l'embellissement du quartier, la rénovation des devantures commerciales, des vitrines et des terrasses ;
- volet Indemnisation - visant à préserver les commerces de proximité, éviter leur fragilisation en offrant une indemnisation financière en lien avec l'impact du chantier.

En 2024, le montant de CHF 52 000.- été utilisé dans le cadre des 3 volets pour les mesures suivantes :

- volet Visibilité : communication, capsules vidéo, bons cadeaux chez 12 commerces ;
- volet Valorisation : 15 commerces ont participé au projet « Façades en Fleurs » en mettant en place des décorations fleuries subventionnées par la Ville ;
- volet Indemnisation : une aide accordée en 2024 par la Commission du Dispositif.

MESURES DE VISIBILITÉ - NOËL DURABLE

En collaboration avec Ecosapin, le projet « Noël durable » a été reconduit. Trente sapins en pots, offerts par la Ville, ont été mis à disposition des commerçants pour décorer les devantures tout en illustrant le principe de l'économie circulaire et la démarche anti-gaspille.

DOMAINES

Les mutations suivantes ont été réalisées en 2024 :

- acte de transfert immobilier (vente-exercice de droit de préemption) relatif à la parcelle n°1621 de Gland (Grand'Rue 9), le 25 mars 2024 ;
- acte de réquisition de transfert immobilier relatif aux feuillets 4232-1 et 4232-17 de Gland (Allée Waldo 2), le 12 avril 2024 ;
- acte de constitution de servitude de passage public à pied et pour tous véhicules (parcelle n°4324 de Gland ; Chemin du Lavasson), le 23 juillet 2024 ;
- acte de transferts immobiliers (vente-exercice de droit de préemption) des immeubles n°165 et n°185 de Gland (rue de l'Etraz 6 et 12), le 15 août 2024 ;
- acte de division, de réunion et de transfert/constitution de servitude (parcelle n°566 de Gland ; Chemin des Fontenailles), le 2 octobre 2024 ;
- acte de division, de réunion de bien-fonds et de vente (morcellement parcelles n° 552-896 ; nouvelle parcelle n°4344 de Gland ; Chemin de la Crétaux), le 4 septembre 2024.

COMMUNICATIONS RELATIVES À L'USAGE DES COMPÉTENCES MUNICIPALES DÉLÉGUÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

- Préavis municipal n°9/2021 relatif à l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à des associations et fondations :
 - l'acquisition de la parcelle n°1621 de Gland (Grand'Rue 9), le 25 mars 2024, par exercice du droit de préemption, a été annoncée lors de la séance du Conseil communal du 2 mai 2024 ;
 - l'acquisition des parcelles n°165 et n°185 de Gland (Rue de l'Etraz 6 et 12), le 15 août 2024, par exercice du droit de préemption, a été annoncée lors de la séance du Conseil communal du 29 août 2024.

L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE GLAND

L'association des Jardins Familiaux de Gland gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.

SPORTS

L'année écoulée a été marquée par de nombreux événements et inaugurations visant à dynamiser les infrastructures sportives et à renforcer l'offre d'activités pour la population.

À la suite de l'aboutissement des travaux pour l'agrandissement du Centre sportif « En Bord », plusieurs installations ont été inaugurées permettant aux habitants et aux sportifs de bénéficier de nouvelles installations modernes et adaptées. Parmi celles-ci, on compte notamment deux terrains de padel tennis, offrant une nouvelle discipline en plein essor, la zone de street workout conçue pour la pratique libre du renforcement musculaire en extérieur, la construction de deux terrains de beach-volley ainsi que du parcours de pumptrack et l'extension du skatepark, destinés aux passionnés de glisse.

Parmi les événements sportifs marquants, le Tennis Club de Gland a organisé le premier tournoi de padel tennis, tandis que la Gland Spring Run du 21 avril 2024 a connu un immense succès avec un nombre record de 1'200 participants, soit la capacité maximale. Le programme Bouge ! a également continué de proposer une large palette d'activités sportives accessibles à tous, avec notamment des initiations au tennis de table pour les seniors, offrant une opportunité idéale pour pratiquer une activité physique adaptée et conviviale.

Grâce à ces projets et événements, la Ville de Gland confirme son engagement en faveur du sport et du bien-être de ses habitants, en proposant des infrastructures modernes et des animations variées pour toutes les générations.

Service des bâtiments et de l'urbanisme





Fonctions

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Conception et gestion des projets de rénovation et de constructions neuves
- Coordination et contrôle des travaux d'entretien, de réparation et d'assainissement
- Service de conciergerie

URBANISME

- Planification territoriale de la Commune
- Stratégie et coordination avec les projets régionaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Contrôle et suivi des dossiers de demande de permis de construire
- Procédures de mise à l'enquête
- Délivrance des permis de construire et d'habiter

Points forts en 2024

- Rénovation et rafraîchissement du pavillon Mont-Blanc 29 (MB 29). Installation de la Bibliothèque, du Service de l'enfance et de la jeunesse ainsi que du Service de la culture et des affaires sociales
- Mise hors d'eau et hors d'air du 3^e étage du Collège de Grand-Champ (Préavis municipal n°44/2023)
- Entrée en vigueur du Plan d'affectation (PA) « Lavasson »
- Approbation du Préavis municipal n°71/2024 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études du secteur industriel et d'activités « Gland Ouest » (potentiel site stratégique de développement d'activités - SSDA)
- Démarrage de la mise en application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)

Service des bâtiments
et de l'urbanisme

Chemin de Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 80
E-mail : sbu@gland.ch

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME

BÂTIMENTS COMMUNAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION, ACHATS

Les concierges et l'équipe des auxiliaires assurent l'entretien régulier et la propreté des différents sites communaux.

Les techniciens du Service des bâtiments et de l'urbanisme (ci-après : SBU) dirigent les différents travaux de maintenance, d'amélioration et de rénovation des bâtiments et également de leurs équipements techniques respectifs.

Les principaux chantiers exécutés au cours de l'année 2024 sur les différents sites ont été les suivants :

COLLÈGE ET COMPLEXE DE GRAND-CHAMP

- création d'un bureau dans l'espace Relax'Resto ;
- remplacement des batteries de distribution d'eau des douches des vestiaires ;
- câblage informatique pour le wifi du restaurant scolaire et le paiement par carte bancaire ;
- rénovation et modernisation de l'ascenseur du Complexe.

COLLÈGE DES PERRERETS

- sécurisation de la toiture des bâtiments A, B et C par la pose de garde-corps ;
- remplacement de la commande de réglage du fond mobile de la piscine.



Toiture Perrerets

COLLÈGE DES TUILLIÈRES

- changement de toiles et moteurs de stores au niveau des lanterneaux ;
- installation de stores intérieurs dans les locaux des psychologues scolaires.

MONTOLY

- rafraîchissement des peintures dans l'appartement du concierge ;
- installation d'un nouveau lift plus puissant pour l'atelier mécanique ;
- changement de la platine de commande électronique de la chaudière Montoly 3-5.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF

- révision de la citerne à mazout du bâtiment ;
- achat de bureaux (assis/debout) et de mobilier pour différents services de l'Administration communale.

MAUVERNEY

- augmentation de la puissance électrique, changement du monobloc de la cuisine du bloc C.

HÔTEL DE LA PLAGE

- création d'un bloc sanitaire pour personnes à mobilité réduite ;
- construction d'une plateforme pour le stockage des containers.

CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS LOURDES

AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT A5.1 QUARTIER DE LA COMBAZ - PRÉAVIS MUNICIPAL N°37/2023

Les travaux d'aménagements intérieurs du bâtiment ont démarré en fin d'année 2024. Le commerce ainsi que les espaces communautaires seront disponibles au printemps 2025.

RENOUVELLEMENT DU MOBILIER SCOLAIRE DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES SUR 3 ANS - PRÉAVIS MUNICIPAL N°80/2020

Conformément au préavis, une commande de mobilier a été réalisée dans le courant de l'année 2024, principalement pour les Collèges de Grand-Champ et de Mauverney.

RÉNOVATION DU TEMPLE DE SAINT-PAUL ET DE SON CAMPANILE - PRÉAVIS MUNICIPAL N°47/2023

Le chantier a été mis en œuvre tout en maintenant l'exploitation du bâtiment et la sécurité des utilisateurs du site.

Les travaux suivants ont été réalisés durant l'année :

- réfection complète de la toiture (étanchéité, isolation, couverture et ferblanteries) ;
- nettoyage des façades (temple, campanile et salle de paroisse), traitement des bétons et application d'une lasure minérale de protection ;
- remplacement de toutes les menuiseries extérieures (portes et fenêtres) ;
- installation de panneaux solaires intégrés à la toiture ;
- remise aux normes de l'ensemble du réseau électrique du temple, du campanile et de la salle de paroisse ;
- modernisation du système de sonorisation, amélioration de l'acoustique, installation d'une caméra de visioconférence, d'un beamer et d'un écran de projection ;
- entretien complet des cloches, révision et remplacement des mécanismes de tractions et de roulements ;
- aménagement d'un WC pour personnes handicapées dans le hall d'entrée de la salle de paroisse.



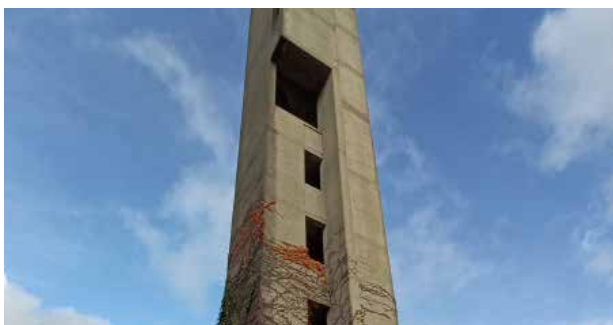
Toiture Temple, travaux en cours



Couvert Temple avant travaux



Couvert Temple après travaux



Campanile avant travaux



Campanile après travaux

RÉORGANISATION DE CERTAINS SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE – PRÉAVIS MUNICIPAL N°56/2024

Les travaux de réhabilitation exécutés sur le bâtiment Mont-Blanc 29 (MB 29) ont permis l'intégration des Services de l'enfance et de la jeunesse, de la culture et des affaires sociales ainsi que de la Bibliothèque.



MB 29 rez travaux en cours



MB 29 1^{ers} travaux en cours



Après de légers travaux, les locaux de Borgeaud 12 ont pu accueillir le Groupe sécurité publique (GSP) et les Travailleurs sociaux de proximité (TSP et Activ'Action).

Le bâtiment de Montoly 1 a également subi quelques travaux afin de permettre les déménagements :

- du Secrétariat/réception du rez-de-chaussée au 1^{er} étage ;
- du Bureau technique (BT) du Service des infrastructures et de l'environnement (ci-après : SIE) du 2^e étage au rez ;
- d'un club informatique du rez-de-chaussée au 2^e étage.



Montoly bureau rez, travaux en cours

En résumé, ces travaux ont permis d'optimiser l'espace, d'améliorer les infrastructures et de moderniser les équipements des différents bâtiments.

L'ensemble des travaux est désormais terminé, conformément aux délais et aux standards de qualité attendus par les collaborateurs.

TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN DEUXIÈME ÉTAGE SUR L'UAPE DE MAUVERNEY C ET ÉTUDES D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉNOVATION DES COLLÈGES DE GRAND-CHAMP ET DE MAUVERNEY A ET B - PRÉAVIS MUNICIPAL N°96/2021

- Travaux de surélévation du bâtiment Mauverney C : les travaux se sont terminés en 2023. Dès mars 2024, deux nouvelles classes ont été mises à disposition des élèves du Collège de Mauverney.
- Études pour l'agrandissement et la rénovation du Collège de Mauverney (bâtiments A et B) : lancées durant l'année 2023, les études se sont poursuivies, pilotées par le SBU et le groupement de bureaux Ferrari Architectes SA, Willi Ingénieurs SA et SRG Engineering SA.

Après évaluation de plusieurs variantes, le projet retenu par la Municipalité a été développé par les bureaux d'architectes et ingénieurs (civils, CVS et électricité). Le nouveau programme a été défini en collaboration avec la Direction de l'école et les services cantonaux (Direction générale de l'enseignement obligatoire - GEO et Service de l'éducation physique et du sport - SEPS). La phase 31 (avant-projet) sera finalisée au printemps 2025.

TRAVAUX DE SURÉLÉVATION ET DE RÉNOVATION DU COLLÈGE DE GRAND-CHAMP AINSI QUE DE LA REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN BLEU. ÉTUDES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR ET DES EXTÉRIEURS - PRÉAVIS MUNICIPAL N°44/2023

Le chantier a débuté en octobre 2023.



Façade Grand-Champ

Durant l'année 2024, le nouveau volume de la surélévation a été achevé. Les fenêtres et la toiture ont été posées, rendant la structure hors d'air et hors d'eau depuis l'automne 2024. Les panneaux photovoltaïques sont en place sur la toiture et une grande partie des travaux techniques (ventilation, chauffage et électricité) est achevée. Dans la continuité, les travaux de finition débiteront au printemps 2025.



Toiture Grand-Champ



Intérieur surélévation Grand-Champ



En ce qui concerne la rénovation des étages inférieurs (rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages), celle-ci se déroule par zone. Les travaux dans les espaces occupés sont rendus possibles grâce aux rotations des élèves et des enseignants, qui se déplacent provisoirement dans des portakabins, selon un planning permettant de libérer les salles pour les mettre à disposition des entreprises en charge du chantier. Les réfections des sols et la peinture des murs débiteront dans un second temps, dès les vacances de Pâques 2025.

Conformément à la planification initiale, la mise en service de la plus grande partie du bâtiment rénové et agrandi est toujours prévue pour la rentrée scolaire 2025/2026.

La Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) a été régulièrement associée aux séances des choix des matériaux, des éclairages et des différentes teintes du Collège.

Parallèlement aux travaux sur le Collège, une procédure d'appel d'offres sur invitation a été mise en place en collaboration avec le bureau Irbis Consulting pour désigner un bureau chargé de mener les études pour le projet de réaménagement de la cour et du square. Quatre bureaux d'architectes paysagistes ont été invités à participer à cette procédure.

Le bureau Approches SA, basé à Lausanne, a remporté l'appel d'offres. Les études qui permettront d'affiner le projet sélectionné et de lancer un processus participatif, débiteront au printemps 2025.

RÉNOVATION DU BÂTIMENT MONT-BLANC 27

À l'issue d'études préliminaires et d'une séance réunissant la Municipalité et le collège des Chefs de service le 6 novembre 2024, il a été décidé d'implanter l'Administration communale dans le bâtiment Mont-Blanc 27 (MB 27).

Cette nouvelle orientation vise la création d'un « campus » fédérateur et emblématique intégrant un « Tiers-lieu », un parc partagé et convivial, tout ou partie de l'Administration communale, un parking en sous-sol, le tout connecté au reste de la Ville. Ce projet fera l'objet d'une démarche participative.

Lors de sa séance hebdomadaire du lundi 11 novembre, la Municipalité a décidé de valider cette redéfinition du projet et de confier au Secrétariat municipal ainsi qu'au SBU son développement.

DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'HABITATION ET D'ACTIVITÉ GRAND'RUE 9 - PRÉAVIS MUNICIPAL N°70/2024

Le 25 mars 2024, et pour un montant de CHF 2'350'911.55, la Ville de Gland est devenue propriétaire de la parcelle n°1621, située à la Grand'Rue 9.

L'activation du droit de préemption par la Ville était justifiée en premier lieu par la réalisation de logements d'utilité publique (ci-après : LUP). De plus, la situation de cette parcelle, à l'entrée du Vieux-Bourg et en bordure de l'Avenue du Mont-Blanc, présentait également un intérêt urbanistique. L'opportunité de pouvoir revoir les aménagements extérieurs de ladite parcelle, afin de l'ouvrir sur le domaine public, dans la continuité des travaux en cours du Vieux-Bourg, était une occasion à saisir.

L'implantation d'activités au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment pourrait également permettre d'animer cette porte d'entrée du Vieux-Bourg. Une démarche participative pour les aménagements extérieurs sera lancée au premier semestre 2025.

À la suite de l'acceptation du Préavis municipal n°70/2024 par le Conseil communal le 7 novembre 2024, les études ont été adjugées au bureau d'architectes Lp&Co SA pour un montant de CHF 129'720.00 TTC. Ce montant correspond aux prestations pour les phases SIA 31, 32 et 33 (avant-projet, projet de l'ouvrage et demande d'autorisation). La poursuite du projet sera conditionnée à l'acceptation du futur préavis de réalisation par le Conseil communal.

AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE DES POMPIERS A MONTOLY 9 - PRÉAVIS MUNICIPAL N°51/2024

Le 2 mai 2024, le Conseil communal a accepté le Préavis municipal n°51/2024 relatif à l'agrandissement de la halle des véhicules et à l'amélioration des locaux de la caserne des pompiers.

Le bureau d'architectes Lp&Co SA a été mandaté pour les phases SIA 31, 32 et 33 (avant-projet, projet de l'ouvrage et demande d'autorisation).

Des sondages des sols ont été effectués le 16 décembre par le bureau Karakas & Français. Ces derniers ont mis à jour une pollution du sol qu'il conviendra de traiter lors de la phase de terrassement du chantier.

Le permis de construire sera déposé début 2025 et à la délivrance de ce dernier, les travaux pourront débuter au printemps 2025.

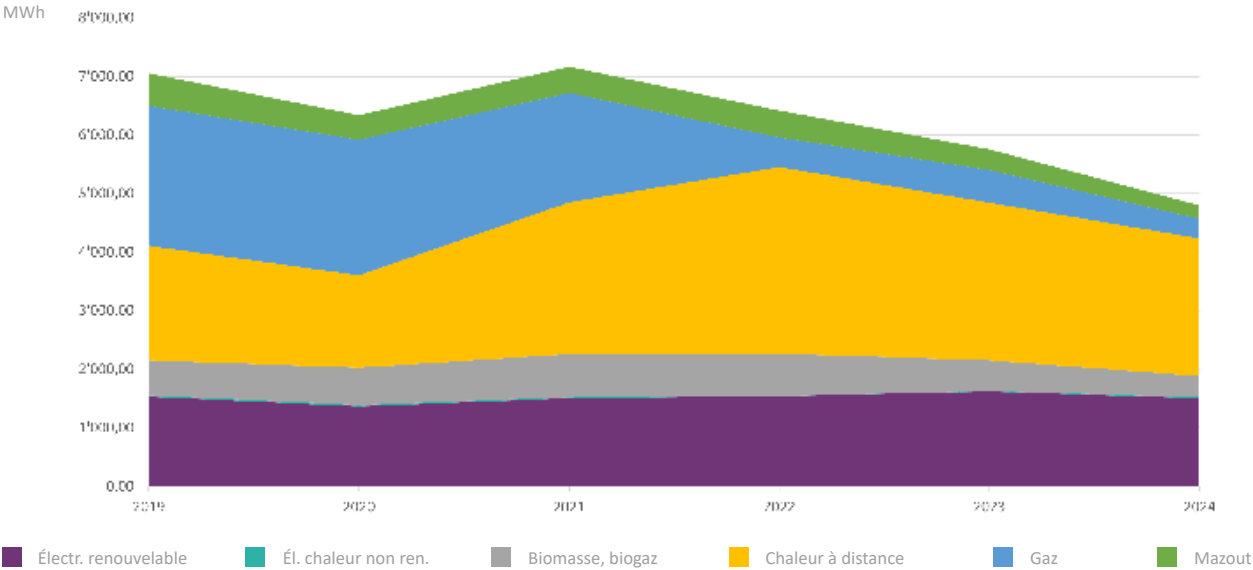
CONSOMMATION D'ÉNERGIE

COÛTS ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'intégralité des suivis de consommations énergétiques et des coûts correspondants des bâtiments communaux est gérée grâce à l'outil de suivi en ligne Enercoach, sur la base des factures enregistrées au 31 décembre 2024. Certaines consommations ne sont donc pas complètes pour l'exercice 2024. À titre d'exemple, les consommations de gaz sont facturées de juillet à juillet. Il manque donc une partie des données pour l'année 2024.

Ce logiciel a subi une migration importante durant l'année 2024, et certaines de ses fonctionnalités ont changé, telles que l'interprétation de factures chevauchant plusieurs exercices ou le traitement de l'électricité réinjectée sur le réseau. Ces modifications peuvent mener à des différences dans les données présentées ici et les données présentées dans les rapports de gestion des exercices précédents.

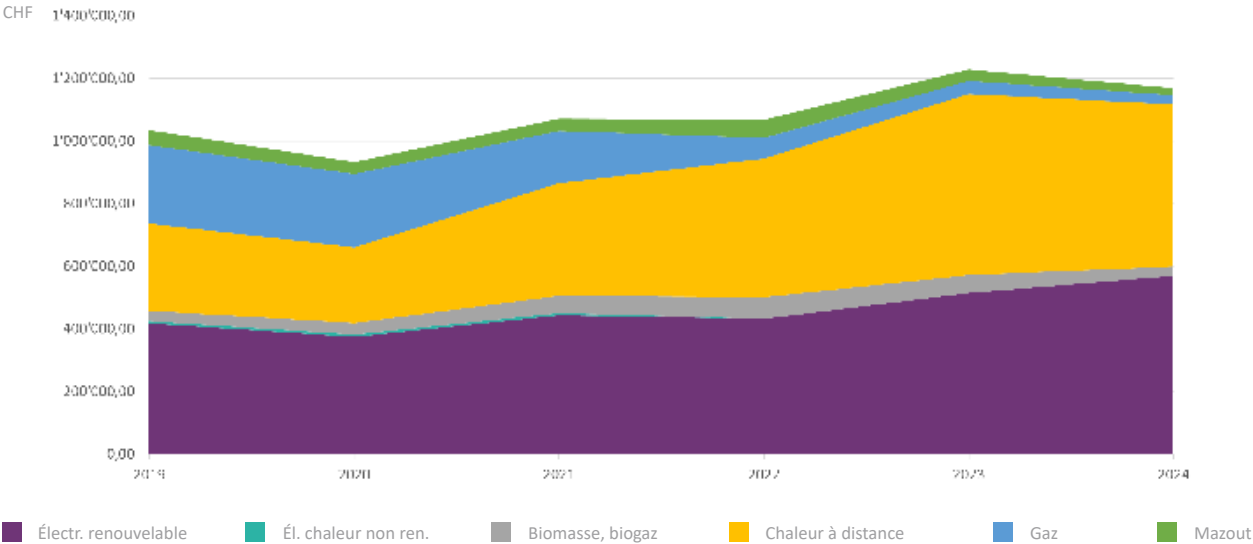
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (MWH)



	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CONSOMMATION	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh
Électricité renouvelable	1'532	1'370	1'502	1'547	1'556	1'504
Électricité chaleur non renouvelable	26	24	23	0	10	16
Biomasse, biogaz	593	637	734	721	659	361
Chaleur à distance	1'959	1'574	2'593	3'183	3'469	2'350
Gaz	2'388	2'316	1'868	507	557	337
Mazout	553	417	443	461	352	224
TOTAL	7'051	6'338	7'163	6'419	6'603	4'792

La majeure partie de la consommation d'énergie, soit près de 70 %, est consacrée à la production de chaleur. Celle-ci est majoritairement issue du chauffage à distance, mais la partie provenant d'énergie fossile représente, pour 2024, 17 % de l'énergie pour la chaleur. L'énergie pour l'électricité, quant à elle, est intégralement issue de sources renouvelables, qu'elle soit soutirée du réseau ou par l'autoconsommation pour les sites disposant de panneaux solaires.

ÉVOLUTION DES COÛTS DE L'ÉNERGIE (CHF)

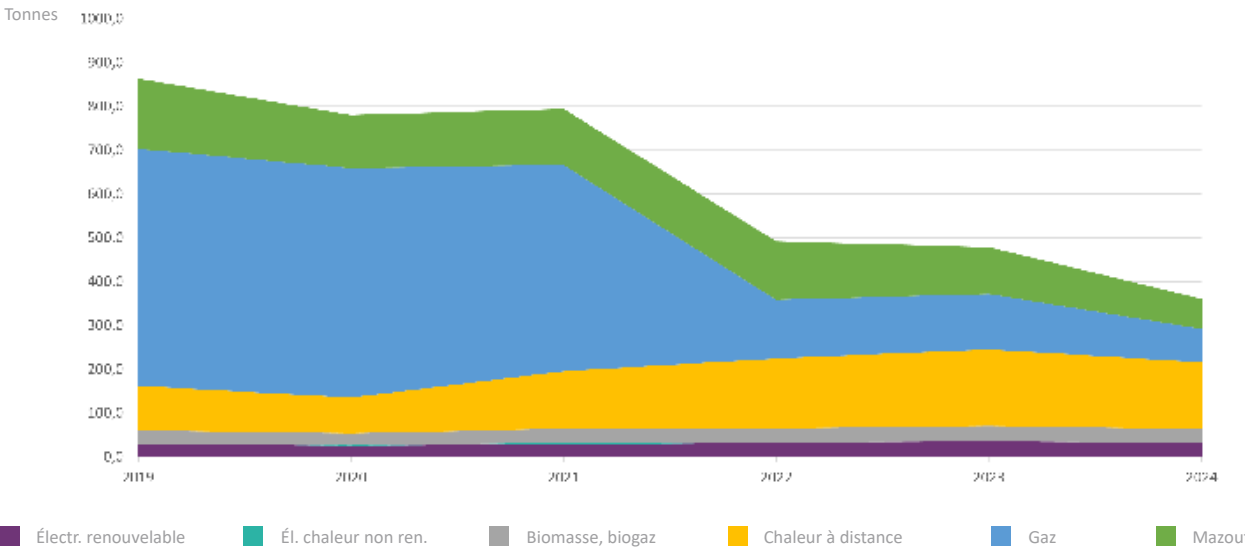


	2019	2020	2021	2022	2023	2024
COÛTS	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Électricité renouvelable	417'494	374'626	443'786	432'259	514'579	569'860
Électricité chaleur non renouvelable	7'607	7'351	7'174	120	0	0
Biomasse, biogaz	32'855	36'535	55'629	68'240	59'421	28'880
Chaleur à distance	278'844	241'939	359'346	443'114	578'621	518'607
Gaz	250'524	234'867	167'004	66'596	41'797	28'996
Mazout	48'207	37'847	39'092	57'201	36'156	22'343
TOTAL	1'035'531	933'165	1'072'031	1'067'530	1'230'574	1'168'686

Les coûts pour l'énergie ont légèrement baissé par rapport aux chiffres de 2023 et ont atteint un total de CHF 1,17 million pour les bâtiments du patrimoine administratif, en diminution par rapport à 2023 (CHF 1,23 million). La baisse des prix du mazout, de gaz et des pellets peut expliquer une grande partie de cette diminution.

Malgré la baisse globale de consommation d'électricité et les apports des centrales solaires, les coûts pour l'électricité en 2024 ont augmenté, en raison des tarifs élevés du kWh.

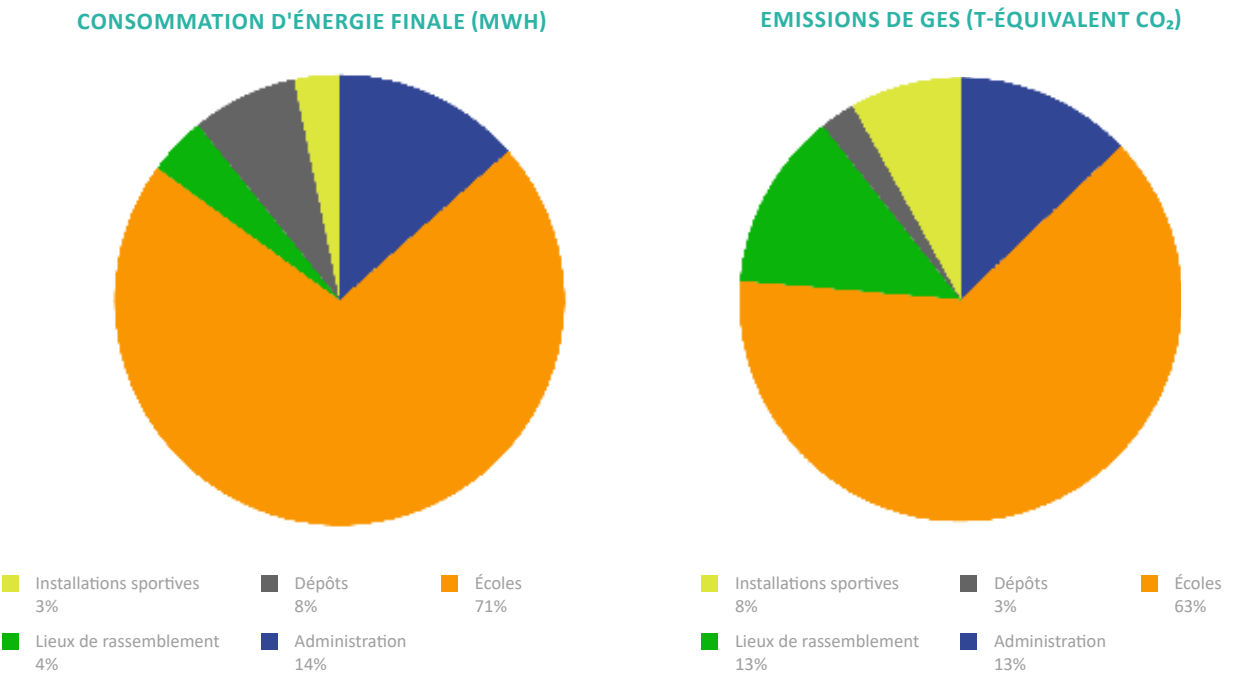
ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (T-ÉQUIVALENT CO₂)



	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ÉMISSIONS	t	t	t	t	t	t
Électricité renouvelable	29,20	26,10	30,00	31,90	33,80	31,9
Électricité chaleur non renouvelable	3,60	3,30	3,10	0,10	0,00	0,00
Biomasse, biogaz	14,70	15,00	57,30	34,20	26,10	31,9
Chaleur à distance	260,40	226,00	346,40	400,30	446,10	152,3
Gaz	541,70	525,30	405,50	107,90	50,20	76,5
Mazout	167,20	126,10	134,10	139,30	106,60	67,7
TOTAL	1'016,80	921,80	976,40	713,70	662,80	360,3

Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen de constantes fournies par l'outil Enercoach. Celles-ci ont été adaptées durant la migration et peuvent donc présenter des différences avec les rapports de gestion précédents.

Les émissions de gaz à effet de serre sont principalement causées par le chauffage à distance, le mazout et le gaz. Il est intéressant de noter que si le gaz et le mazout ne représentent que 17 % de l'énergie consommée par la chaleur, ils sont responsables de 43 % des émissions de gaz à effet de serre dans ce même domaine. À l'opposé, la chaleur à distance fournit désormais près de 71 % de la chaleur des bâtiments et est responsable de 46 % des émissions liées à la chaleur.



Les écoles consomment près de 71 % de l'énergie finale liée aux bâtiments communaux, ce qui représente 63 % des émissions de gaz à effet de serre. Le programme d'assainissement des bâtiments, en rénovant et raccordant au chauffage à distance plusieurs de ces établissements, a énormément contribué à la réduction de l'impact environnemental de la Ville de Gland.

URBANISME

COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME

Pour l'année 2024, la Commission consultative d'urbanisme (ci-après : CCU) était composée de MM. Bruno Marchand (architecte-urbaniste), Didier Christen (ingénieur), Hannes Ehrensperger et Thierry Brütsch (architectes).

Durant l'année, la Commission s'est réunie à 3 reprises, afin d'analyser les dossiers suivants :

- le projet communal, Grand'Rue 9 ;
- un projet privé, Rue de l'Etraz 20 ;
- le plan et le règlement dédiés à la zone de centre pour la révision du PACom.

Il est à relever que la CCU a également été consultée par le SIE pour une analyse des fontaines, dans le cadre des travaux en cours dans le Vieux-Bourg.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour l'année 2024, 33 permis de construire ont été délivrés selon la répartition suivante :

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

- 1 construction d'un immeuble de 8 logements ;
- 1 démolition et construction d'un bâtiment de 10 appartements et une surface commerciale ;
- 1 démolition d'une villa existante et construction d'un immeuble de 5 appartements.

RÉNOVATIONS ET TRANSFORMATIONS

- 2 | transformations et rénovations de bâtiments, dont une maison avec pompe à chaleur intérieure et un bâtiment avec extension du rez et du sous-sol ;
- 1 | modification d'un concept de sécurité dans un bâtiment d'activités ;
- 2 | changements d'affectation : un appartement transformé en bureaux et un bureau en Escape Game ;
- 3 | aménagements intérieurs spécifiques : un salon de coiffure, des locaux de physiothérapie avec matériel de sport, et un Data Center avec modifications techniques ;
- 1 | agrandissement d'un pavillon par deux conteneurs ;
- 1 | construction d'une véranda et d'un sas d'entrée non chauffés ;
- 1 | rénovation de l'enveloppe thermique d'un bâtiment avec surélévation d'un niveau.

AMÉNAGEMENTS ET EXTENTIONS

- 1 | création d'une terrasse pour un restaurant existant ;
- 1 | aménagement d'un cabinet de pédiatrie ;
- 1 | création d'une épicerie/bar/café avec terrasse ;
- 1 | aménagement intérieur de bureaux et d'un dépôt logistique ;
- 1 | augmentation de la capacité d'une terrasse existante pour une brasserie provisoire.

ÉNERGIES ET CHAUFFAGE

- 3 | remplacements de chaudière à gaz par pompe à chaleur ;
- 1 | mise en place d'une chaufferie mobile provisoire ;
- 1 | modification de l'emplacement d'une pompe à chaleur.

INSTALLATIONS TECHNIQUES

- 2 | adaptations de stations de communication mobile existantes ;
- 1 | nouvelle installation de climatisation ;
- 1 | construction d'une nouvelle installation de communication mobile.

DÉMOLITIONS ET MODIFICATIONS

- 1 | démolition d'un bâtiment existant et des aménagements extérieurs, abattage d'arbres et d'arbustes.

PROJETS COMMUNAUX

- 2 | réaménagements de parcelles communales avec déminéralisation et arborisation ;
- 1 | local existant transformé en unité d'accueil pour écoliers ;
- 1 | construction d'une nouvelle buvette au stand de tir.

Pour l'année 2024, un permis de construire a été périmé selon l'art. 118, al. 1 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 4 décembre 1985.

- 1 | création d'un hôtel de 33 chambres avec surface commerciale.

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTORISATIONS MUNICIPALES

55 autorisations ont été délivrées en 2024 représentant :

AMÉNAGEMENTS DIVERS

- 14 | aménagements de bureaux, commerces, studios, locaux professionnels et infrastructures temporaires ;
- 4 | transformations intérieures de minimales importances.

RÉNOVATIONS ET RÉFECTIONS

- 7 | rénovations et réfections, incluant façades, volets, murs et modifications structurelles.

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

- 7 | installations diverses, incluant containers, piscines, bornes de recharge et pose de Velux.

DÉMOLITIONS ET TRANSFORMATIONS

- 3 | projets de démolitions et transformations structurelles.

ÉNERGIES ET CHAUFFAGE

- 7 | remplacements de systèmes de chauffage par des pompes à chaleur ;
- 1 | installation de pompe à chaleur pour une piscine.

ESPACES EXTÉRIEURS

- 4 | aménagements extérieurs, incluant pergolas, palissades et portillons.

AUTRES

- 6 | choix de couleurs et matériaux ;
- 1 | espace de stockage ;
- 1 | aménagement de tente.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Pour 2024, la Commission de salubrité était composée de MM. Yves Froidevaux (Municipal, Ps-Les Vert-e-s), Fabrice Sutter (SDIS), du Responsable de la police des constructions (SBU), du Géomaticien et du Fontainier (SIE).

Un docteur est également membre de la Commission sur appel pour effectuer des visites de logements susceptibles de présenter des risques d'insalubrité en raison de défauts de construction. Au cours de cette année, il n'a été sollicité qu'une seule fois.

La Commission s'est réunie à 17 reprises et a effectué 20 visites de bâtiments.

Dans le cadre de ces visites, 36 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

AMÉNAGEMENTS DIVERS

- 7 | aménagements intérieurs et changements d'affectation, incluant commerces, logements, cabinets médicaux et infrastructures publiques ;
- 2 | aménagements de locaux spécialisés (crèche et UAPE) ;
- 2 | aménagements extérieurs (garage et couvert sur terrasse).

RÉNOVATIONS ET TRANSFORMATIONS

- 5 | transformations et rénovations, incluant des travaux d'isolation, de surélévation et de modifications structurelles ;
- 2 | transformations de locaux pour de nouveaux usages (Escape Game et café-restaurant avec salle de sport).

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

- 4 | constructions de bâtiments résidentiels et commerciaux ;
- 1 | construction d'une nouvelle déchèterie communale ;
- 1 | construction provisoire d'une brasserie et d'un café ;
- 4 | aménagements de halles modulables ;
- 3 | démolitions de bâtiments, incluant des abattages d'arbres.

ÉNERGIES ET CHAUFFAGE

- 4 | remplacements de chaudières par des pompes à chaleur géothermiques ou aérothermiques.

AUTRES

- 1 | adaptation d'une station de communication mobile.

PROTECTION DES ARBRES

L'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (ci-après : LPrPNP) du 30 août 2022 a nécessité l'abrogation du Règlement communal sur la protection des arbres appliqué jusqu'à présent. Elle a également imposé la mise en œuvre d'une Directive transitoire concernant le chiffrage des abattages et des plantations compensatoires. Le formulaire permettant aux propriétaires de faire des demandes d'abattages (demande de dérogation au maintien d'arbre(s)) a été mis à jour, conformément à la nouvelle loi et a permis de délivrer 34 autorisations pour 2024.

Au total ce sont 123 arbres qui ont été abattus durant cette année, dont un nombre significatif dans le cadre de projets de construction. Les essences les plus concernées sont l'*Acer*, le *Betula* et le *Prunus*.



Acer



Betula



Prunus



Pour compenser ces abattages, 341 plantations ligneuses (158 arbres et 183 arbustes) ont été réalisées. Des espèces résistantes aux changements climatiques et adaptées à la situation ont été soigneusement choisies. Cette démarche vise à préserver la biodiversité et à renforcer la résilience du paysage face aux enjeux climatiques futurs.

Enfin, pour se conformer à la LPrPNP, les communes doivent élaborer et adopter un règlement pour la protection du patrimoine arboré. Un groupe de travail composé de différentes communes vaudoises (dont Gland) a été créé en fin d'année 2024 afin de mutualiser la rédaction dudit règlement.

DROIT DE PRÉEMPTION

En application des articles 31 et suivants de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, la Commune est au bénéfice d'un droit de préemption légal sur la vente des immeubles situés sur le territoire communal. Dans ce cadre, le SBU a analysé 11 dossiers.

La Municipalité a fait valoir son droit de préemption pour trois d'entre eux (cf. Service des finances, de l'économie et des sports – Domaines).

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM) ET RÈGLEMENT COMMUNAL

À la suite des demandes d'adaptation du dossier, un large travail de mise à jour a été mené durant l'année 2024 pour les thématiques suivantes :

- rencontre des propriétaires concernés par le redimensionnement de la zone à bâtir hors centre et mise en place d'une nouvelle stratégie répondant à la demande cantonale ;
- affinage de la justification du maintien et des destinations des parcelles affectées à des besoins publics ;
- élaboration de dispositions réglementaires précises quant aux problématiques de biodiversité et climatologie urbaine, en collaboration avec l'Office du développement durable ;
- collaboration à l'établissement du plan des limites des constructions avec le SIE ;
- coordination pour la mise à jour du Règlement sur la protection des arbres conformément à la LPrPNP ;
- questionnement de la zone industrielle de « Gland Ouest » ;

- réflexion sur les logements d'utilité publique en lien avec la politique de l'habitat et du logement.

Différentes séances de coordination ont eu lieu avec les mandataires en charge du projet pour l'adaptation du dossier et la suite de la procédure.

La mise à l'enquête publique est envisagée en 2025.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « GARE SUD »

L'année 2024 a permis de traiter les points suivants, utiles à la mise à l'enquête du dossier :

- la réception de l'offre pour le label SNBS-Quartier et information sur la subvention y afférente ;
- la finalisation de l'étude logement et ses conclusions liées à la stratégie LUP ;
- les prises de décisions de la Municipalité :
 - au niveau du programme : ne pas accueillir l'Administration communale au sein du quartier, trop limité en termes de marges de manœuvre, et lui préférer un programme mixte de logements, commerces et services de proximité ;
 - au niveau de la procédure : lancer une démarche participative puis, une fois le PA approuvé, lancer un concours d'architecture, comme annoncé au Conseil communal en date du 12 décembre 2024.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « CITÉ-QUEST SA - AUX TUILLIÈRES »

Le PA a été mis en pause dans l'attente des résultats de l'étude politique de l'habitat et du logement.

RÉVISION DU PLAN DE QUARTIER (PQ) « MAUVERNEY DESSUS - AU BOCHET DESSUS »

Le comité de pilotage composé des propriétaires, d'une délégation de la Municipalité et des urbanistes du SBU s'est réuni à plusieurs reprises. Des bilatérales ont aussi été menées avec les propriétaires pour mettre en œuvre une plus-value paysagère encore plus importante que prévu initialement. Ceci, avant la mise à jour définitive du dossier et sa mise à l'enquête.

PLAN D'AFFECTATION (PA) « LAVASSON »

Le PA est entré en vigueur le 25 mars 2024.

PLANS PARTIELS D'AFFECTATION (PPA) « LA FALAISE II ET III »

Les PPA « La Falaise II et III » restent toujours bloqués en raison de la procédure relative au cheminement public du bord du lac. Le Canton a été sollicité fin 2024 par le SIE pour relancer les discussions en 2025 et tenter de faire avancer et de faire aboutir ces plans.

RÉAMÉNAGEMENT « FALAISE PLAGE »

Le projet reste également bloqué (cf. « PPA La Falaise II et III » ci-dessus), en lien avec la procédure du cheminement public du bord du lac.

STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS (SRGZA)

L'approbation de la SRGZA, qui doit être adoptée par la Municipalité puis par le Conseil communal, a été repoussée à 2025 dans l'attente des premiers éléments de l'étude de potentiel site stratégique de développement d'activités - SSDA) (Préavis municipal n°71/2024).

SITE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS (SSDA)

L'approbation du 7 novembre 2024, par le Conseil communal, du Préavis municipal n°71/2024 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études relatives au secteur industriel et d'activités « Gland Ouest » (potentiel site stratégique de développement d'activités - SSDA), a permis d'adjuger le mandat au bureau Urbaplan.

Dans la foulée, le Service de la promotion et de l'économie et de l'innovation (SPEI) a accordé la subvention LADE à la Ville de Gland. Cette subvention prend en charge 50 % des frais d'études.

Les études débiteront début 2025.

Service des infrastructures et de l'environnement





Service des infrastructures
et de l'environnement

Chemin de Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 30
E-mail : sie@gland.ch

Fonctions

- Garantir la viabilité et le développement des infrastructures communales
- Assurer la qualité de vie des citoyens par le nettoyage des chaussées, la collecte des déchets, ainsi que la gestion des espaces verts, des places de jeux et des installations sportives
- Gérer la collaboration avec les mandataires spécialisés afin d'offrir des prestations professionnelles à la population (collecte des déchets, éclairage public)
- Réaliser l'interface avec l'ensemble des partenaires internes/externes liés à des projets d'envergure et d'intérêt régional

Points forts en 2024

- Prix Vélo Infrastructure 2024 : la Commune a remporté l'un des quatre prix de reconnaissance dans la catégorie « Aménagement », notamment pour les mesures cyclistes autour de la gare
- Installation d'une signalétique spécifique pour la mobilité active avec indication des temps de parcours pour les piétons et les cycles sur le territoire glandois
- Adoption du Préavis municipal n°67/2024 « Nature en ville » dans le secteur du Vieux-Bourg visant une amélioration de la qualité de vie des citoyens
- Travaux du Vieux-Bourg : fin des travaux « lourds » sur la Grand'Rue rendant la circulation libre sur cet axe. Ceux-ci sécurisent les piétons avec la création de 1'360 m² de trottoirs le long de la chaussée

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

LES GRANDS PROJETS

TRAVAUX

Cette année, les travaux du Service des infrastructures et de l'environnement (ci-après : SIE) ont à nouveau nécessité une expertise allant au-delà du génie civil, touchant le traitement de l'eau potable et le génie électrique. Cette diversité témoigne de l'étendue des compétences du SIE et de sa capacité à collaborer avec différents experts pour mener à bien ses projets.

Ces réalisations ont également contribué à renforcer les liens avec la population. Le SIE entretient des contacts réguliers avec les riverains et les commerçants concernés par les travaux, ce qui lui permet de mieux comprendre les réalités locales et d'adapter son approche pour répondre au mieux aux besoins de la communauté.

AGRANDISSEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES AU CENTRE SPORTIF « EN BORD » - PRÉAVIS MUNICIPAL N° 92/2021 ET N° 45/2023 (CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE)

Les travaux ont continué avec la réalisation du street workout, l'agrandissement du skatepark et du beach-volley. L'élément notable a été le pumptrack, inauguré en septembre et marquant la dernière phase de l'agrandissement du Centre sportif.

En complément, les travaux répondant au postulat « Mobilité au Centre sportif » ont permis de modifier la géométrie du carrefour Lavasson (sous le pont de la Vy-Creuse) afin d'améliorer l'entrée et la visibilité du chemin d'accès au parking.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES DU VIEUX-BOURG - PRÉAVIS MUNICIPAL N° 20/2022

Le début d'année a été ponctué par le déménagement de l'entier de l'installation de chantier sur la parcelle privée communale n°611 située à Gare Sud. Du point de vue des travaux, les événements marquants se sont déroulés dans le second semestre avec la réfection de l'Avenue du Mont-Blanc (traversée de la Grand'Rue) et par l'ouverture à la circulation de la Grand'Rue après plus d'un an et demi de travaux sur cet axe.

Ce dernier élément a généré le début des travaux sur la Rue du Borgeaud, et dans le secteur Eikenøtt. Pour finir, différents tronçons « secondaires » ont été réalisés, tels que le Chemin de la Louve, la Rue du Jura « sud », le Chemin du Molard et la Rue du Nord.

RÉNOVATION ET OPTIMISATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE LA STATION DU MONTANT - PRÉAVIS MUNICIPAL N° 36/2023

La fermeture de la station du Montant a été nécessaire durant les deux premiers mois de l'année, générant une demande d'alimentation à la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (ci-après : SAPAN). La collaboration avec les différents spécialistes, mais également avec les agents d'exploitation, a permis de réaliser quasi l'entier du projet. Seule la rénovation des cuves reste à faire en 2025.

ASSAINISSEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - PRÉAVIS MUNICIPAL N° 63/2024

Les travaux ont commencé début octobre en mettant l'accent sur la Rue des Alpes, pour enchaîner sur le Chemin des Fleurs. Ceux-ci ont duré approximativement 2 mois, et une mise en service s'est faite avant les vacances hivernales.

Par la suite, les travaux continueront sur le Chemin de la Falaise et s'étendront sur le territoire communal en 2025.



Vieux-Bourg - Rue du Jura



Vieux-Bourg - Grand'Rue



Centre sportif « En Bord »

ÉTUDES

Une vingtaine d'études sont actuellement en cours ; nous constatons que la thématique de la mobilité est largement prépondérante dans les politiques publiques qui nous animent durant cette législature, et le seront probablement dans la suivante.

Les études portent sur des projets menés par la Ville, certaines sont portées par les instances cantonales et la Ville de Gland nomme des représentants dans différents groupes de travail.

MOBILITÉ

- Sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit « La Falaise » - Préavis municipal n° 38/2012 : ce projet visant l'amélioration de l'offre de loisirs par la marche à pied au bord du lac, est toujours en négociation avec les opposants afin de se conformer à l'arrêt de la Cour de droit administratif et public (ci-après : CDAP) de 2015. Durant cette année, un changement d'avocat a été opéré afin de définir une stratégie plus offensive. En effet, l'affaire s'enlise et le consensus demandé par la CDAP semble impossible à entrevoir. Toutefois, les négociations restent en vigueur, et des discussions avec les instances cantonales continuent en collaboration avec le Service des bâtiments et de l'urbanisme ;
- amélioration de l'accessibilité de la mobilité douce à la gare de Gland : passage sous-voies de l'Avenue du Mont-Blanc - Préavis municipal n° 82/2020 : cette étude, inscrite au Projet d'agglomération du Grand Genève (PA3), permet principalement de sécuriser les itinéraires de mobilité douce en direction de la gare, notamment pour le nouveau quartier des Lisières. La passerelle sur les voies CFF a été pour l'instant écartée sachant que le calendrier intentionnel d'une telle mesure est en contradiction avec celle du PA3. Dès lors, le projet retenu est la réalisation d'ascenseurs avec cage d'escalier des deux côtés du pont des CFF ;
- Plan directeur de la mobilité et du stationnement (PDMS) - Préavis municipal n° 95/2021 : son objectif est de se doter d'une feuille de route composée de mesures de mobilité (transport individuel motorisé, mobilité douce et active, transports publics et stationnement) à prendre à court et moyen termes sur l'ensemble du territoire communal. Le rapport final définit plus de 70 mesures et le travail de communication autour de celui-ci a débuté. L'instauration d'une signalétique en faveur de la mobilité active s'est concrétisée avec 38 panneaux indiquant les temps de parcours des vélos et des piétons ;
- Requalification de la Vy-Creuse et de la Rue du Perron - Préavis municipal n° 28/2022 : l'objectif du projet est de favoriser et de sécuriser les modes doux. Bien entendu, les mesures préconisées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) seront intégrées au projet d'exécution, notamment la mise en place de phonoabsorbants. Pour finir, l'entier des réseaux est renouvelé. Deux ateliers participatifs avec les riverains ont été réalisés afin de définir des principes routiers répondant à leurs attentes sécuritaires. Il en résulte le principe général de posséder un espace routier avec un trottoir, une chaussée et une piste cyclable au maximum. Malgré les efforts consentis pour minimiser l'impact foncier chez les privés, des emprises restent nécessaires et les discussions avec les propriétaires ont commencé ;
- Requalification de la Route Suisse (RC1) : l'objectif de cette requalification est d'offrir une continuité dans les aménagements routiers et d'y favoriser la mobilité douce. Le projet à l'intérieur de la localité (entre le giratoire de l'Avenue du Mont-Blanc et le giratoire « Schilliger ») est coordonné avec le projet du Canton, autorité en charge du projet hors localité pour lequel la Commune est représentée

au sein du Comité de pilotage. La phase avant-projet des aménagements routiers a été validée par la Municipalité, puis transmis au Canton pour l'examen préalable des différents services.

ENVIRONNEMENT

- Exploitation de la nappe de la Cézille - Préavis municipal n° 87/2021 : ce projet est spécifié dans le Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) comme ressource à prioriser. Son exploitation garantira la sécurité d'alimentation des réseaux de distribution d'eau potable et de défense incendie des communes d'Arzier-Le Muids, Genolier et Gland. Deux recours ont été déposés en début d'année contre la notification de levée des oppositions dans le cadre de l'enquête publique du projet. La levée de l'effet suspensif a été obtenue, ce qui signifie que la prospection peut se faire sans pour autant réaliser le projet. Dès lors, les dossiers d'appel d'offres ont été réalisés.

RÉSEAUX COMMUNAUX

- Bouclage du réseau d'eau sous pression au Chemin des Oiseaux - Préavis municipal n° 48/2018) : l'objectif de ces travaux est de sécuriser le Domaine des Pins en cas de fuite, en réalisant une liaison entre la conduite d'eau de la Crétaux et celle du Chemin des Oiseaux. Des négociations avec les propriétaires fonciers ont débuté afin de valider définitivement le tracé de la conduite d'eau ;
- Chemin du Stand et liaison nord-sud de la conduite d'eau potable à l'est de la Ville : dans le cadre de la future STEP à Gland, un projet routier communal pour le Chemin du Stand a été déposé à l'examen préalable auprès des instances cantonales. Il est prévu de réfectionner les réseaux d'assainissement et d'eau potable sur l'ensemble du linéaire de la route. L'opportunité de collaborer avec les travaux de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) est saisie afin de développer le réseau d'eau potable entre le Centre sportif et la Clinique de la Lignière.

URBANISME OPÉRATIONNEL

- Aménagements en faveur de la nature dans le secteur du Vieux-Bourg, du réaménagement des parcelles du Temple et du bâtiment administratif - Préavis municipal n°67/2024 : l'approbation du préavis de réalisation des travaux en septembre par le Conseil communal concrétise l'aboutissement des études menées en parallèle des travaux du Vieux-Bourg. Pour ce faire, le SIE a procédé en 2024 aux mises à l'enquête publique du projet et aux appels d'offres auprès des entreprises.

INFRASTRUCTURES COMMUNALES

RÉSEAUX SOUTERRAINS

Le patrimoine communal est constitué de l'assainissement, de l'eau potable, de l'éclairage public et des routes. Sa valeur de remplacement représente plus de CHF 145 millions et nécessite un investissement annuel d'entretien de CHF 2'360'000.-. Le bilan des dépenses 2024 (fonctionnement et plan des investissements) génère une revalorisation annuelle théorique de CHF 2'155'000.-, avec une charge totale de CHF 4'515'000.-.

Les dépenses totales sont équivalentes à celles de l'année précédente, car les investissements réalisés dans le cadre des travaux du Vieux-Bourg sont prépondérants. Néanmoins, c'est la répartition des montants pour les parties d'ouvrages qui démontrent un travail conséquent pour la mise en séparatif de l'assainissement et des travaux sur l'éclairage public importants.

PATRIMOINE DE LA VILLE DE GLAND VALEUR DES RÉSEAUX ET INVESTISSEMENTS	VALEUR DE REEMPLACEMENT	DÉPRÉCIATION ANNUELLE	INVESTISSEMENTS			ANNUEL LÉGISLATURE
			2024	2023	2022	2021-2016
Assainissement	100'000'000	1'250'000	2'410'000	820'000	1'055'000	450'000
Eau potable	33'800'000	470'000	880'000	1'155'000	440'000	260'000

Éclairage public	2'800'000	140'000	675'000	200'000	170'000	335'000
Route	10'000'000	500'000	550'000	2'390'000	1'815'000	710'000
TOTAL	146'600'000	2'360'000	4'515'000	4'565'000	3'480'000	1'755'000

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement est constitué de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, séparées comme le veut la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux). Le réseau communal répond à 96 % à cette obligation, les 4 % restant correspondant à la zone du Vieux-Bourg et au Chemin des Vignes.

Les travaux d'entretien annuels réalisés en 2024 ont été les suivants :

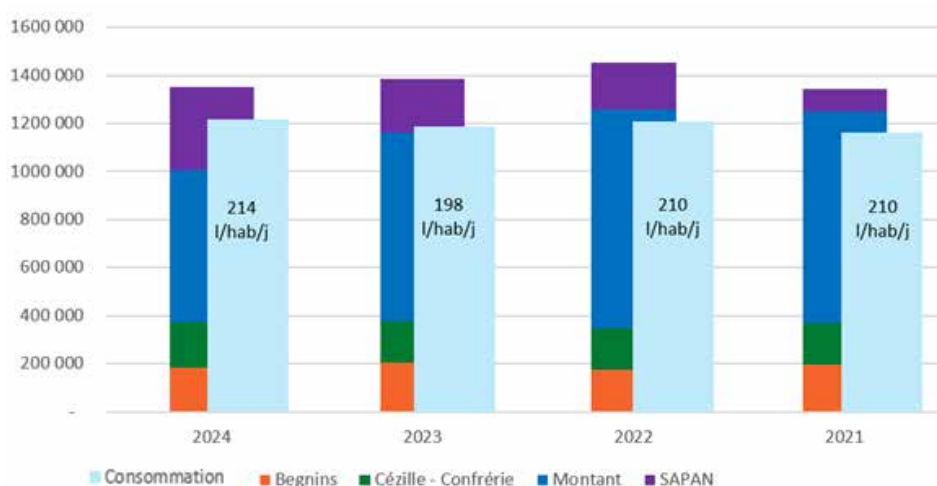
- curage et inspection par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans les secteurs « Le Brex », « La Crétaux », « Les jardins familiaux » ainsi que sur un certain nombre d'installations publiques, sur un total d'environ 5'615 mètres, ce qui représente approximativement 7 % du réseau ;
- vidange de l'ensemble des sacs de routes, soit environ 1'500 installations.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

En raison d'un printemps et d'un mois de septembre très arrosés, l'année 2024 a connu un excédent pluviométrique. Malgré cela, nous constatons que la consommation totale a été importante puisqu'elle s'est située au-dessus de la moyenne des dix dernières années.

En 2024, l'utilisation de la source de Begnins a été optimisée ; néanmoins, l'apport d'eau du lac par la SAPAN a été conséquent au vu des travaux de rénovation des installations de traitement de la station du Montant qui a dû être fermée temporairement.

APPROVISIONNEMENT ET CONSOMMATION D'EAU



Du point de vue de l'entretien courant, le SIE a réalisé un projet de renforcement des berges sur la Commune de Vich, dont l'objectif était de sécuriser la conduite dite de transport depuis nos sources. En effet, l'érosion des berges causée par les crues a nécessité la mise en place d'enrochements bétonnés et une stabilisation naturelle à base d'arbustes. Des blocs isolés non bétonnés ont été placés sous le niveau du lit de la rivière, au pied des berges, afin d'éviter une nouvelle érosion et également permettre des niches à poissons.

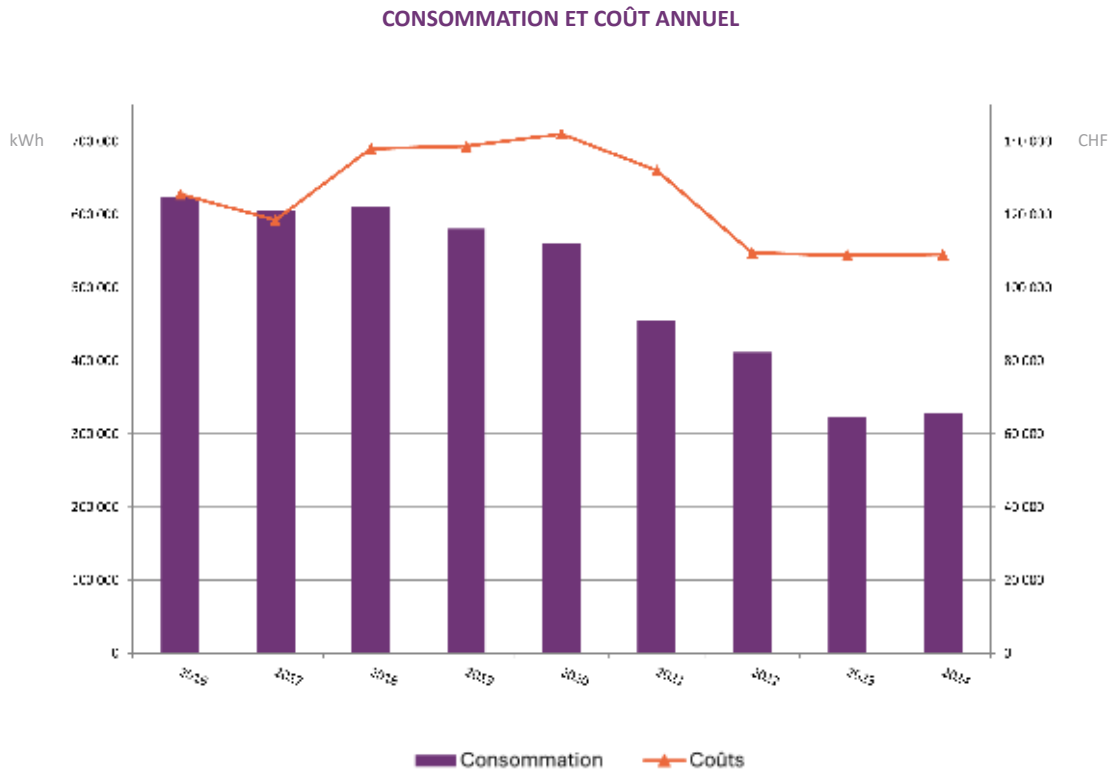
Pour finir, seules huit fuites ont été réparées en 2024. Cette amélioration significative est due aux travaux du Vieux-Bourg qui ont permis de renouveler quasi 1 km de conduites vétustes.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

2024 a été la première année complète avec la programmation retenue dans le Plan lumière consistant à une baisse d'intensité de 50 % de 23h à 2h, et une extinction de 2h à 5h45. Sachant que l'année précédente a connu des restrictions énergétiques contraignantes, une très légère hausse de la consommation est identifiée et sera certainement le jalon des prochaines années.

CONSOMMATION ET TARIFICATION ÉLECTRIQUE					ANNUEL LÉGISLATURE	
TARIFS (CT./KWH) HT		2024	2023	2022	2021	2021-2016*
Énergie	HP	15.10	14.40	9.00	9.00	8.36
	HC	9.95	9.45	5.90	5.90	5.08
Acheminement	HP	15.50	12.55	12.00	12.00	11.65
	HC	9.00	7.30	7.00	7.00	6.18
Abonnement SEIC		5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
Services systèmes		0.46	0.46	0.16	0.16	0.22
Taxes		5.22	5.22	5.22	5.22	4.91
CONSOMMATION (KWH)		329'504	322'504	411'873	454'459	551'802
COÛTS TTC		109'137	108'866	109'486	132'087	137'741

*Ces moyennes débutent en 2018 lors du changement d'abonnement du Hydric au Bénéfic (+3ct./kWh)



Les travaux d'entretien annuels réalisés ont été les suivants :

- 3 tournées de contrôle général ;
- démontage de 3 mâts ne satisfaisant plus aux contraintes mécaniques ;
- mise en conformité électrique d'une armoire électrique au Chemin du Lavasson ;
- remplacement de 2 mâts au Chemin du Lavasson ;
- contrôle électrique de 203 luminaires ;
- contrôle mécanique de 128 mâts.

Au niveau de l'éclairage de Noël, les mâts de la Rue de la Gare se sont vus dotés de filtres de couleur accompagnés d'une coiffe sphérique couleur or. La Rue de Mauverney a également été mise en valeur par l'instauration de décorations sur l'éclairage public. Le choix de décorer uniquement ces deux rues provient de la volonté d'accompagner les festivités de Noël (Festivités ombre et lumière à Gland – FOLG).

L'accent a donc été mis à nouveau sur l'installation de sapins de plus de 10 mètres de haut agrémentés de décorations lumineuses et de plus de 570 sucres d'orge destinés aux enfants. Cette année, un troisième sapin a été installé sur le site de Montoly. Les trois emplacements ont été égayés par la mise en place d'un trône géant à Gare Sud, d'un cadre photo orienté sur les montagnes à Montoly et une boîte aux lettres devant le bâtiment administratif de la Grand'Rue permettant aux enfants de déposer leurs lettres pour le Père Noël. Ce dernier a ainsi reçu 114 courriers et a répondu à 106 enfants sachant que pour les 8 restants, il a été incapable de retrouver leur adresse dans son grand livre.

Pour finir, les giratoires aux entrées de la Ville ont été illuminés avec de nouvelles décorations.

RÉSEAU ROUTIER

L'entretien du réseau routier communal est régi par un plan sur 5 ans. Les travaux d'entretien annuels réalisés ont été les suivants :

- réfection des trottoirs, y compris les bordures sur les secteurs de l'Abbaye et de Malagny (environ 120 m²) ;
- rabotage et pose de couche de roulement aux chemins des Mésanges, de Fontenailles, des Fleurs et des rues de Riant-Coteau, Perron ainsi que la Route de la Cité Ouest (environ 1'000 m²) ;
- réfection des bords de route au Chemin des Fontenailles (250 ml de banquette) ;
- comblement d'une centaine de nids-de-poule par le Groupe voirie nécessitant 18 tonnes de matériaux.

Le déneigement connaît depuis quelques années des périodes clémentes du point de vue des épisodes neigeux. Le début d'année 2024 a connu une forte sollicitation des équipes pour le salage de la chaussée durant le mois de janvier et deux jours de déneigement ont été effectués. Par la suite, c'est à la veille des fêtes de fin d'année, plus précisément le 23 décembre, qui a nécessité du déneigement. Au total, ce sont environ 160 heures de travail menées à bien par le Groupe voirie et 5 tonnes de sel consommées.

PATRIMOINE

Outre le domaine public, le SIE a la charge de l'exploitation et de l'entretien des biens immobiliers extérieurs se situant sur des parcelles privées communales et sur celles dont la Ville de Gland est au bénéfice d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP). Ces sites sont équipés de différents équipements urbains (bancs, poubelles, etc.) afin d'offrir des lieux de détente et d'accueil à la population.

CENTRE SPORTIF « EN BORD »

L'entretien des terrains de football a été accru cette année en raison de la météo pluvieuse. Des nouveaux « joueurs » se sont invités sur les terrains A et B. En effet, des hannetons de la Saint-Jean, dont les jeunes larves se nourrissent des racines du gazon, sont apparus et ont causé des dégâts importants. Leur élimination a été réalisée à l'aide de spores de champignons inoculés sur des grains d'orge semés à environ 5 cm de profondeur du sol. Par la suite, une réfection des pelouses a été nécessaire.

De fortes pluies ont aussi causé la ségrégation des matériaux constituant les sols des terrains. L'effet a été la remontée en surface du liège, qu'il a fallu donc remettre en place.



Centre sportif « En Bord », dégâts naturels

CIMETIÈRE

L'année est marquée par la désaffectation de 48 tombes à la ligne pour permettre d'agrandir l'espace destiné aux concessions de tombes de corps. Deux exhumations pour donner suite à la demande des familles ponctuent singulièrement aussi les tâches du SIE.

De manière analogue aux autres années, les collaborateurs du Groupe espaces verts ont procédé à 7 inhumations et 29 poses de cendres. Aussi, 19 cérémonies d'adieu ont été recensées dans les lieux de culte de notre Ville. 73 décès ont été annoncés sur le territoire communal.

PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Le SIE a innové avec la réalisation d'un projet d'aménagement en collaboration avec une entreprise externe au parc des Laurelles. Des modules « platagone » fabriqués en bois de mélèze indigène ont ainsi été installés. Concrètement, une zone d'assise et de prélassement a été faite (30 m²), le jeu de sable initial a été remplacé par un module en bois, et une pergola ombragée (17 m²) par des plantations a été créée. Des plantations avec des essences de fruits comestibles, notamment des kiwis, accompagnent le mobilier afin de sensibiliser les enfants à la nature en ville.

Les travaux d'entretien annuels se sont basés sur le rapport annuel et les contrôles réguliers, à charge de la société Exp'Aires Évaluation SA, peuvent se résumer ainsi :

- parc de la Dôle : remplacement de la nacelle collective, de l'assise de la tyrolienne et d'une corde sur la structure à grimper ;
- parc du Ruttet : réfection des sols de sécurité ;
- parc de la Cité-Ouest : remplacement des émerillons de la nacelle collective ;
- Collège des Perrerets : resserrage de la pyramide de cordes et remplacement des capuchons de sécurité sur le bateau ;
- place de jeux de Malagny : remplacement de 3 bancs publics et réfection du portail d'entrée.

PLAGE DE LA FALAISE

En février, un contrat de faucardage a été conclu avec l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Région Morgienne (ci-après : ERM). L'objectif est de bénéficier du matériel et du personnel spécialisé de l'ERM tout en se coordonnant avec les différents partenaires, notamment la Ville de Rolle, lors des travaux.

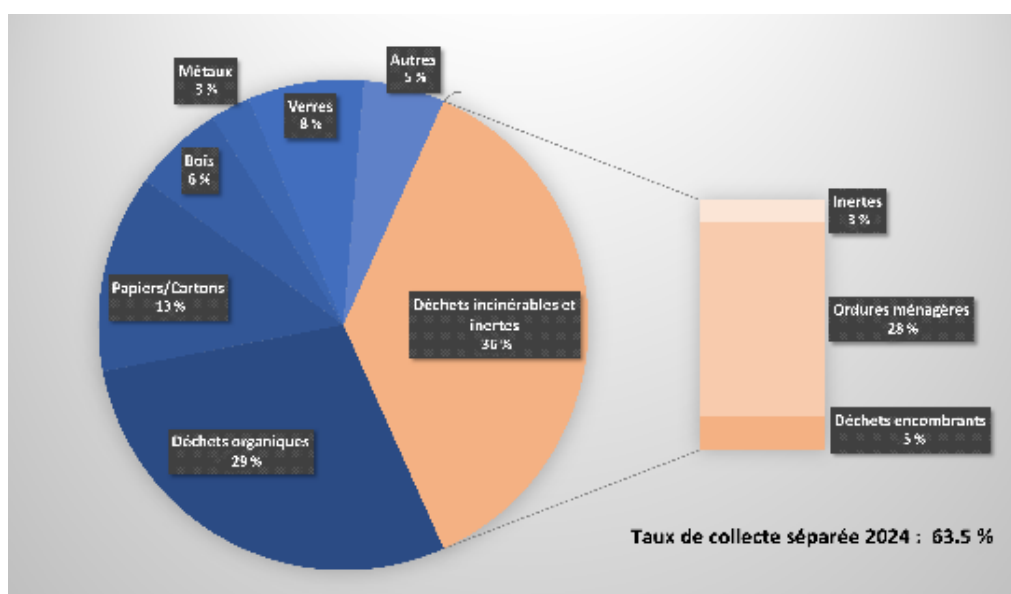
Cette année a été chargée au niveau des algues, nécessitant quatre interventions et l'évacuation de 12 m³ de plantes et de bois. Un total d'environ 65 heures de travail mobilisant quatre personnes ont été nécessaires.

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Après trois années consécutives marquées par des baisses, la quantité totale de déchets collectés en 2024 a repris l'ascenseur. Le tonnage annuel a augmenté de 123.09 tonnes par rapport à 2023, mais reste inférieur à la moyenne de la législature précédente. Le taux de collecte stagne à un niveau bas pour atteindre une valeur de 63.5 %. Cette valeur reste cependant supérieure à l'objectif préconisé par le Canton, à savoir 60 %. D'un point de vue comptable, la proportion entre la hausse des déchets recyclables et des déchets incinérables est proportionnelle au taux de 2023.

RÉPARTITION DES DÉCHETS EN %



La hausse de déchets incinérables est surtout expliquée par un volume de déchets encombrants, supérieur de 31.9 tonnes, soit 13.2 % par rapport à 2023. Le volume atteint est similaire aux quantités collectées avant le COVID (277 tonnes en 2020). Au porte-à-porte, le tonnage des ordures ménagères est proche de celui de 2022 ; l'augmentation par habitant se quantifie à 0.8 kg/habitant. D'une façon globale, la part d'incinérables reste largement inférieure à ce qui est recensé sur le Canton.

Le volume des déchets organiques est à nouveau similaire à 2021. Pour rappel, les deux dernières années ont été sujettes à des restrictions d'eau ayant pour conséquence une pousse des gazons relativement faible et donc peu de tonte.

QUANTITÉ DES PRINCIPAUX DÉCHETS	QUANTITÉ TOTALE [t]				QUANTITÉ SPÉCIFIQUE [KG/HAB.]				
	2024	2023	2022	2021	2024	2023	2022	2021	2023
					14'184 HAB.	14'240 HAB.	14'096 HAB.	13'406 HAB.	CANTON
Ordures ménagères	1'563	1'536	1'438	1'434	110.2	107.9	102.0	106.6	131.4
Déchets encombrants	271	241	232	256	19.1	17.0	16.5	19.0	24.7
Déchets organiques	1'584	1'500	1'518	1'578	111.6	105.4	107.7	117.3	87.2
Papiers, cartons	721	713	758	819	50.8	50.0	54.0	60.9	59.0
Déchets incinérables	1'834	1'777	1'670	1'690	129.3	124.8	118.5	125.6	156.1
Collecte séparée	3'524	3'392	3'566	3'844	248.5	238.1	253.5	285.7	240.0
Taux de collecte séparée*	63.60 %	63.5 %	65.8 %	66.9 %	-	-	-	-	58.00 %

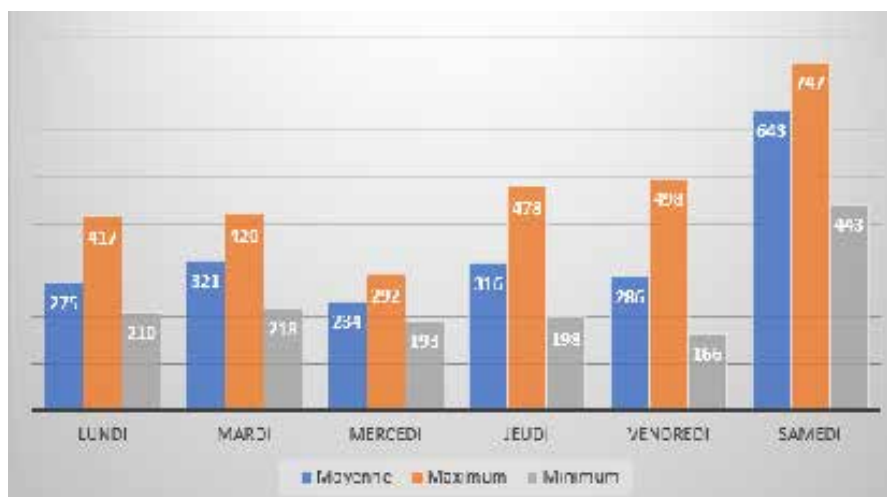
*Le taux de collecte séparée correspond à la part de déchets collectés séparément en vue de leur valorisation par rapport à la totalité des déchets collectés par la Commune.

DÉCHÈTERIE

La population a connu la mise en service des barrières automatiques nécessitant la présentation du badge, reçu en fin d'année 2023. Une phase test d'environ 2 mois a été réalisée et dès le 5 février, l'accès à la déchèterie par les véhicules a été conditionné à l'obtention du badge. Cette innovation permet d'identifier les habitudes de fréquentation de la déchèterie et de limiter l'accès aux seuls détenteurs de cartes.

Plus de 11'000 badges sont actifs auprès des citoyens, dont 7'045 sont régulièrement utilisés, cumulant un total de passages à la déchèterie d'environ 90'000, soit plus de 8'000 passages/mois.

FRÉQUENTATION DE LA DÉCHÈTERIE



Les agents d'exploitation ont dû faire appel au Groupe sécurité publique afin de contrôler les accès pour les personnes se rendant à pied à la déchèterie. En effet, une surfréquentation de la ressource par des personnes non habilitées à venir dans notre infrastructure a pu être ainsi régulée au bénéfice de la tranquillité des usagers autorisés.

LITTERING

L'année a été marquée par la première édition du Défi « ZeroWaste ». Depuis septembre 2024, une vingtaine de familles de la région tentent l'aventure de réduire leurs déchets dans un défi zéro déchet mené par l'association ZeroWaste Switzerland. Au programme, des coachings personnalisés, des ateliers participatifs, des visites aux magasins locaux, des guides thématiques et l'accès à une communauté engagée pour la planète. Grâce à des objectifs accessibles et des conseils pratiques, les participants sont guidés à changer leurs habitudes de consommation, pour réduire leurs déchets et leur impact environnemental. Les coachings à domicile permettent d'identifier des solutions atteignables et de bénéficier de conseils personnalisés.

NATURE EN VILLE

Le SIE attache une grande attention à la préservation de son patrimoine arboré et de ses espaces verts qui participent à l'amélioration du cadre de vie des citoyens ainsi qu'à la biodiversité.

PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

La traditionnelle opération dite « croque-bitume » a été réalisée sur l'entier des giratoires de l'Avenue du Mont-Blanc. Pour rappel, son objectif est de perméabiliser les sols dans les surfaces possibles afin de lutter contre les îlots de chaleur routiers. Une surface de 219 m² a donc pu être récupérée permettant ainsi d'accueillir 1'280 plantes vivaces indigènes répondant aussi aux enjeux de la biodiversité en ville.

De plus, les travaux courants se sont poursuivis avec les mesures d'aménagement suivantes :

- travaux d'abattage des Robiniers faux-acacias à la Route des Avouillons ;
- travaux d'abattage des Robiniers faux-acacias à la place de jeux de la Cité-Ouest.

Ces mesures ont permis la plantation de 150 arbustes indigènes, 300 m² de prairies ont été semées.

En collaboration avec l'Office de la communication, un poster à colorier a été réalisé. Ce dernier a pour vocation de sensibiliser la jeune génération aux efforts entrepris pour préserver et développer la biodiversité sur la Commune. Il démontre également l'engagement de la Ville en faveur de la biodiversité.

Le volet sensibilisation et communication à la population a été marqué par la tenue d'un stand lors de la journée internationale de la diversité biologique. Un atelier de fabrication de bombes à graines était dévolu aux plus jeunes et un dépliant a été distribué.

ANIMAUX EXOTIQUES ENVAHISSANTS

Pour la première fois, la présence de frelons asiatiques a été découverte sur le territoire communal. Treize annonces dont six pour des nids ont été effectuées sur la plateforme officielle frelonasiatique.ch. Deux nids ont été éliminés sur des parcelles privées communales et une page web dédiée à cette problématique a été créée sur le site Internet de la Ville afin d'informer la population à ce sujet.

Le SIE a effectué le contrôle annuel des chenilles processionnaires de l'ensemble du territoire et 22 parcelles privées ont dû procéder à l'enlèvement et la destruction de nids. Ce chiffre est en légère augmentation, mais sans pour autant être alarmiste.

La sensibilisation auprès de la population a été réalisée par des publications sur les réseaux sociaux, ainsi qu'un article dans la « Newsletter » en fin d'année.

FORÊTS COMMUNALES

À l'instar de la précédente année, un débardage à cheval a été fait dans le massif 5 « Stand de tir et parcours VITA, Ruyre ». Cette opération a été réalisée pendant plusieurs jours, dont le mercredi 20 mars, journée internationale de la forêt.

De plus, les travaux prescrits dans le Plan de gestion des forêts communales 2017-2027 se sont poursuivis, soit :

- entretien de la chênaie du massif 3 « Malagny, Route suisse » ;
- arrachage de laurelles (ou *Prunus laurocerasus*, plantes exotiques envahissantes) et ramassage des déchets dans l'ensemble des parcelles communales ;
- remise en état des sentiers pédestres du massif 4 « Bras du Lavasson » ;
- contrôle et abattage de sécurité.

L'ensemble de ces travaux a permis la récolte de 78.6 m³ de bois destiné principalement à la fabrication de plaquettes pour le chauffage et pour le bois de feu, ainsi que du bois de service utilisé pour la construction.

PATRIMOINE ARBORÉ

Outre les travaux courants de taille et du contrôle des haubanages, l'année a été empreinte par l'abattage de 14 arbres dépérissants. Le contrôle sanitaire annuel a démontré un risque sécuritaire permettant l'obtention d'abattage. Bien entendu, ces arbres ont été remplacés et 9 nouveaux spécimens ont trouvé vie sur le territoire.

À l'instar des années précédentes, la taille des 190 arbres formés en « tête de chat » a été réalisée durant l'hiver.

RIVIÈRES ET LAC

La nouvelle mare instaurée aux abords de l'ancienne usine de la Société électrique intercommunale de la Côte (SEIC) à la Promenthouse fait office d'un suivi biologique. La végétation a bien colonisé l'ensemble des surfaces, mais il reste encore quelques zones de terre nue, en particulier aux alentours de l'étang. La présence de deux plantes exotiques envahissantes a été détectée : la vergerette annuelle et la ronce d'Arménie. Trois autres espèces considérées comme problématiques pour l'agriculture ont également été recensées : le chardon des champs, le cirse vulgaire et le rumex à feuilles obtuses. Des mesures de lutte contre l'ensemble de ces plantes ont été effectuées. Cependant, l'étang a été partiellement colonisé par des Characées. Ces algues macroscopiques aux allures de prêle sont caractéristiques du milieu naturel appelé Charion, constitué par de l'eau avec végétation immergée non vasculaire. Ce milieu possède un statut « en danger » (EN) selon la liste rouge des milieux naturels. Enfin, la visite sur le terrain a également permis de mettre en évidence la présence du grémil officinal, nouvelle espèce pour le secteur possédant un statut « potentiellement menacé » (NT) selon ladite liste.

Service de l'enfance et de la jeunesse





Service de l'enfance
et de la jeunesse

Av. du Mont-Blanc 29
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 44
E-mail : enfance.jeunesse@gland.ch

Fonctions

- Répond aux droits et besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 25 ans
- Accompagne et soutient les familles dans leurs missions socio-éducatives
- Veille à la cohérence globale de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la Ville par un travail de coordination entre les différentes institutions et associations concernées
- Oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Points forts en 2024

- Création en cours d'une plateforme Internet dédiée à l'enfance et la jeunesse pour faciliter l'accès et la visibilité des prestations
- Ouverture d'un second lieu pour l'accueil libre parents-enfants et le Centre aéré à Mauverney
- Première édition du Festival des tout-petits
- Organisation du Festival G-Fest par et pour les jeunes
- Restructuration et dynamisation du Centre de rencontres et de loisirs
- Impulsion de projets de création d'une Ressourcerie et d'une Maison de la jeunesse

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Pour mener à bien ses missions, le Service de l'enfance et de la jeunesse (ci-après : SEJ) se déploie sur 2 offices :

- l'Office de l'enfance répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles ;
- l'Office de la jeunesse répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 25 ans et de leurs familles.

OFFICE DE L'ENFANCE

En étroite collaboration avec l'Établissement primaire, les partenaires pré, para et extra-scolaires ainsi que le monde associatif, l'Office de l'enfance (ci-après : l'Office) œuvre activement en faveur de la promotion des besoins et des droits des enfants de 0 à 12 ans au sein de la Commune.

Il veille à leur bien-être, développe et encourage la participation, la prévention ainsi que l'éducation globale des enfants à travers une action coordonnée avec les différents acteurs impliqués dans la vie de l'enfant.

Pour répondre à sa mission, l'Office développe des projets en lien avec l'enfant dans sa ville, propose des prestations destinées aux enfants dans le cadre de la Maison de l'enfance et s'engage activement pour favoriser une bonne collaboration des différents acteurs du domaine.

MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'enfance est gérée par 3 Coordinatrices pédagogiques et 1 Coordinatrice administrative, soutenues par la Déléguée à l'enfance. 25 auxiliaires fixes travaillent au sein des différents dispositifs. En complément, du personnel temporaire est engagé, pour les besoins du Centre aéré notamment.



La Maison de l'enfance se déploie sur 3 sites ; aux Perrerets, à Mauverney et à Grand-Champ. Elle regroupe 4 dispositifs para et extra-scolaires que sont la Pause déj', le Relax'Resto, les Devoirs accompagnés et le Centre aéré, ainsi que 3 dispositifs préscolaires : l'Accueil parents-enfants, Ping : Pong et les Mots piccolos.

Grâce à une plateforme d'inscription dédiée, les familles peuvent avoir une vision globale des dispositifs, au niveau administratif et financier (facilitation des modifications de modèles d'abonnements). Elle implique les parents en les rendant acteurs de l'organisation journalière des prestations parascolaires de leurs enfants. Cette plateforme réunit les prestations de la Maison de l'enfance, mais également la gestion des Sports scolaires facultatifs.

PAUSE DÉJ'

La Pause déj' est un dispositif communal d'accueil parascolaire proposé sur la pause de midi (de 11h50 à 13h25) les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ayant pour but de répondre aux besoins d'accueil des enfants scolarisés à Gland de la 1P à la 6P.



Les locaux de la Pause déj' se situent à Mauverney (84 places) et aux Perrerets (72 places) et sont destinés aux enfants scolarisés au sein de ces 2 sites respectifs. 6 intervenantes prennent en charge les enfants sur chaque site, dès leur sortie d'école et jusqu'à la reprise des cours. Le dispositif comprend un temps de repas et un temps d'activités ludiques. Les repas labellisés « fourchette verte junior » sont préparés par la société Eldora SA et livrés sur les sites.

La Pause déj' est avant tout un espace éducatif d'échanges, de partage, de détente et de loisirs, centré sur les besoins, le bien-être et le respect des droits de l'enfant.

En 2024, la Pause déj' a accueilli en moyenne 120 enfants par jour. Toutefois, les capacités d'accueil sont atteintes certains jours, voire dépassées, d'où l'engagement d'une personne supplémentaire à Mauverney pour augmenter le quota d'enfants de 72 à 84.

RELAX'RESTO

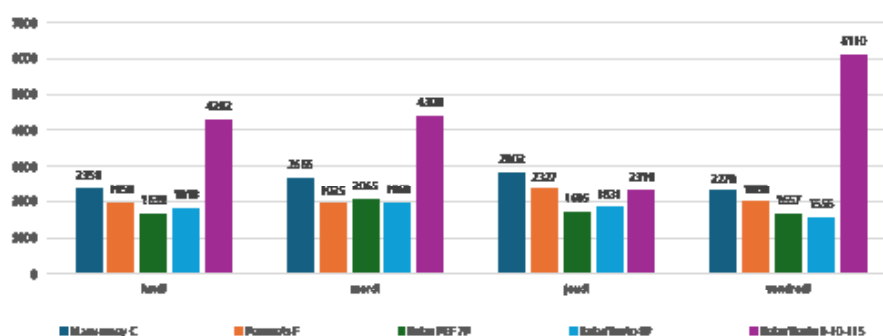
Le Relax'Resto est en constante évolution. Désormais, les enfants du Collège des Tuilières sont séparés en 2 groupes, soit les 7P aux Perrerets et les 8P à Grand-Champ sur la mezzanine du restaurant scolaire. L'équipe de 12 intervenants a été scindée, mais travaille en collaboration durant les temps d'activités sportives, ainsi que lors des espaces de discussion (colloques et interventions) et formations hors présence des enfants. Ainsi, les projets sont réfléchis ensemble, mis en place et coordonnés par la Coordinatrice qui travaille sur les deux sites, en alternance. Le rez-de-chaussée reste réservé aux élèves de l'Établissement secondaire.



En 2024, le Relax'Resto a accueilli en moyenne 95 enfants en 7-8P sur 2 sites, avec des pics de fréquentation à 106 enfants.

Le Relax'Resto a accueilli, pour les élèves du secondaire, jusqu'à 207 jeunes, répartis en deux services.

NOMBRE D'ENFANTS PRÉSENTS PAR JOUR DE LA SEMAINE ET PAR RESTAURANT



DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Les Devoirs accompagnés sont ouverts 3 jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis pour les enfants fréquentant les classes de la 3P à la 11S au sein des établissements scolaires de la Ville de Gland.



Durant l'année 2024, l'Office a rendu possible la fréquentation des Devoirs accompagnés à 46 enfants.

Les enfants de la 3P à la 6P sont accueillis au sein de la Maison de l'enfance des sites des Perrerets et de Mauverney de 15h à 16h30.

Les élèves de la 7P à la 11S font leurs devoirs au 2^e étage de la Maison de l'enfance des Perrerets, de 16h20 à 17h20.

Pour amener plus de flexibilité et de possibilités pour les enfants, notamment avec l'engagement de pairs issus des classes de niveaux 9-10S, l'Office propose cette prestation dans cet espace réaménagé. Grâce au partenariat avec l'Établissement secondaire et sous la responsabilité des intervenants de la Ville, les enfants bénéficient d'un dispositif renforcé apportant de nouvelles ressources aux élèves de 7-8P.

Les équipes, formées de 6 intervenants, garantissent un espace de travail calme et bienveillant. Elles favorisent l'autonomie des enfants dans la réalisation de leurs devoirs et les aident à s'organiser dans leur travail.

CENTRE AÉRÉ

L'Office propose les activités du Centre aéré durant 6 semaines en été, avec une capacité d'accueil doublée durant les 2 premières semaines de juillet très convoitées. Au printemps et en automne, l'offre a aussi été augmentée avec la possibilité d'inscrire son enfant sur Mauverney ou Perrerets.



Le Centre aéré, local, participatif et inclusif, avec le soutien de la Fondation Coup d'Pouce, accueille prioritairement les enfants de 1P à 8P domiciliés à Gland, ainsi que les enfants des collaborateurs communaux.

Le tarif est de CHF 200.- par semaine pour le premier enfant, de CHF 175.- dès le deuxième enfant, collations et goûters inclus.

Au printemps 2024, les enfants ont poursuivi l'aménagement extérieur des lieux en créant un tipi et du mobilier extérieur avec le soutien de l'équipe communale du Groupe espaces verts.

Durant l'été, un projet autour du thème des jeux olympiques s'est réalisé. Des activités ludiques, créatives et sportives ont été mises en place, comme la découverte du triathlon avec une athlète, mais aussi l'initiation au cécifoot, proposée par l'Office du développement durable, pour sensibiliser les enfants à l'inclusion et faire découvrir les jeux paralympiques.

Finalement, en automne, les enfants, avec le soutien de l'équipe du Service des infrastructures et de l'environnement, ont pu :

- découvrir les différentes facettes du métier d'architecte ;
- réfléchir à l'aménagement d'une place de jeux, en ayant en tête la biodiversité, et les besoins de la population dans sa globalité.



Centre aéré d'été

POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE

La politique de la petite enfance est désormais intégrée à la Maison de l'enfance et a vu ses prestations se renforcer. L'Office permet ainsi aux familles de trouver des lieux et/ou informations leur permettant d'appréhender le développement de leur enfant, tant sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'accueil et autres activités ludiques qui leur sont dédiées.

L'année 2024 a vu également naître un nouveau festival consacré aux familles des jeunes enfants. Ainsi, les enfants ont profité de spectacles de cirque, lectures de contes, projets créatifs, et une initiation au sport grâce aux parcours en salle, adaptés à leurs âges. Cette manifestation a remporté un grand succès, avec également la collaboration des partenaires de la petite enfance.

Finalement, l'Office travaille sur la mise en place d'une plateforme Internet afin de permettre tant aux professionnels qu'aux familles de pouvoir profiter d'une meilleure visibilité des prestations et des projets. Ce site est en cours de construction.

RÉSEAU PETITE ENFANCE

L'Office rassemble deux fois par année un réseau de professionnels de la petite enfance. Il permet aux partenaires de croiser leurs regards et leurs compétences pour répondre au mieux aux besoins des familles, tant au niveau de l'accueil, du soin, de l'éducation, que de la formation. Ce réseau permet un meilleur soutien et optimise la visibilité des prestations grâce au travail effectué en amont par les professionnels.

ACCUEIL PARENTS-ENFANTS

Durant les périodes scolaires, l'Accueil parents-enfants permet aux familles de se retrouver une fois par semaine à la Maison de l'enfance des Perrerets afin de faire connaissance, échanger autour de leur quotidien et découvrir les activités à disposition. Ce temps de rencontre autour d'un café, dans un lieu favorisant l'accueil de leurs enfants en bas âge, permet aux familles de se ressourcer. L'Accueil parents-enfants a réuni jusqu'à 30 personnes (parents et enfants confondus) sur un mercredi. Plus de 13 nationalités sont représentées dans ce groupe.

Dès l'automne 2024 et au vu du succès rencontré aux Perrerets, l'Office a ouvert un nouveau créneau horaire les jeudis matins de 9h à 11h, sur le site de Mauverney.

PING : PONG

Avec le soutien de l'association a:primo, la Ville de Gland propose huit ateliers, gratuits sur inscription, facilitant l'entrée à l'école des enfants. Ils sont répartis dans l'année précédant la rentrée scolaire de l'enfant. Ils permettent d'apprendre à connaître le monde de l'école, partager des moments de convivialité avec d'autres familles, découvrir des idées de jeux et de livres pour la maison et discuter sur des thèmes en lien avec l'éducation.

Les familles sont accueillies et encadrées par une animatrice et une intervenante à la Maison de l'enfance des Perrerets. Depuis sa mise en place, les sessions sont complètes et répondent à un besoin pour les familles. Ces groupes accueillent 15 familles.

LES MOTS PICCOLO

En collaboration avec l'Établissement primaire, l'Office propose aux enfants allophones des activités gratuites sur inscription favorisant la préparation à leur entrée à l'école.

9 ateliers ludiques leur permettent de profiter autant de jeux et de moments créatifs, que d'activités rythmiques et musicales pour s'initier au français. Ils sont animés par des enseignantes et soutenues par des intervenantes pour la traduction.

Durant ce temps, les parents profitent d'un accueil afin de découvrir les offres parascolaires et les partenaires de l'école, et sont accompagnés dans cette nouvelle étape de vie de leur enfant. Sur 28 inscriptions, ce dispositif a permis à 23 enfants d'en bénéficier en 2024.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements, les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Présidé par Mme Jeannette Weber, Municipale en charge de l'accueil de l'enfance, des écoles et de la jeunesse, le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- représentants des autorités communales ;
- parents d'élèves fréquentant les établissements (association Quart Parents) ;
- représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- représentants des professionnels actifs au sein des établissements.

Le Bureau du Conseil d'établissement, composé de représentants de chaque groupe ci-dessus, établit l'ordre du jour, nomme les commissions et s'assure du quorum de l'assemblée. Il a siégé les 27 février, 21 mai et 29 octobre 2024.

Le Conseil d'établissement s'est, quant à lui, réuni les 5 mars, 28 mai et 12 novembre 2024 avec les membres de la législature 2021-2026.

Les sujets discutés lors des séances 2024 ont été les suivants : sensibilisation à la réglementation et circulation des trottinettes, charte d'accompagnants pour les sorties scolaires, luminosité en soirée dans les zones scolaires et sécurité routière aux sorties des écoles, interdiction des écrans dans le périmètre du Collège des Tuillières sur temps scolaire (incluant la pause de midi).

La question de la délégation de compétences au Conseil d'établissement a également été abordée et a conduit à la création de deux commissions, l'une travaillant sur l'organisation d'un événement sur le harcèlement, l'autre sur l'élaboration de chemins permettant aux enfants d'aller à l'école à pied en toute sécurité.

L'assemblée de l'association Quart Parents a également permis des discussions riches. La restitution des réflexions s'est faite lors de la séance du Conseil d'établissement du 12 novembre 2024.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE

L'Établissement primaire accueille les élèves glandois de la 1P à la 8P. Les bâtiments scolaires sont répartis sur 3 sites : Perrerets, Mauverney et Tuillières. À la rentrée, 1'229 élèves ont été répartis dans 62 classes et encadrés par 134 enseignants et assistants à l'intégration. Une 63^e classe a été ouverte en août 2024 aux Perrerets. Il s'agit d'une classe régionale d'enseignement spécialisé pour enfants avec un trouble du spectre de l'autisme (CRPS TSA). Elle accueille 6 élèves venant des établissements de la région de la Dôle.

Le Conseil de Direction a passé de 5 à 7 membres, en accueillant une doyenne de l'enseignement spécialisé et en dédoublant le décanat 7-8P. L'équipe administrative est composée d'une secrétaire de direction à temps plein, deux secrétaires à temps partiel, une apprentie, ainsi qu'un dépositaire et responsable de l'économet.

Depuis le 15 mai 2023, la Directice est absente. Pour assurer l'intérim, une Doyenne chargée de Direction a été désignée par le Directeur général de la Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud (DGEO).

Le site Internet ep-gland.ch permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que les spécificités de l'Établissement primaire. Afin de favoriser la communication dématérialisée, les circulaires sont mises sur le site Internet de la Ville et les parents sont avertis via l'agenda de l'élève.

ACTIVITÉS CULTURELLES, ANIMATIONS DIVERSES

Chaque année, enseignants et autres professionnels de l'Établissement primaire s'engagent à la mise sur pied d'événements en lien avec le sport, la culture et la santé, que ce soit au sein de l'équipe de Promotion de la santé, la Commission bibliothèque, la Commission culturelle, le Conseil d'établissement ou des Conseils de délégués.

Au mois de mars, tous les enfants de 1P à 6P ont pu venir déguisés à l'école pour la Fête du printemps. Ils ont défilé dans la cour. En décembre, une journée sur le thème de Noël a été organisée et un concours de portes de Noël a été fait aux Tuillières.

Tous les élèves ont pu assister à des spectacles et des films au Théâtre de Grand-Champ.

Au mois de décembre, 20 classes de l'Établissement ont pu participer à l'élaboration d'une histoire commune écrite pour alimenter le calendrier de l'Avent du Carabouquin à la Bibliothèque.

CAMPS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Au mois de juin, les élèves de 2P à 4P, ainsi que les 6P et les 8P participent habituellement à des joutes sportives. Cette année, les joutes des 8P, ainsi que la journée Hors Cadre des 7P comportant un rallye dans le Bois de Chênes, ont dû être annulées pour cause de météo très orageuse.

Les classes de 7P ont pu bénéficier des camps en troisième semaine d'école, à Siviez et La Fouly. Il s'agit d'une occasion très appréciée des élèves et de leurs enseignants, qui permet de créer de la cohésion de classe, d'apprendre à se connaître et de profiter du milieu naturel à travers des activités variées.

En février et mars, les classes de 8P sont parties en camp à La Fouly, lieu devenu notre unique destination pour les camps d'hiver. L'endroit (chalet, village, pistes et remontées) est particulièrement adapté à un camp de ski d'une semaine. En effet, en plus du traditionnel ski de piste, les classes de 8P vivent une initiation à la raquette à neige et au ski de fond, le matériel étant disponible sur place.

Plusieurs classes de 3P à 6P sont également parties en camp en mai et juin.

Il est important de préciser que tout au long de l'année, les classes de 1 à 8P ont pu effectuer diverses sorties et/ou courses d'écoles.

Les sports facultatifs ont toujours du succès auprès de nos élèves.

La Commune prend en charge les frais inhérents à ces activités.

PRÉVENTION SANTÉ

L'équipe de prévention santé mène un projet « Grandir en Paix » dans les classes de 3 à 6P. Les classes de 8P ont assisté au spectacle de la Compagnie du Caméléon pour comprendre le phénomène du cyberharcèlement. Le format du théâtre-forum proposé par cette dernière est particulièrement plébiscité par les élèves. Nous allons donc proposer un autre spectacle aux classes de 7P autour de la violence et de

l'exclusion. Ces thématiques peuvent ensuite être reprises en classe et servir de base d'échanges entre enseignants et élèves.

Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont en outre intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P en novembre-décembre.

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Trois Conseils des délégués pour les classes 5P à 8P se réunissent quatre fois durant l'année scolaire sur les trois sites de l'Établissement. Ils sont composés d'un ou deux délégués élus par les élèves de chaque classe, d'un Doyen, du Délégué promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (ci-après : Délégué PSPS), du Médiateur, de la Déléguée à la jeunesse (7-8P) ou de la Déléguée à l'enfance (1-6P). Les Déléguées sont chargées de collecter des propositions pour améliorer la vie scolaire auprès de leurs camarades de classe. Elles sont ensuite débattues en Conseil.

Le Conseil des délégués permet aussi d'innover et, en 7-8P, une refonte de notre journée spéciale du printemps a ainsi été proposée. Au mois de mai, nous avons ainsi vécu un mercredi matin autour du thème « Pays des élèves », qui a été traité dans toutes les classes et tous les cours de cette matinée. Avec en plus une disco à la récréation, la journée fut belle !

COMMISSION BIBLIOTHÈQUE

La Commission bibliothèque s'est réunie à 2 reprises en 2024. Elle est composée d'un membre de la Direction, d'enseignants de différents degrés et d'une bibliothécaire. Cette commission est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires.

En raison du changement de locaux de Grand-Champ à l'Avenue du Mont-Blanc 29, la Bibliothèque communale et scolaire de Gland a dû être fermée pendant un temps. Cela a entraîné une diminution des animations bibliothèque pour les classes durant cette année.

COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle est composée d'un membre de la Direction et d'enseignants des différents degrés. Elle se réunit deux fois par année, une fois au mois de septembre pour définir quels films seront présentés aux élèves des différents cycles et une fois au mois de mai pour choisir les spectacles. Au mois de mai, la Cheffe du Service de la culture et des affaires sociales est présente pour proposer à la Commission plusieurs spectacles à choix.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE

L'Établissement secondaire de Gland – Grand-Champ accueille à la rentrée 2024, 507 élèves répartis dans 28 classes (11 classes de VP, 14 classes de VG, 1 classe d'accueil et 2 classes de raccordement), encadrés par 63 enseignants et 5 membres du Conseil de Direction. Deux secrétaires à temps partiel, un apprenti ainsi qu'un dépositaire et responsable de l'économat composent l'équipe administrative. Depuis août 2022, l'Établissement a ouvert une classe d'accueil pour les réfugiés ukrainiens et les élèves allophones.

ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET ANIMATIONS DIVERSES

Chaque année, la Direction et les enseignants s'engagent à mettre sur pied diverses activités en lien avec la culture, le sport et la santé. Au mois de janvier, l'Établissement secondaire, en collaboration avec la Fondation Pro Juventute, a offert l'opportunité aux élèves de 11VG de participer au projet « Entretiens fictifs ». Les sorties skis organisées au mois de février pour les élèves de 9S, de la classe d'accueil ainsi que pour les élèves de 12RAC ont dû être annulées par cause de mauvaises conditions météorologiques.

La semaine avant les vacances de Pâques, les élèves de 10S ont participé à une semaine hors-cadre. Pendant 4 jours, ils ont suivi un atelier qu'ils avaient choisi, parmi : Top Chef, gravure sur bois, théâtre, maquettes et cinéma, TM Métal, sport en salle et piscine, VTT, scénaristes de séries TV, photographie, escape game, conception, exposition, mosaïque d'eau migratoire, et photographie socialement engagée.

En 2024, les élèves ont pu assister à diverses activités culturelles : des spectacles (Cyrano-cabaret, Versant Rupual, Harcèlement scolaire) et un film de Visions du réel (Feu feu feu). Ils ont également participé à une campagne de sensibilisation sur la consommation d'alcool (Premières consommations) et à une visite de

l'École technique des métiers de Lausanne (ETML) et du Salon des métiers.

CAMPS, VOYAGES D'ÉTUDES ET COURS FACULTATIFS

- camps : au mois de mars, les élèves de 10S ont participé à leur traditionnel camp de ski à Champéry, Haute-Nendaz et Saint-Luc. Les élèves des 8 classes de 9S sont partis au mois de septembre 2024 pour une semaine de marche autour des Muerans ;
- voyages d'études : les élèves de 11S sont partis la dernière semaine du mois de mars. Une classe est restée en Suisse, à Losone au Tessin et une classe a visité l'Allemagne, en allant à Munich. Quatre classes sont parties en Italie, à Gênes, Florence, Turin et Venise et trois classes ont voyagé en France : une en Alsace, une à Lyon et une autre à Vallérargues ;
- cours facultatifs : au mois d'août, tous les élèves de l'Établissement ont pu s'inscrire à un des huit cours du jeudi durant la pause de midi : cuisine, photographie, film d'animation, multisports, les médias, jeux de société, programmation, BD illustrations.

PRÉVENTION SANTÉ

Le Groupe de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (ci-après : Groupe PSPS) a pour but de promouvoir la santé en milieu scolaire et de faire de la prévention, ceci pour créer un climat propice aux apprentissages et au bien vivre ensemble. Le projet global intitulé « LOVE RESPECT » lutte contre les intimidations, harcèlements et autres violences physiques ou verbales.

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Un Conseil des délégués, composé d'un élève de chaque classe, du Directeur et de deux enseignants, se réunit 3 fois par année. Il a pour but de favoriser le développement harmonieux de la vie commune et individuelle des élèves au sein de l'Établissement.

OFFICE DE LA JEUNESSE

L'Office de la jeunesse (ci-après : l'Office) a pour but de soutenir la Municipalité dans la conceptualisation de sa politique de la jeunesse. Il définit la stratégie des interventions sociales destinées aux 10-25 ans et les met en œuvre. Le cadre légal cantonal (Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse - LSAJ) et la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse font référence. L'Office agit ainsi selon 5 thématiques transversales : promotion et soutien aux activités de jeunesse, citoyenneté des jeunes, prévention, protection et éducation globale.

L'année 2024 a permis de consolider la mise en œuvre de la politique de la jeunesse suite à la phase transitoire de 2023. Ainsi, le dispositif communal Activ'Action s'est développé, accueillant près de 60 jeunes. Les Travailleurs sociaux de proximité (ci-après : TSP) et le Parlement des jeunes (ci-après : PJG) ont concrétisé un projet de longue date : l'organisation d'un festival – le G-Fest. Le Centre de rencontres et de loisirs (ci-après : CRL) s'est restructuré et a proposé de nombreuses animations et camps de vacances.

GROUPE DE TRAVAIL JEUNESSE

Le Groupe de travail jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels intervenant auprès des 10-25 ans que sont la Déléguée à la jeunesse, les TSP, la Conseillère en insertion professionnelle, la Conseillère école-famille et les animateurs socioculturels du CRL. Les collaborations établies ont permis de mettre en place des pistes d'action auprès d'un groupe de jeunes en particulier, afin de leur donner des solutions concrètes aux problématiques rencontrées.

TRAVAILLEURS SOCIAUX DE PROXIMITÉ

Les TSP s'appuient sur une présence régulière sur les espaces/temps de socialisation des jeunes (travail de rue). Leur rôle est de créer, maintenir et renforcer une relation de confiance avec les adolescents et jeunes adultes présents au sein de la Ville de Gland. Ils accompagnent le public cible (10-25 ans) dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre l'espace public, les espaces de socialisation intra-muros et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel local, régional et cantonal.



À travers sa présence sociale sur l'espace public, l'équipe des TSP a pour objectifs de prévenir les

comportements à risque et de favoriser les rapprochements entre générations, genres ou classes sociales. Il s'agit de chercher à influencer les dynamiques collectives et à renforcer les liens sociaux entre les habitants.

L'équipe des TSP s'est retrouvée à travailler à effectif réduit après le départ de l'un de ses membres. C'est à deux que les TSP ont poursuivi leurs missions dans l'attente d'une équipe à nouveau au complet.

2024, c'est :

- 180 heures/mois, soit 2160 heures à l'année de présence dans l'espace public ;
- la prévention et gestion de nouvelles incivilités dans l'espace public ;
- la mise en place d'un atelier d'éducation à la paix avec un groupe de jeunes en collaboration avec l'Établissement secondaire de Gland - Grand-Champ ;
- une participation à la buvette des « Jeudis de la Pépi » en juillet et août ;
- l'aménagement d'un nouveau bureau à la Rue du Borgeaud.

"Les TSP représentent la voix des jeunes et cela nous aide quand toutes les portes sont fermées. Ils sont notre voix quand tout le monde nous l'enlève." - E, Femme, 23 ans.

"Les TSP nous écoutent et nous aident dans nos projets. Ils sont gentils avec les jeunes." - Y, Homme, 16 ans.



G-Fest

ACTIV'ACTION

Initié en 2016 par le SEJ avec le soutien du Canton (qui maintient pour l'instant son subventionnement), Activ'Action est un dispositif local d'insertion socioprofessionnelle de proximité. Il est accessible sans intermédiaire institutionnel, proposant des accompagnements individualisés, gratuits et adaptables aux besoins spécifiques de chaque jeune (proximité, accessibilité, libre adhésion, non-exclusion). Partenaire des autres dispositifs et institutions locales et cantonales, Activ'Action peut être mobilisé en amont, en aval ou en parallèle, d'un accompagnement complémentaire visant également l'insertion ou la formation post-obligatoire.

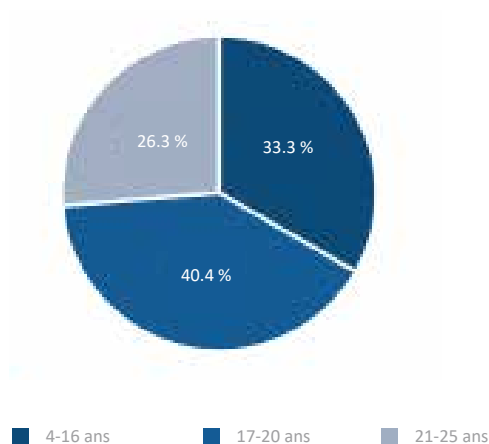


Dans un contexte pédagogique et social non-jugeant, bienveillant et favorisant l'amélioration de l'estime de soi, il s'agit de mettre ou remettre les jeunes dans une dynamique participative de projet social et professionnel, puis de les accompagner dans la réalisation progressive de ce projet.

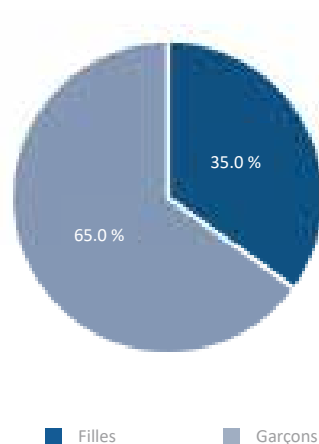
Cette année, 11 jeunes ont trouvé une solution professionnelle ou repris les études. Nous avons suivi 23 jeunes mineurs à la recherche de stage ou d'apprentissage et 34 jeunes majeurs à la recherche d'emploi, apprentissage ou stage dans le but de reprendre des études.

Activ'Action continue de maintenir le réseau avec les entreprises locales pour faciliter l'insertion des jeunes en recherche d'apprentissage ou d'emploi. La collaboration avec les écoles, notamment avec l'enseignant spécialisé (en poste à Grand-Champ) se poursuit et de plus en plus de jeunes bénéficient de notre accompagnement. La collaboration avec le Guichet T1 (structure cantonale mise à disposition des jeunes à la recherche d'une solution d'insertion professionnelle, à leur famille et au réseau de spécialistes concernés) est également toujours maintenue et renforcée. Nous avons également œuvré afin de mettre en place le projet « Café-Boulon/ressourcerie » qui offrira en parallèle du suivi individuel, des places de stages rémunérées dans le domaine de la menuiserie, vente et restauration à la déchèterie de Gland. Ce projet verra le jour au printemps 2025.

ÂGE DES JEUNES D'ACTIV'ACTION



GENRE DES JEUNES D'ACTIV'ACTION



PARLEMENT DES JEUNES DE GLAND

Le PJG est un collectif soutenu par la Ville de Gland et ouvert à tous les jeunes de la Ville entre 16 et 25 ans. Ses objectifs sont d'encourager l'engagement citoyen des jeunes, d'organiser, en collaboration avec l'Office, des projets et événements pouvant intéresser les jeunes et/ou plus largement la population, de faire part de leurs aspirations aux autorités communales, mais également de prendre position sur quelques demandes ou projets que ce soit sur requête de ces mêmes autorités. Dans ce sens, il est constitué sous la forme d'une commission consultative.



En 2024, le PJG a poursuivi la rénovation de la « salle jeunesse » à la Pépinière, a organisé les diffusions des matchs de l'euro de football, la 4^e édition du Grill & Sound au mois de juillet et a concrétisé un projet de longue date : l'organisation d'un festival de musique (le G-Fest) regroupant des artistes locaux et régionaux. Cet événement a eu lieu le 21 septembre 2024 à la suite de la Fête du Skatepark et a remporté un franc succès avec plus de 300 participants ! Le PJG a également été convié à une séance du Conseil communal, a participé à la Soirée des 18 ans pour les jeunes citoyens et à la buvette des « Jeudis de la Pépi », organisée dans le cadre de l'Été en Ville. Autre fait marquant cette année, la Présidente du PJG s'est présentée devant le Conseil communal et a donné un discours lors des célébrations du 1^{er} août.

TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

L'objectif principal de la Conseillère école-famille (ci-après : CEF) est de favoriser la collaboration entre les familles, les établissements scolaires et les différents intervenants présents pour l'enfant/adolescent. Ceci en offrant un soutien aux élèves et/ou à leurs parents pour leur permettre d'élaborer des stratégies d'amélioration de leur contexte social et familial.



L'Office s'est doté d'une nouvelle CEF en 2024, afin de répondre aux besoins accrus des familles et des écoles en matière d'accompagnement socio-éducatif. Nous avons ainsi une professionnelle qui s'occupe des établissements primaires et une autre qui concentre son activité au niveau du secondaire. En 2024, les collaborations avec les écoles ont permis au primaire d'/de :

- élaborer une plaquette de présentation des personnes ressources de l'école ;
- mettre en place une collaboration avec l'équipe de la petite enfance de la Ville ;
- renforcer les synergies avec l'éducatrice en milieu scolaire (PEMS).

Au secondaire, l'accent a été mis sur :

- la consolidation des liens entre les personnes ressources de l'école (médiateurs, infirmières scolaires, éducatrices, ppls, Délégué PSPS) ;
- la création d'un vestiaire de matériel de ski à disposition des élèves qui en auraient besoin ;

- la collaboration avec le Groupe PSPS sur leur projet en lien avec la prévention du harcèlement/intimidation. Un spectacle a été organisé à l'école avec une présentation des personnes ressources au sein de l'établissement.

Au total, ce sont 110 accompagnements qui ont été effectués auprès de familles du primaire et du secondaire.

CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Le CRL a ouvert pendant 230 jours en 2024 (147 jours en 2023). Le nombre de passages annuels s'élève à 2'277, soit pratiquement la même qu'en 2022 et 2023. Depuis plusieurs années, la fréquentation filles/garçons évolue, les premières représentant désormais un tiers des passages.

Le CRL anime le Relax'Resto du secondaire. Des animations sont réalisées ponctuellement. À Montolý, mais également dans différents quartiers de la Ville, plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année (soirées Disco, Fête du Skatepark, G-Fest, animations pour L'Été en ville, Soirée des 18 ans, etc.).

Le CRL a mis en place ou repris différents projets en 2024 : les cours d'initiation à la boxe du jeudi, les soirées sport'ouvertes, les samedis sports innov, les camps et séjours, l'aide aux projets de jeunes, etc.

Les projets en chiffres :

- boxe : 15 jeunes différents, 7 filles, 8 garçons (10-15 ans), 7h d'ouverture ;
- Soirée Sport'Ouvertes « Futsal » : 72 jeunes différents, 30 jeunes en moyenne, 62h d'ouverture ;
- samedis « sports innov' » : 48 jeunes différents, 24 jeunes en moyenne ;
- samedis : fréquentation fluctuante selon l'activité proposée ;
- camps et séjours : 35 jeunes différents, 175 jours, 2100 heures (base 12 heures par jour) ;
- Accueil libre : 2 277 passages ;
- aide aux projets : 8 jeunes (60 heures par jeunes) ;
- Relax'Resto : ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi.

MANIFESTATIONS

FESTIVAL DES TOUT-PETITS

La première édition du Festival des tout-petits s'est tenue le 4 mai 2024 au Collège des Perrerets et a rencontré un véritable succès, non seulement auprès des habitants de Gland, mais aussi des communes voisines.

Au programme, une journée dédiée aux enfants de 0-6 ans et leur famille permettant de partager des moments parents-enfants grâce à différentes activités autour de la musique, du mouvement, de la lecture et du jeu.

C'était également l'occasion pour les parents de se renseigner auprès des partenaires de la petite enfance présents sur l'offre existante pour les tout-petits et les questions liées à la parentalité.



Festival des Tout-petits

FÊTE DU CHÊNE

L'année scolaire s'est finie en beauté le 27 juin 2024, avec la tenue de la traditionnelle Fête du Chêne. Plus de mille enfants, futurs élèves de 1P et élèves de la 1P à la 6P, ont défilé costumés dans la Ville, au rythme des fanfares et du groupe de guggenmusik Los Pepinos. Il était alors possible de voir, entre autres, des dalmatiens, des Minions, des Marios et des Pokémons, le thème des personnages animés ayant mis à l'honneur jeux vidéo, bandes dessinées, mangas et films d'animation.

Les familles ont pu aussi profiter d'un moment convivial autour d'un pique-nique ou de plats proposés par les différents acteurs locaux, présents dans la cour du Collège des Perrerets. L'espace disco a fait vibrer les danseurs au son des chansons actuelles, mixées par les DJs du CRL.



Fête du Chêne

GLAND ÇA MARCHE !

Gland ça marche ! a fêté son 10^e anniversaire cette année. Le 7 septembre 2024, les participants se sont lancés sur un nouveau parcours au départ de la gare, à la découverte de divers partenaires publics et privés, qui ont ouvert leurs portes pour partager leurs passions et savoir-faire : La Feuillantine, la Bouquinerie, Le Colibri – L'Amandier, Wälti Publicité + Cakktus, PepperHub avec ADM Services, Computis et P-Watch, Zélo, ainsi que l'École suisse de sertissage.

À chaque étape du rallye, les participants ont pu tester leurs connaissances à travers un quiz permettant de participer au tirage au sort et remporter de très beaux lots offerts par la Ville et ses partenaires.

À cette occasion, la Ville a également réservé un accueil tout particulier à ses nouveaux habitants en les conviant à un cocktail d'initiation à la gare. Tout au long de la journée, les participants étaient ensuite accueillis dans une ambiance musicale assurée par les DJs du CRL, où il était également possible de se restaurer grâce aux stands tenus par Anime Ta Ville, le Volleyball club La Côte et le Comité de Gland ça marche !



Gland ça marche !

FÊTE DU SKATEPARK

L'Office de la jeunesse, en collaboration avec Nyon Région Skateboard Association et le CRL, a organisé le 21 septembre 2024 la Fête du Skatepark au Centre sportif « En Bord ».

Cette manifestation a permis aux adeptes du skateboard de participer à un concours, et aux novices de s'initier à ce sport. Différentes animations étaient également prévues sur la journée pour les enfants.



Fête du skatepark

SOIRÉE DES 18 ANS

Co-organisée avec le CRL, la Soirée des 18 ans s'est tenue le 22 novembre 2024, au Foyer du Théâtre de Grand-Champ, en présence des représentants des autorités communales ainsi que des collaborateurs et partenaires de l'Office de la jeunesse.

Cette année, un tout nouveau format : une fureur. Les jeunes et les moins jeunes se sont affrontés en équipes sur des défis musicaux ; blind test, chabadabada et d'autres jeux ont ponctué la soirée, et cela dans une ambiance décontractée et festive. Tous ont été récompensés pour leur zèle par de nombreux lots offerts par la Ville et ses partenaires.

Service de la culture et des affaires sociales





Service de la culture
et des affaires sociales

Av. du Mont-Blanc 29
Case postale
1196 Gland

Tél. : 022 354 04 20
E-mail : culture@gland.ch
logement@gland.ch
social@gland.ch

Fonctions

- **Organe de mise en place de la politique du logement, de la promotion de la santé et des aînés, et des affaires sociales**
- **Interlocuteur des acteurs culturels, interface avec les partenaires culturels et sociaux locaux, régionaux et cantonaux**
- **Organisation et coordination des manifestations culturelles initiées par la Ville**
- **Gestion des lieux culturels communaux (Bibliothèque, Théâtre et Pépinière)**

Points forts en 2024

- **Préavis municipal n°58/2024 pour une Politique de l'habitat et mise à jour de l'« Objectif logement » à horizon 2040**
- **Création du projet Festivités Ombre et Lumière à Gland (FOLG)**
- **Lancement de l'aide individuelle à la formation artistique**
- **Poursuite des projets « Vieillir chez soi » et de l'accompagnement de la vie du nouveau quartier des Lisières**
- **Création d'une journée dédiée aux cinq ans des Bourses d'aide à la création**
- **Déménagement des bureaux du Service et de la Bibliothèque, réunis à l'Avenue du Mont-Blanc 29**
- **Renforcement du Pôle logement et refonte du processus d'attribution des logements dits LUP**

SERVICE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES

LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

LES MESURES DE SOUTIEN

SUBVENTIONS ANNUELLES

Les subventions annuelles se destinent à soutenir les efforts de développement et de diversité culturels, portés par des entités, des acteurs culturels ou des artistes, et qui s'inscrivent dans des projets à long terme. Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations, c'est-à-dire la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et de prestations techniques.

Les associations et/ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles financières et/ou en prestations sont la Société de développement, La Côte Flûte festival, le Festival Visions du Réel, l'association Orgue en jeux, le Carabouquin, les écoles de formation musicale (Conservatoire de l'Ouest Vaudois, ci-après : COV, et École de musique de Nyon, ci-après : EMN), la Fanfare de Gland et le Chœur mixte Le Chêne, les Peintres et sculpteurs de La Côte et le Photoclub de Gland.

SUBVENTIONS PONCTUELLES

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir un projet artistique, culturel ou socio-culturel pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2024, ces aides ont été attribuées à divers projets de création et événements. Sur les 22 demandes reçues, 16 ont obtenu un soutien dans des domaines variés tels que les arts visuels, la musique, le cinéma et les arts de la scène.

SUBVENTIONS INDIVIDUELLES

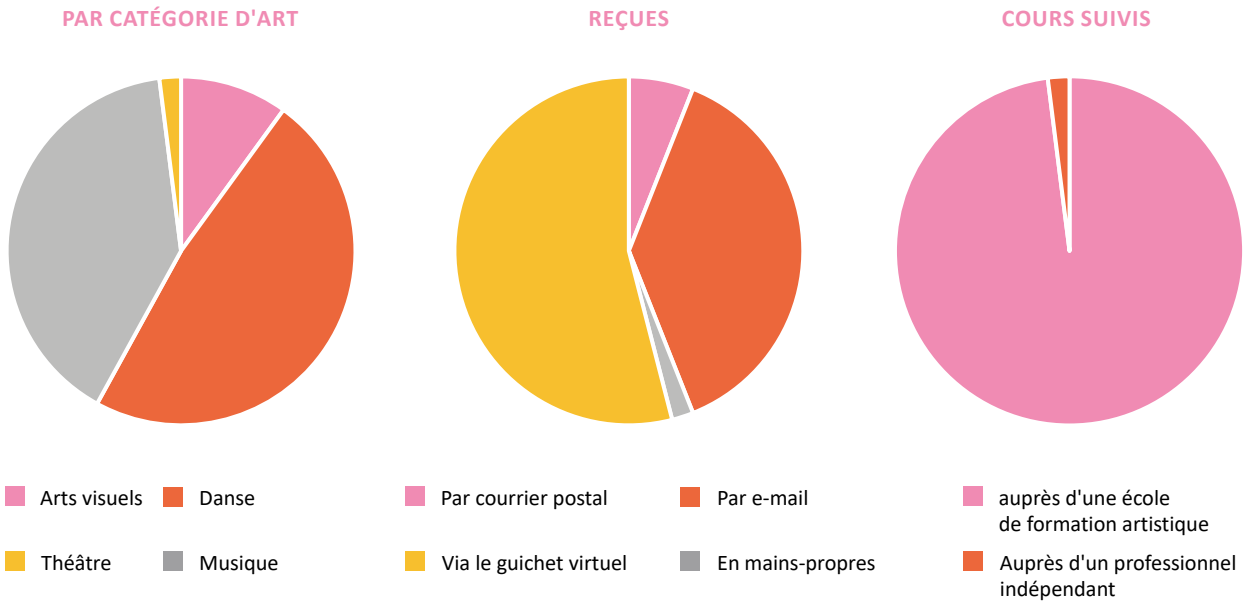
La Subvention pour les études musicales permet d'apporter une aide directe aux familles, tout en soutenant les écoles de formation musicale reconnues par la Fondation pour les études musicales, selon la Loi sur les écoles de musique (LEM).

En 2024, si le nombre de demandes a été équivalent à 2023, le soutien moyen a augmenté, bénéficiant donc directement aux enfants pour leur permettre de poursuivre leur formation musicale. Ces élèves fréquentent le COV et l'EMN.

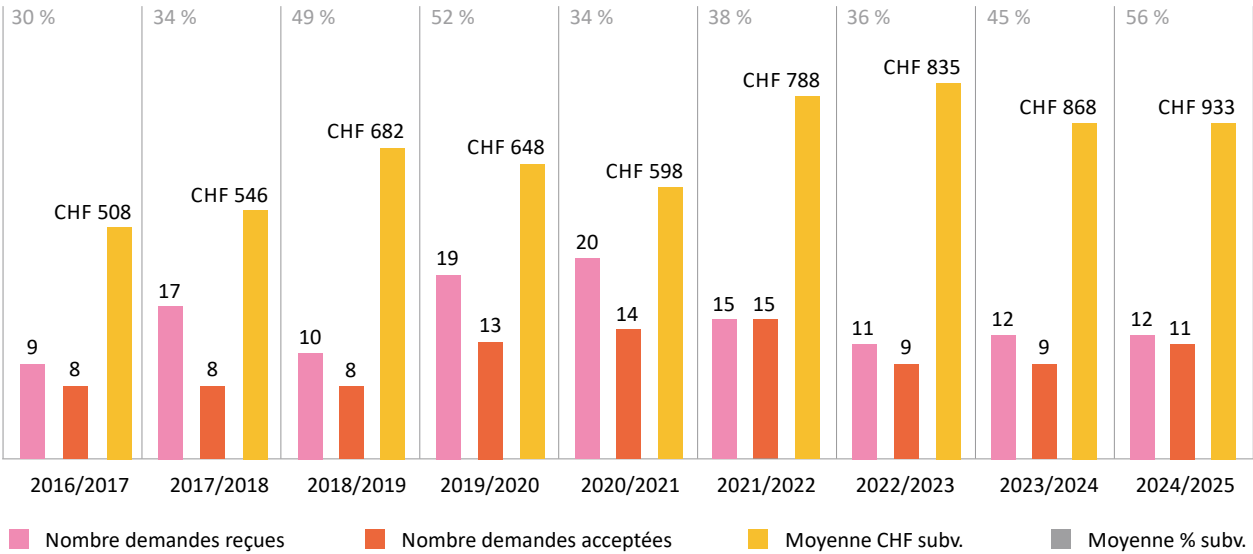
Un nouveau soutien destiné aux enfants et jeunes glandois a vu le jour à la rentrée 2024 : l'Aide individuelle à la formation artistique. Cette subvention forfaitaire de CHF 200.- par enfant et par an, vise à faciliter l'accès à la formation artistique des jeunes auprès des écoles et professeurs implantés à Gland. L'objectif étant non seulement de soutenir les écoles et enseignants professionnels actifs sur le territoire communal, mais aussi d'inciter les enfants à découvrir des disciplines artistiques variées.

Le succès fut immédiat et le budget alloué pour les subventions 2024 fut distribué en moins de deux mois : 7 écoles/enseignants indépendants ont été concernés, 5 disciplines différentes (danse, chant, théâtre, arts visuels, musique) pour 50 enfants bénéficiaires de la subvention.

DEMANDES D'AIDES INDIVIDUELLES À LA FORMATION ARTISTIQUE EN 2024



SUBVENTION POUR LES ÉTUDES MUSICALES



LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers l'art dans l'espace public et le soutien aux artistes locaux.

La Commission culturelle est composée de :

- Mme Isabelle Monney (Présidente, Municipale, GDG) ;
- Mme Annie Beutler, (membre, PLR) ;
- Mme Ahimara Buffat, (membre, UDC) ;
- M. Steve Binggeli, (membre, GDG) ;
- Mme. Albulenë Ukshini Sefa (membre, PS – Les Verts) ;
- M. Moritz de Hadeln (consultant) ;
- Mme Aline Schumacher (consultante) ;
- Mme Sandrine Faure (Cheffe du Service de la culture et des affaires sociales).

La Commission culturelle a pu travailler sur la préparation des futurs projets liés aux pour cent culturels et participer au jury des bourses d'aide à la création.

LES BOURSES D'AIDE À LA CRÉATION

Pour la 5^e année consécutive, le Service de la culture et des affaires sociales (ci-après : SCAS ou le Service) de la Ville de Gland a lancé un appel à candidatures pour les bourses d'aide à la création artistique. Celles-ci sont destinées à soutenir les artistes professionnels glandois ou ayant des liens étroits avec la Ville, et contribuent ainsi à valoriser le tissu culturel local.

Les bourses, d'un montant de CHF 5'000.- chacune permettent de soutenir concrètement le temps de travail que les deux lauréats dédieront à la phase de création de leurs projets respectifs. La durée de mise en œuvre étant propre à chaque création, leurs présentations à la population se feront de manière individuelle lors d'événements organisés par la Ville.

Cette année, le jury, présidé par la Municipale Isabelle Monney, a choisi de récompenser deux artistes :

Charlotte de Perrot, artiste-illustratrice et fondatrice de l'École des Arts du Corps, pour son projet « La Rose Noire, Acte I ». Une œuvre picturale qui touche à des sujets comme l'horloge biologique, le cycle menstruel, la sexualité et la perpétuité de l'espèce humaine. Cette œuvre sera le support pour l'artiste pour proposer des rencontres et des cercles de parole autour de ces thématiques.

Santiago Martinez, photographe, pour son projet de maison d'édition « Siestaaa Papers ». Cette maison d'édition indépendante vise à créer et diffuser des livres d'artistes essentiellement autour de la photographie. La particularité du projet réside dans la création d'objets imprimés non standardisés au service des œuvres présentées.

Dans le but de valoriser les artistes et de favoriser la rencontre avec le public, cette année a vu naître « La journée des bourses d'aide à la création ». Une occasion de rendre visible les lauréats et de marquer les 5 ans de l'attribution des bourses. Cette journée a permis de mettre en lumière les artistes et les créations soutenus par les bourses d'aide à la création. À travers des ateliers participatifs, une exposition et un spectacle, elle a offert un moment de rencontre entre les artistes et le public, célébrant ainsi la vitalité de la création contemporaine locale.

LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Par promotion culturelle, le SCAS entend les actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Il s'agit avant tout de mettre à la portée de tous des possibilités de se divertir, d'apprendre, de découvrir et de partager la diversité des formes culturelles.

L'ART EN VILLE

Dans la lignée de la promotion de la culture auprès de la population et en collaboration avec la Commission culturelle, le SCAS développe des projets d'art en ville. Aussi bien à travers des pour cent culturels que

des appels à projets ou encore par le biais d'actions de médiation.

Plusieurs projets ont ainsi vu le jour :

- lancement du pour cent culturel aux Lisières avec l'artiste David Janelas ;
- étude concernant le pour cent culturel lié à la rénovation du Vieux-Bourg ;
- lancement de FOLG (Festivités Ombre et Lumière à Gland, ci-après : FOLG), pour cent culturel en lien avec le Préavis n°63/2024 relatif à l'assainissement de l'éclairage public.

FOLG

Pour cent culturel en lien avec l'assainissement de l'éclairage public. Il a permis de développer un projet culturel, faisant du sens et du lien avec la thématique de l'éclairage, et focalisé sur la période de la fin de l'année et de ses festivités. Le projet intitulé FOLG (Festivités Ombre et Lumière à Gland) a ainsi vu le jour le 4 décembre et proposé, pour cette 1^{ère} édition, un programme d'événements et d'animations durant 6 semaines : courses aux sapins, rendez-vous gastronomique, spectacles de feu, Noël des Lisières, exposition et concours de photographies sont quelques-uns des événements créés pour l'occasion. Ce projet a permis de créer du lien et de valoriser acteurs culturels, associations, habitants d'un nouveau quartier et acteurs économiques. Ces rendez-vous ont donné lieu à des installations et scénographies poétiques et lumineuses, transformant ainsi l'ambiance de la Ville et venant compléter les éclairages et décorations festives installés par le Service des infrastructures et de l'environnement.



FOLG

LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS

L'ÉTÉ EN VILLE

Cette édition 2024 de l'Été en ville s'est déroulée sur les sept semaines des vacances scolaires et dans différents lieux. En reprenant les ingrédients qui ont fait le succès des éditions précédentes, le programme estival 2023 a nouveau su fédérer la population en allant à sa rencontre.

L'Été en ville permet aussi d'associer les différents services communaux autour d'un même projet comme d'impliquer les partenaires locaux.

Le SCAS, le Service de l'enfance et de la jeunesse (ci-après : le SEJ), le Service des finances, de l'économie et des sports, l'Office du développement durable (ci-après : l'ODD), le Groupe voirie et le Groupe espaces verts ont contribué à proposer activités et équipements estivaux, pour animer différents espaces en ville, amener la population à les découvrir et vivre dans ces espaces durant la saison estivale. Cette année a aussi permis d'amorcer une nouvelle collaboration avec le Château de Prangins en proposant des visites guidées du sentier historique.



Été en ville

L'objectif principal pour les prochaines éditions consistera à maintenir de la vie et des propositions pour la population durant l'été, tout en valorisant le tissu associatif local pour animer cette période. De nouveaux emplacements vont être sélectionnés pour continuer d'aller à la rencontre de la population et de faire découvrir la ville dans une ambiance conviviale.

QUELQUES CHIFFRES

Le programme de l'Été en ville a ainsi proposé 102 rendez-vous du 1^{er} juillet au 17 août, toutes thématiques confondues, dont :

- 20 ateliers artistiques ;
- 21 rendez-vous littéraires avec le Carabouquin ;
- 60 rendez-vous sportifs (yoga, pilates, spinbox, zumba) ;
- 5 rendez-vous pour les jeunes avec le Centre de rencontre et des loisirs ;
- 4 « Jeudi de la Pépi » organisés avec le SEJ et le Parlement des jeunes ;
- 2 cafés contact organisés par le Délégué aux affaires sociales ;
- 4 visites du Sentier historique guidées avec le Musée national-Château de Prangins ;
- 2 ateliers de fabrication de produits naturels portés par l'ODD.

CINÉMA OPEN AIR

La 13^e édition du Cinéma Open Air a reconduit sa nouvelle formule « silent ciné transat », tout en proposant des premières parties de soirées conviviales qui ont séduit la population.

Cette édition a pu s'installer à nouveau dans le champ derrière le Théâtre de Grand-Champ, proposant aux spectateurs deux espaces distincts, un espace dédié aux concerts avec des foodtrucks et un espace dédié à la projection des films. Le site a été reconfiguré pour offrir plus de places aux spectateurs et proposer un meilleur accès à la zone concert et restauration. D'une capacité d'environ 500 personnes par soir, la manifestation a pris ses quartiers au mois d'août sur 5 jours, pour clôturer les vacances scolaires. C'est donc un concept convivial et bucolique qui a été proposé et offert à la population. Du 13 au 17 août, plus de 3'000 spectateurs ont pu profiter de l'événement (concert et/ou film).



Cinéma Open Air

LIEUX CULTURELS

LE THÉÂTRE DE GRAND-CHAMP

Affichant un retour joyeux, la saison 2023-2024 s'est ouverte en proposant au public un concentré de la saison à venir, sur 3 jours. Au programme théâtre, musique, nouveau cirque, comédie, visite découverte du Théâtre de Grand-Champ (ci-après : le Théâtre), courts-métrages et spectacles tout public. Avec une silent party pour clôturer de façon festive cette ouverture.

La saison 2023-2024 continue d'affirmer l'ancrage régional du Théâtre, de soutenir la création, la diffusion, tout en poursuivant son travail d'accueil de compagnies en résidence et de développement des coproductions. Fier de son ouverture à toutes les disciplines artistiques, à l'accessibilité du plus grand nombre, le Théâtre aime à approfondir les collaborations, à faire découvrir les talents d'ici et d'ailleurs, comme d'inciter à la curiosité et à l'échange.

La collaboration, intitulée Côte à Côte, avec les deux autres salles implantées dans la région – le Casino-théâtre de Rolle et l'Usine à gaz à Nyon – s'est poursuivie avec l'Abô - abonnement destiné aux 18-30 ans, et permettant un accès complet à la programmation des 3 lieux - ainsi qu'une journée découverte placée sous le signe de la navigation régionale, intitulée Culture trip, proposant de découvrir les trois salles, de partager des moments gourmands, avant et après les spectacles du moment.

EN QUELQUES CHIFFRES

La saison 2023-2024 fut bien garnie :

- 75** représentations pour présenter 46 spectacles et concerts et 29 séances cinéma ;
- 8** spectacles ont été joués pour les Établissements primaires et secondaires de Gland, mais également pour ceux de la région proche ;
- 2** festivals en partenariat (La Côte flûte festival et Visions du Réel) ;
- 2** programmes de mise en réseau : Côte à Côte et Scènes communes ;
- 1** programme de participation culturelle intitulé « sortir au théâtre », qui privilégie des moments d'échanges entre les équipes artistiques, des workshops ou ateliers spécifiques ;
- 1** collaboration approfondie pour favoriser l'accessibilité à tous aux spectacles avec une collaboration renforcée avec l'association Écoute voir (interprétation en langue des signes, audiodescription et surtitrage) ;
- 1** collaboration fidèle avec le milieu scolaire qui permet d'accompagner élèves et enseignants tout au long de leur parcours scolaire, et de leur faire découvrir l'univers théâtral et artistique en particulier.

SAISON 2023-2024	SPECTACLES/ CONCERTS/ PROJECTIONS	REPRÉSENTATIONS	SPECTATEURS	FRÉQUENTATION EN %
Musiques actuelles	9	9	953	105
Saison classique	6	6	754	60
La petite saison	15	31	3'361	71
Théâtre et spectacles	16	27	2'476	72
TOTAL SANS CINÉMA	46	73	7'544	
Cinéma	29	29	2'928	-
TOTAL	75	102	10'472	

Dans l'ensemble, la fréquentation progresse par rapport à 2022-2023, mais elle reste encore éloignée de la saison 2018-2019 - année de référence avant pandémie ayant accueilli 17'583 spectateurs.



Théâtre de Grand-Champ

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

La Bibliothèque communale et scolaire (ci-après : la Bibliothèque) a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à l'information et la culture auprès des citoyens et des élèves de notre Ville au travers d'une large gamme de services éducatifs et culturels, favorisant l'apprentissage et le lien social.

En 2024, la Bibliothèque a rencontré plusieurs défis majeurs. D'une part, les travaux de surélévation et de rénovation du bâtiment de Grand-Champ et d'autre part, son déménagement à l'Avenue du Mont-Blanc 29. Cela a entraîné l'annulation de nombreuses animations scolaires, la relocalisation du programme culturel destiné au public, ainsi que la fermeture répétée des locaux. Le déménagement à l'automne dans de nouveaux espaces plus exigus a nécessité une réorganisation des services et une adaptation à la nouvelle configuration. Cela explique que les chiffres 2024 sont en baisse significative dans la plupart des domaines, en raison de ces particularités.

Pour accompagner les usagers tout au long de cette année mouvementée, diverses initiatives ont été mises en place :

- communication avec le public : informations régulières des fermetures et des travaux via des affiches, des newsletters et le site web. Promotion des bibliothèques du réseau Navibouq' ;
- mesures concrètes : promotion des horaires plus calmes ; prêt de casques antibruit pour enfants et adultes afin de rendre la visite à la Bibliothèque plus agréable malgré les nuisances sonores ; équipe renforcée les week-ends et soirées pour un meilleur accueil ; horaires d'ouverture étendus avant les fermetures pour faciliter l'accès à tous ; click & collect ; prêt illimité pendant les plus longues périodes de fermeture ; livraisons de livres pour les classes ;
- présence sur les réseaux sociaux : activités renforcées sur Instagram et Facebook pour maintenir le lien, partager des informations, montrer les coulisses du déménagement et faire découvrir les nouveaux locaux en exclusivité.

Comme cela était attendu à la suite de trois mois et demi de fermeture supplémentaires, le prêt a diminué de 17,8 % par rapport à l'année 2023 et les utilisateurs ont été moins actifs de 10,5 %. En revanche, il est à relever que les recherches dans le catalogue en ligne ont augmenté significativement de 22,3 % ainsi que les échanges dans le cadre du réseau régional Navibouq' de 30,8 %. Cela indique d'une part que les démarches mises en place par l'équipe de la Bibliothèque de Gland ont été entendues, mais également que le public a su modifier ses habitudes et trouver des solutions pour continuer à profiter d'un service de prêt de livres.

Après un déstockage important des titres les plus anciens, nécessaire pour réorganiser les nouveaux locaux, le fonds documentaire compte désormais 30'000 documents (contre 33'000 en 2023). 4'214 nouveaux documents ont été acquis et mis à disposition (contre 4'400 en 2023).

SECTION PUBLIQUE COMMUNALE

Le programme culturel a été entièrement revu à la baisse et délocalisé au foyer du Théâtre en ce qui concerne les activités maintenues. 52 animations ont toutefois été réalisées pour un total d'environ 600 participants (contre 91 animations et 1120 participants en 2023).

Pour les enfants :

- les contes du mercredi (sept spectacles de contes dont un conte musical « Il était une fois le violon » en collaboration avec le Théâtre ;
- une rencontre littéraire avec les auteurs de polar suisses Nicolas Feuz et Marc Voltenauer ;
- le calendrier de l'Avent animé par le Carabouquin, rendez-vous désormais incontournable de fin d'année.

Pour les adultes :

- un Café-contact ;
- une rencontre littéraire avec les auteurs de polar suisses Nicolas Feuz et Marc Voltenauer ; l'exposition « Voi-es-x de résistance » par l'association Reliefs à l'occasion de la semaine contre le racisme.

Pour tous :

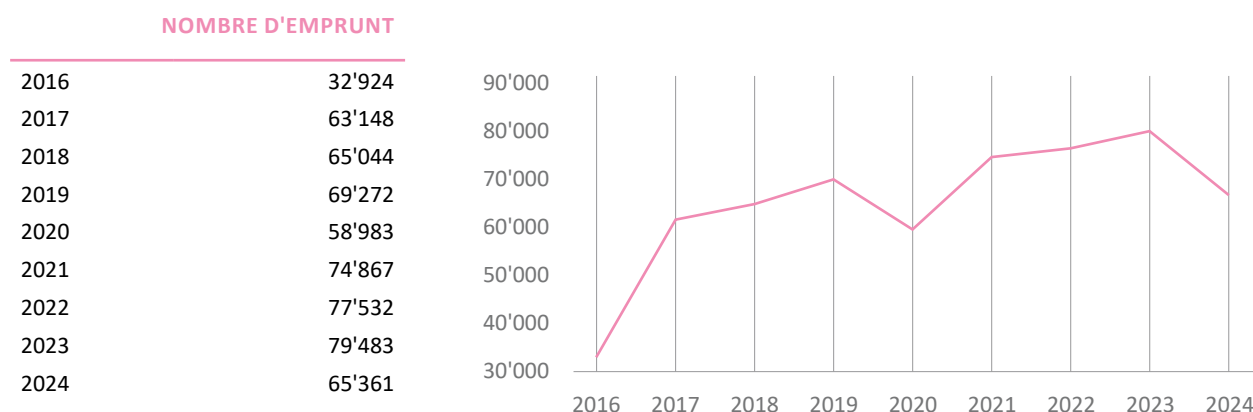
- la 3^e édition du Bibliowebweekend, événement annuel des bibliothèques publiques suisses sur le thème « Zu Tisch ! À table ! À tavola ! » ; un programme riche et varié avec par exemple : une conférence sur

la mode éthique, des ateliers créatifs de recyclage, de semis et l'inauguration de la grainothèque.

SECTION SCOLAIRE

Le programme d'activités avec les classes a été très impacté par les travaux et le déménagement. Les accueils de classes ont dû être annulés et les animations pédagogiques ont été en partie délocalisées en classe lorsque cela était possible. Les bibliothécaires ont tout de même animé 90 périodes scolaires (273 périodes en 2023).

Pour maintenir l'accès des élèves aux livres, 142 caisses ont été préparées et distribuées dans les différents établissements. Les livraisons ont été effectuées par les bibliothécaires jusqu'au déménagement puis, en raison de la surcharge de travail, un partenariat a été établi avec l'entreprise de transport Sweetmobil afin de prendre le relais.



DÉMÉNAGEMENT

Le déménagement d'une bibliothèque est une opération complexe qui nécessite une anticipation minutieuse, une préparation rigoureuse et une organisation sans faille. Cette mission délicate demande un investissement considérable en temps et en ressources, ce qui impacte considérablement les occupations courantes. En effet, chaque étape, de l'inventaire des collections à la réinstallation dans les nouveaux locaux, doit être soigneusement planifiée pour assurer une transition fluide et minimiser les perturbations pour les usagers. Au fil du processus, l'équipe de la Bibliothèque a su s'adapter avec engagement et créativité, montrant ainsi sa capacité à surmonter les obstacles et à collaborer efficacement. Elle remercie chaleureusement tous ses utilisateurs pour leur patience et leur soutien constant, qui ont été précieux tout au long de cette aventure extraordinaire.

Le 25 novembre 2024, après deux mois de transition, la Bibliothèque a réouvert ses portes à l'Avenue du Mont-Blanc 29. Le public s'est empressé de découvrir les nouveaux espaces avec intérêt et enthousiasme. Et bien que la population du nord de Gland soit désormais plus éloignée, il est agréable de constater qu'un nouveau public se réjouit de se trouver plus proche. Ces retours positifs équilibrent les déceptions exprimées et témoignent de l'impact globalement bénéfique de ce changement.

CONCLUSION

L'année 2024 a été riche en changements, en obstacles et en rebondissements pour la Bibliothèque. Néanmoins, pendant cette période, la relation avec le public est restée au cœur des préoccupations des professionnels qui ont tout mis en œuvre pour maintenir la relation privilégiée tissée au fil des ans. Il semble que son implication soit récompensée puisque les utilisateurs sont dans l'ensemble très satisfaits. Les nouveaux locaux provisoires, avec leurs couleurs chaleureuses et leurs espaces lumineux, sont aménagés de façon optimale malgré un espace restreint et donnent le sentiment d'être comme chez soi. Ce qui s'inscrit dans l'évolution de l'institution vers le principe de tiers-lieu visé à terme dans des espaces plus grands.

Un tiers-lieu pour une bibliothèque est un espace qui va au-delà de la simple fonction de prêt de livres. Il s'agit d'un lieu de rencontre et de convivialité, où les usagers peuvent se rassembler, échanger et participer à diverses activités. Ce concept vise à créer un sentiment d'appartenance sociale et à favoriser les interactions informelles entre les membres. Ces bibliothèques offrent souvent des services diversifiés tels que des cafés, des salles d'exposition, des studios de création, et des espaces de coworking. Elles cherchent à répondre aux besoins et aux attentes de leurs usagers en proposant des actions et des services qui encouragent la participation et la collaboration.

Pour mettre en place l'ensemble de ces critères, il est essentiel de disposer d'un espace approprié ; l'aménagement de zones dédiées aux différents événements favorise les interactions entre les usagers. De plus,

un personnel qualifié en suffisance permet d'assurer l'encadrement, de répondre aux besoins des usagers et de maintenir un environnement accueillant et dynamique. Dans le cadre du projet d'avenir de la Bibliothèque dans un bâtiment dédié au tiers-lieu, ces différents paramètres seront à prendre en compte pour que ce concept puisse se déployer et ainsi répondre à l'évolution sociétale.

Dans cette attente, l'innovation et l'inclusion demeurent au centre des missions de la Bibliothèque. Des nouveaux services enrichissants continuent à se concrétiser dans la mesure des possibilités. Dans un avenir proche, les utilisateurs pourront par exemple découvrir de nouveaux types de documents, tels que les jeux, grâce à des ateliers programmés en partenariat avec l'association glandoise Les Ludivores. L'objectif étant d'offrir à chacun l'opportunité d'explorer et d'apprendre dans un cadre chaleureux, inspirant et stimulant.



L'équipe de la Bibliothèque dans ses nouveaux locaux

AFFAIRES SOCIALES

Le Pôle Affaires sociales du SCAS (ci-après : Affaires sociales), rattaché au Service de la culture depuis le début de la législature, est référent pour les thématiques liées au logement, à la santé, à la politique des aînés et aux questions sociales rencontrées dans la population glandoise. Il s'étoffe en 2024 avec l'accueil d'une collaboratrice spécialisée « logement », pour un total de 1.3 EPT. L'année 2024 a été marquée par une activité intense de son volet du logement et par le déménagement du Pôle à l'Avenue du Mont-Blanc 29 avec le reste du Service.

ACCUEIL

Les Affaires sociales offrent un accueil « bas seuil » à tout résident de Gland ayant une problématique sociale. La plupart des contacts se déroulent par téléphone et par email, mais des visites en présentiel dans les bureaux sont également possibles. En moyenne, le Pôle gère quelques 190 échanges d'information sociales en tous genres, chaque mois. Les questions liées au logement et à l'aide sociale communale sont traitées directement par le SCAS alors que les autres questions d'orientation sociale sont référées aux organisations spécialisées (Agence d'assurance sociale de Gland ou Nyon, Centre médico-social (ci-après : CMS), CSR, Permanence Caritas – Asolac, Centre social protestant - CSP, PROFA, etc.).

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Les Affaires sociales répondent aux demandes d'aide sociale ponctuelle adressée à la Commune. Le budget dédié à l'aide sociale est principalement utilisé pour aider les familles rencontrant des difficultés financières ponctuelles que le maillage des aides traditionnelles ne peut couvrir. En 2024, la Ville a reçu 7 demandes d'information sur l'aide sociale ponctuelle, traité 5 demandes déposées et accepté 2 demandes qui répondaient aux critères du cadre réglementaire.

CAFÉS-CONTACTS

La Ville de Gland propose des rencontres destinées aux femmes allophones le premier mardi du mois. Organisées dans des lieux variés, il s'agit d'une occasion de pratiquer le français, de tisser des liens sociaux, et de découvrir la Commune en échangeant autour d'un café. Le programme a été très itinérant en 2024 avec la découverte de neuf endroits différents. Pour la 2^e année, des rencontres ont été organisées durant les périodes de vacances estivales en lien avec l'Été en ville.

VIE DE QUARTIER « LA COMBAZ »

Le projet de création de vie de quartier à La Combaz, en partenariat avec les propriétaires et les gérances concernés, se poursuit au travers d'un mandat à l'Unité de travail social communautaire de Pro Senectute

Vaud. En 2024, plusieurs groupes de travail d’habitants se sont réunis, de manière encore ponctuelle. Deux fêtes de quartier, la Fête des Voisins et un événement dans le cadre de FOLG, ont été organisées pour toucher la plus grande partie de la population et plusieurs activités pour les enfants ont été organisées. Le projet se poursuit jusqu’à la fin juin 2025.

LA PÉPICERIE

La Commune de Gland continue à apporter son soutien aux activités de la Pépicerie, visant la redistribution d’aliments invendus à la population glandoise. Ce soutien a permis à l’association de mettre à neuf une partie de son matériel d’exploitation pour plus de confort et d’hygiène en 2024.

DONS À DES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET ONG

Des dons ont été versés à des organismes et associations à but non lucratif en Suisse et à l’étranger afin de contribuer à différents projets sociaux et humanitaires.

RÉPARTITION DES DONS	2021	2022	2023	2024
Suisse - nombre de dons (montant moyen)	35 (CHF 428.-)	38 (CHF 404.-)	48 (CHF 369.-)	49 (CHF 408.-)
Étranger - nombre de dons (montant moyen)	10 (CHF 1'300.-)	10 (CHF 2'091.-)	3 (CHF 3'322.-)	4 (CHF 2'500.-)

REPAS À DOMICILE

L’EMS Le Chêne confectionne des repas qui sont livrés au domicile de bénéficiaires glandois par des bénévoles encadrés par la Fondation de la Côte. Cette dernière gère le CMS de Gland, qui est chargé de la distribution des repas à domicile. La Municipalité alloue un subside de CHF 2.50.- par repas aux bénéficiaires qui ne reçoivent pas d’aide individuelle de la part du Canton de Vaud.

LOGEMENT

POLITIQUE DE L’HABITAT ET DU LOGEMENT

Le Pôle logement s’est emparé activement de la question de la politique du logement. Grâce à un crédit d’investissement lié au Préavis municipal n°58/2024 relatif au développement d’une politique de l’habitat et la mise à jour de l’« Objectif logement », l’entreprise CBRE a été mandatée pour une étude diagnostique et prospective visant à fonder une « Politique de l’Habitat et du logement ». De multiples séances de travail interservices et impliquant la Municipalité ont eu lieu depuis le début de l’été pour façonner les contours de cette nouvelle politique publique. La fin de ce processus d’élaboration est attendue pour le premier semestre de l’année 2025.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Il existe actuellement sur la Commune de Gland 3 catégories de logements d’utilité publique (LUP) : des logements à loyer modéré (LLM), des logements à loyer abordable (LLA) et des logements protégés (LP). Les personnes désireuses de trouver un logement doivent remplir un formulaire d’inscription pour s’inscrire en liste d’attente. Ce processus a subi une refonte complète en 2024, avec l’intégration du formulaire sur le guichet virtuel de la Ville, la révision des modalités d’attribution et la mise à niveau des outils correspondants.

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ (SUBVENTIONNÉS)

98 logements à loyer modéré sont en location sur le territoire de la Ville de Gland. Ils permettent à des familles et à des ménages ayant des revenus modestes de se loger convenablement. Le loyer est abaissé grâce à une subvention financée à parts égales par le Canton et la Commune.

LOGEMENTS À LOYER ABORDABLE

185 logements à loyer abordable ont été construits à ce jour sur le territoire communal. Ces logements, dont le prix est en dessous de celui du marché, sont destinés à toutes les catégories de locataires (familles, personnes seules, seniors, étudiants, etc.) faisant partie de la classe moyenne. Ce type de logement ne bénéficie d’aucune subvention. À l’automne, un nouvel immeuble locatif situé à la Rue de la Combe 24 a ouvert ses portes permettant de proposer 19 logements dans cette catégorie. Le traitement des candidatures (environ 90) et la mise en location se sont étendus de septembre à décembre 2024 et a largement mobilisé les ressources du Pôle logement durant toute cette période.

LOGEMENTS PROTÉGÉS

62 logements protégés sont disponibles à la location sur le territoire communal. Les logements protégés ont une architecture adaptée qui favorise le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. Ils peuvent être conventionnés avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), ce qui est le cas pour les logements proposés à Gland. Les locataires bénéficient d'un encadrement sécurisé et peuvent profiter d'une salle communautaire équipée pour des moments de partage et des repas pris en commun.

AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT

L'Aide individuelle au logement (ci-après : AIL) fournit un soutien financier direct aux familles pour le paiement de leur loyer. L'AIL est calculée en fonction de la situation familiale, des revenus et du loyer du ménage.

STATISTIQUES AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de demandes	94	78	93	104	116	122	172
Nombre de bénéficiaires durant l'année	65	59	56	56	61	54	41
Nombre de bénéficiaires encore actifs au 31.12	41	40	43	45	45	35	29

En 2024, alors que les demandes subissent une progression sensible, les octrois sont en diminution. Ce phénomène reflète le fait que le modèle cantonal permettant l'octroi de l'AIL n'a pas évolué depuis 2007 et ne correspond plus suffisamment aux loyers et aux revenus actuels dans notre Ville. La diminution se transcrit également au niveau des montants versés aux familles (soit près de CHF 30'000.- de moins pour l'année 2024 par rapport à 2023).

SANTÉ

PLAN CANICULE

La Ville s'est préparée à affronter des périodes de canicule durant l'été 2024, conformément aux prescriptions cantonales. Les principes d'organisation ont été repris sur le modèle des plans canicule 2022 et 2023, à savoir un contact préalable avec les seniors de plus de 75 ans, l'offre d'un suivi par téléphone et des visites à domicile le cas échéant, en cas d'alerte, par l'ensemble des services communaux. Malgré des périodes très chaudes durant l'été, le plan canicule n'a pas été déclenché par le Canton. Cette année a permis de lancer une réflexion pour une collaboration avec le CMS pour l'exécution des prochains plans canicule.

SENIORS

VIVAG

L'Association des seniors de Gland (ci-après : VIVAG) continue de bien se porter en 2024. Elle se dote d'un nouveau comité et de nouveaux statuts, signe d'un dynamisme et d'un renouvellement des personnes comme des idées. La Commune affirme son soutien à leurs activités, par des contacts réguliers avec le Pôle Affaires sociales, des échanges sur les préoccupations des seniors, une mise à disposition gracieuse de locaux et une subvention financière importante.

PROJET « VIEILLIR CHEZ SOI »

Programme pionnier réalisé par Pro Senectute Vaud, « Vieillir chez soi » poursuit son déploiement à Gland. L'année 2024 marque un tournant dans le projet : l'équipe de projet a mis en route les derniers projets d'adaptation de logement aux besoins des seniors en intégrant les immeubles de la Fondation pour le logement de familles glandoises et ceux de la Ville. En parallèle, les rencontres de proximité et les visites de la référente sociale itinérante se sont développées.

CULTES

TEMPLE

Le projet de rénovation du Temple, porté par le Service des bâtiments et de l'urbanisme, a démarré au printemps 2024. La fin des travaux est prévue pour fin 2025.

RENCONTRES SENIORS

Le 19 septembre, la Ville de Gland a soutenu un événement de rencontre entre seniors et personnes migrantes du foyer de l'EVAM de Gland. Intitulé « Table conviviale spéciale Semaine du goût », cet événement a invité les seniors à partager un repas réalisé par les résidents du foyer de l'EVAM.

Le Pôle Affaires sociales, en partenariat avec VIVAG et la paroisse catholique de Gland, a organisé un Café-rencontre dans le cadre de la journée internationale de la personne âgée. Les seniors étaient invités, le 1^{er} octobre 2024 et pour la première fois, à partager un café dans le cadre du Café-partage des mardis matin à l'Église catholique de Gland. C'était l'occasion de faire découvrir ce lieu d'accueil et de répondre aux éventuelles questions des seniors sur les prestations qui s'offrent à eux.

RENCONTRES SENIORS

La nouvelle Église catholique Saint-Jean-Baptiste propose, en plus de ses activités liturgiques et religieuses officielles, des salles en location ouvertes à la population et vie associative glandoise. Tous les mardis, des bénévoles offrent un Café-partage, une occasion de rencontres et d'échanges offerte à toute personne de Gland et des environs, indépendamment de sa confession.

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LES COMMISSIONS

VŒUX DES COMMISSIONS

COMMISSION DE GESTION 2024

1. « La COGES souhaite que la Municipalité se penche sur des alternatives à la troupe caméléon afin d'aborder le sujet du cyberharcèlement et cela également pour les autres années scolaires »

Malgré la satisfaction des établissements scolaires en ce qui concerne la collaboration avec la Compagnie du Caméléon par ailleurs recommandé par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), ce souhait a été entendu et un groupe de travail du Conseil d'établissement a organisé une conférence sur la thématique du cyberharcèlement et des intimidations en date du 27 mars 2025, avec l'intervention de Mme Jennifer Dayer, Chargée de projet « harcèlement-intimidation et violences entre élèves » au sein de l'Unité PSPS (DGEO).

Par ailleurs, l'Établissement secondaire fait intervenir chaque année le spectacle HS (surunmalentendu.com/h-s/) pour les élèves de 10^e qui traite également de cette thématique du harcèlement.

2. « La COGES aimerait que la Municipalité mette en place le plus rapidement possible un bureau des projets pour les préavis comme discuté lors de son précédent rapport intermédiaire »

La Ville de Gland a créé en 2022 le Pôle des Projets PMO (Project Management Office). Il s'agit d'un système complet de pilotage des projets rattaché au Secrétariat municipal. La responsabilité du Pôle des Projets PMO est assumée par la Cheffe de projets transversaux et Smart City. Un document-cadre a été validé par la Municipalité et a permis de déployer le système.

Le PMO œuvre pour un pilotage stratégique et opérationnel optimal des projets de l'Administration. En optimisant la fluidité des informations et des décisions, le PMO est au service de la mise en œuvre du programme de législature 2021-2026. Le PMO vient soutenir les Services en favorisant le liant, les échanges nécessaires, les interactions entre les projets et la planification des ressources.

Centré sur les projets de l'Administration, le PMO de la Ville de Gland développe et orchestre un système au service de la gestion des projets de la Ville.

En 2023, le PMO a établi un nouveau processus de fonctionnement qui a été déployé à partir de mai 2024. Dans le cadre de ce nouveau processus, un nouveau format des fiches projets et des préavis a été établi ainsi qu'un document de fin de projets (le livrable des projets). Ces nouveaux documents soutiennent la volonté de la Municipalité d'intégrer l'expérience transversale présente et passée dans la réalisation des projets.

En 2024, le PMO a acquis, paramétré et déployé un nouvel outil digital de gestion de projets : MONDAY.

Depuis début 2025, l'Administration intègre dans son fonctionnement d'une part le nouveau processus et d'autre part le nouvel outil digital. Ce nouvel outil constitue un listing des préavis. Une extraction de ce listing pour le Conseil communal est prévue au 2^e semestre 2025.

COMMISSIONS TECHNIQUES, COMMISSION DES FINANCES ET COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. « La Commission invite la Municipalité à bien vouloir informer le Conseil communal en temps voulu : de l'avancement des travaux planifiés dans l'aménagement des différents locaux ; du résultat de ses démarches liées au soutien de l'association Ukr'Aime dans sa recherche des nouveaux locaux à Gland » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal*

n° 56/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de réaménagement : du pavillon Mont-Blanc 29 (MB 29), du 1^{er} étage de Borgeaud 12, et des locaux de Montoly 1, consécutifs à une réorganisation de certains services de l'Administration communale

Nous rappelons ci-dessous les différentes étapes de déménagement des services concernés :

- déménagement du Service de la culture et des affaires sociales et du Service de l'enfance et de la jeunesse de Borgeaud 12 à MB 29 : effectué le 8 octobre 2024 ;
- déménagement de la Bibliothèque de Grand-Champ à MB 29 : effectué le 28 octobre 2024 ;
- déménagement d'une partie du Service de la population de Montoly 1 à Borgeaud 12117: effectué le 11 novembre 2024 ;
- déménagement du Secrétariat du Service des bâtiments et de l'urbanisme/Service des infrastructures et de l'environnement du rez au 1^{er} étage : effectué le 02 décembre 2024 ;
- déménagement d'un club informatique à Montoly 1 du rez au 2^e étage : effectué le 20 janvier 2025 ;
- déménagement du Service des infrastructures et de l'environnement à Montoly 1 du 2^e étage au rez : effectué le 23 janvier 2025.

S'agissant de l'association Ukr'Aime, la Municipalité est sensible à leur recherche de locaux et transmettra à l'association toute information si une opportunité devait se présenter.

2. **« Il serait intéressant que la Municipalité cherche à connaître le pourcentage actuel de fréquentation des bus entre les élèves et les autres utilisateurs. Si une suite devait être donnée, cela permettrait de mieux évaluer la progression des trajets effectués par la population, sachant que celle des élèves est facile à déterminer. Il est précisé que ce chiffre avait été demandé par la Commission technique et la Municipalité avait répondu qu'elle ne disposait actuellement pas de cette information ».**

« Selon le timing annoncé lors de la séance de la Commission, le bouclage de l'étude en cours sur les TUG est prévu pour fin juin. Considérant le temps passablement long pour l'effectuer, la Commission insiste pour que l'entier du rapport relatif au présent préavis et à celui de 2021 parvienne selon le calendrier présenté, soit en janvier 2025 au plus tard. » - Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n° 57/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'expérimentation de navettes urbaines électriques et modulaires Cristal

La proportion des élèves par rapport aux usagers des transports publics est estimée par Carpostal à 50-55 %. Cette estimation est basée sur la fréquentation des courses utilisées par les élèves et la fréquentation totale.

3. **« La Commission encourage la Municipalité à communiquer publiquement les résultats de l'enquête et de les discuter au Conseil communal. La Commission souhaite aussi des objectifs politiques ambitieux en matière de logement » - Vœux de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°58/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le développement d'une politique de l'habitat et la mise à jour de l'« Objectif logement »**

Selon le calendrier des travaux et de l'étude, la Municipalité devrait pouvoir en présenter les résultats et les objectifs de la politique de l'habitat d'ici fin 2025.

4. **« La Commission technique souhaite que la Municipalité fasse poser des bornes de charge électrique sur tous les sites communaux qui seraient susceptibles d'en accueillir. Dans la même veine, accélérer la pose de panneaux photovoltaïques partout où cela est possible et de privilégier les stratégies d'autoconsommation. Que la Municipalité favorise les versions électriques des véhicules proposés au choix des utilisateurs, en priorité. Que la Municipalité se dote d'un outil performant en matière de gestion et d'utilisation des véhicules, de manière à avoir en permanence une vision globale et un contrôle des coûts liés aux différents services » - Vœux de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°59/2024 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux**

L'électrification des parkings et des sites communaux est un sujet central du Plan directeur des mobilités

et du stationnement (PDMS) en cours de finalisation. Ce document sera présenté aux Conseillers durant le premier semestre 2025. Les bornes de recharge actuelles font l'objet d'une convention avec la Société électrique intercommunale de la Côte SA (ci-après : SEIC), car ces prestations ne peuvent être réalisées directement par la Commune. Des discussions régulières sont menées pour développer le réseau de bornes.

La Municipalité s'est engagée dans l'installation de panneaux photovoltaïques et l'autoconsommation d'énergie solaire. À l'instar des bornes électriques, des conventions et discussions sont établies avec la SEIC pour optimiser l'utilisation de l'énergie produite localement.

L'électrification du parc des véhicules communaux est une priorité, mais elle ne doit pas compromettre les prestations de l'Administration. Une évaluation approfondie des cahiers des charges de chaque véhicule est effectuée avant le choix de la motorisation finale. Cette approche permet d'assurer que les véhicules électriques répondent aux besoins spécifiques de chaque Service. Pour la gestion du parc, des calendriers Outlook sont utilisés pour les réservations, et un suivi financier et technique de chaque véhicule est mis en place pour garantir une vision globale et optimiser l'utilisation de la flotte.

- 5. « La Commission des finances souhaite que les études et les travaux du bâtiment MB27 soient coordonnés avec ceux de l'école Mauverney étant donné les possibles complémentarités des deux projets »** - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis municipal n° 62 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2024*

Une coordination entre ces deux projets est déjà en place au niveau des études.

Par exemple, il est actuellement envisagé de construire une centrale de chauffe commune aux deux sites en collaboration avec ThermorésÔ. De même, il est étudié une mutualisation du parking qui serait construit sur la parcelle 563.

- 6. « La Commission technique encourage la Municipalité à travailler la communication sur l'éclairage public dans le cadre du Plan lumière et souhaite que celle-ci prête une attention particulière à l'utilisation judicieuse du pourcentage culturel »** - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°63 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'assainissement de l'éclairage public*

Notre Plan Lumière est un outil de planification stratégique qui vise à optimiser l'éclairage public, en tenant compte de l'économie d'énergie, de la sécurité, et de l'amélioration du confort nocturne. Ce plan est accessible en ligne et des brochures sont disponibles dans les réceptions des Services communaux pour informer la population. Parallèlement, le pour cent culturel a été dédié à la conception d'un programme de festivités et de scénographies poétiques et lumineuses, en lien avec l'esprit des fêtes de fin d'année, nommées FOLG (Festivités Ombre et Lumière à Gland). Animations, spectacles, rendez-vous gourmands et sportifs, mise en avant d'un nouveau quartier, d'associations et d'espaces grâce à des scénographies poétiques : ce fut le cocktail proposé par ce concept dédié à la fin d'année 2024. La première édition a vu le jour le 4 décembre et s'est clôturée le 16 janvier. Une deuxième édition est prévue pour la fin 2025.

- 7. « La Commission technique encourage la Municipalité à maintenir la fontaine existante et les arbres, dans la mesure du possible, et demande qu'une étude précise soit réalisée pour le 25 % de la surface commerciale, dans le but de créer un espace commercial à la fois dynamique et attractif, tout en évitant l'effet d'une vitrine froide, qui ne serait pas souhaitable. »** - *Vœu issu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°70 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de démolition et construction d'un bâtiment d'habitation et d'activités à la Grand'Rue 9 (parcelle n°1621)*

Ces éléments sont déjà pris en compte dans les études qui viennent de démarrer (mars 2025).

À ce stade nous pouvons déjà informer la Commission que le grand cèdre est mort et qu'il devra être abattu dans les mois à venir pour des questions de sécurité. Dans le cadre de l'étude des aménagements extérieurs, la fontaine sera prise en compte (rénovation, déplacement, remplacement, etc.).

Enfin, et concernant l'espace commercial du rez-de-chaussée, le Service des bâtiments et de l'urbanisme collabore déjà avec le Service des finances, de l'économie et des sports.

- 8. « La Commission demande que, lors de l'étude de la phase 2, soit prise en considération la mobilité douce et de favoriser le développement durable. »** - *Vœu de la Commission d'aménagement du*

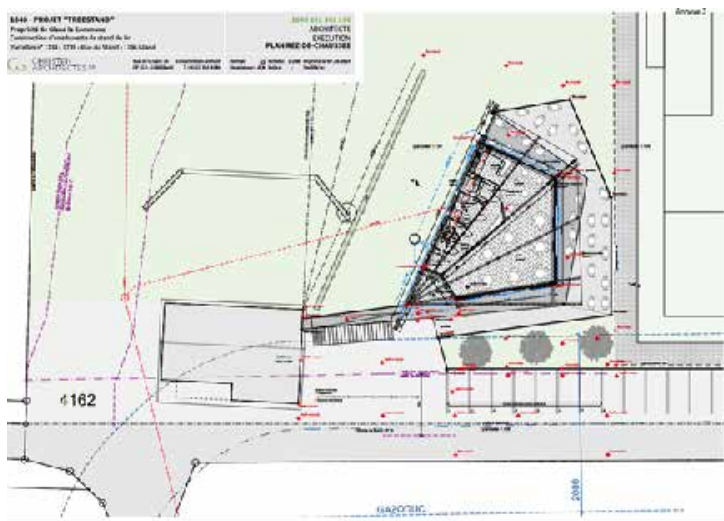
territoire chargée d'étudier le Préavis municipal n°71 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études relatives au secteur industriel et d'activités « Gland Ouest » (potentiel site stratégique de développement d'activités – SSDA)

Durant toutes ses différentes phases (diagnostic, scénarios de développement, vision stratégique), l'étude traitera des éléments relatifs à l'urbanisation, la mobilité, l'économie, le paysage et l'environnement. Les questions concernant les mobilités douces ainsi que le développement durable seront donc bien au cœur des préoccupations de la phase initiale à la phase finale.

9. « La Commission technique recommande vivement à la Municipalité de construire un parking pour vélos/trottinettes suffisamment spacieux »

« De favoriser cette salle plutôt que le refuge, aux associations/partis/collaborateurs qui ne paient pas de location pour laisser le refuge le plus disponible possible. » - *Vœu de la Commission technique chargée d'étudier le Préavis municipal n°72 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la construction d'une buvette/salle polyvalente au chemin du Stand (parcelles n°1738 et 1739)*

À ce jour, 20 places de stationnements, vélos et trottinettes sont prévues entre le stand de tir et la nouvelle salle. Des espaces encore disponibles permettront d'en rajouter ultérieurement si le besoin s'en fait sentir.



Projet « Treestand »

Par ailleurs, la Municipalité vise à assurer une gestion des salles louées qui permette judicieusement l'attribution rationnelle et efficiente des salles afin de répondre aux besoins de la population et des sociétés locales.

« La COFIN est d'avis que dans le cadre d'une nouvelle construction, la ville certifiée Cité de l'énergie gold, se doit d'être exemplaire en matière d'installation solaire. Elle demande donc à la Municipalité d'installer le maximum de panneaux photovoltaïques dans le montant alloué. » - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis municipal n°72 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la construction d'une buvette/salle polyvalente au chemin du Stand (parcelles n°1738 et 1739)*

L'installation a été dimensionnée pour répondre à la législation en vigueur (Standard bâtiment 2019.1) et le crédit accordé par le Conseil communal correspond à cette exigence, soit une puissance de 2.1 kWh pour environ 12m² de panneaux.

La charpente a également été dimensionnée et chiffrée pour recevoir cette surcharge. Le montant alloué ne permettra pas de financer l'ajout de panneaux ni une charpente plus résistante pour les supporter.

10. « Il y a 12 mois, le rapport au Budget de la COFIN espérait que : « l'introduction prochaine du Guichet virtuel de la Commune, ainsi que la mise en production d'Admin 2.0., permettront d'améliorer encore la qualité des prestations, tout en soulageant le personnel administratif de certaines tâches chronophages. ». Nous souhaiterions lors de ses prochaines communications que Madame la Syndique Christine Girod nous fasse un état des lieux de l'implémentation de ces mesures ainsi que de ses conclusions sur les améliorations constatées – ou pas, qu'elles apportent. » - *Vœu de la Commission des finances chargée d'étudier le Préavis municipal n°73 relatif au budget de l'exercice 2025*

Lors de la séance du Conseil communal du 12 décembre 2024, Mme la Syndique Christine Girod a présenté l'état des lieux des projets Admin 2.0, celui-ci étant publié sur le site Internet de la Commune dans les annexes au procès-verbal de ladite séance.

CONCLUSIONS

Ce document a pour but de présenter les tâches réalisées durant l'année, mais il est également conçu comme mémoire pérenne de l'année 2024. Nous espérons avoir atteint ces objectifs.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2024 ;
ouï - le rapport de la Commission de gestion ;
ouï - le rapport de la Commission des finances ;
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. - de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2024 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



C. Girod



La Secrétaire adjointe



A. Lokaj

LISTE DES ANNEXES ¹

PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ

- › SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CÔTE (SADEC)
- › SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA RÉGION NYONNAISE (SAPAN)
- › SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE (SEIC)
- › THERMORÉSÔ SA
- › FONDATION DE LA CÔTE POUR L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE ET LA PRÉVENTION (AVASAD)

ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES

- › RÉGION DE NYON
- › RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)
- › SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS DE GLAND-SERINE (SDIS)
- › ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC)
- › ORGANISATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON (ARAS)
- › ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE (APEC)
- › ASSOCIATION DU GROUPEMENT FORESTIER DE LA SERINE (AGFORS)
- › CLINIQUE DENTAIRE

¹ Les annexes sont uniquement publiées sur le site Internet de la Ville de Gland dès réception



VILLE DE
Gland